

25 ANS DE PROGRÈS

ON EST LÀ POUR LA VIE



MISSION

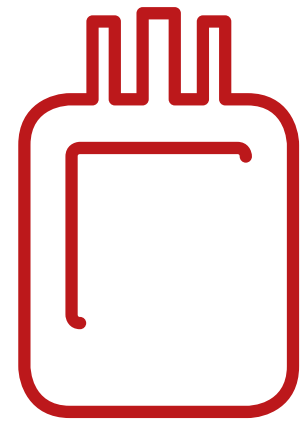
Répondre avec
efficacité aux besoins
de la population
québécoise en sang
et autres produits
biologiques d'origine
humaine de qualité.

VISION

Devenir un
partenaire
stratégique
au service du
système de santé
québécois.



SECTEURS D'ACTIVITÉ



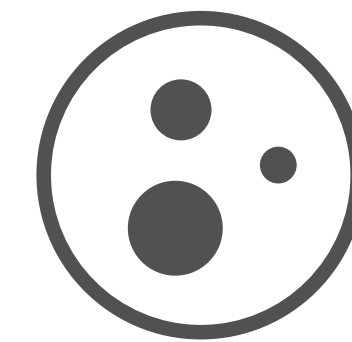
Produits sanguins

Le sang est le liquide qui circule dans les veines et les artères du corps. Il se compose de plasma, dans lequel baignent trois types de cellules : les globules rouges, les globules blancs et les plaquettes.



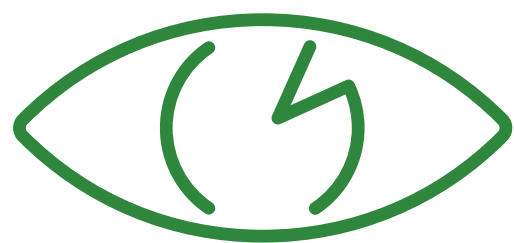
Produits stables

Les produits stables sont des médicaments fabriqués principalement à partir de plasma. Le plasma est la partie liquide du sang et véhicule dans le corps humain les cellules sanguines et des substances nutritives.



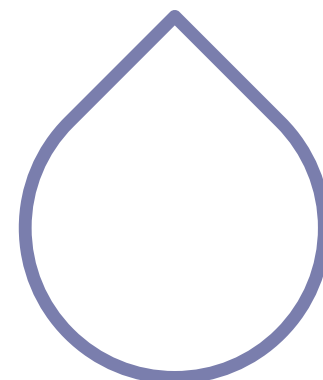
Cellules souches

Les cellules souches, présentes dans la moelle osseuse, la circulation sanguine périphérique et le sang de cordon ombilical, sont les cellules « mères » à partir desquelles toutes les autres cellules sanguines se développent.



Tissus humains

Les tissus humains peuvent être prélevés pour des fins de greffe. Il s'agit, par exemple, de valves cardiaques et de tissus oculaires, cutanés, artériels et musculosquelettiques.



Lait maternel

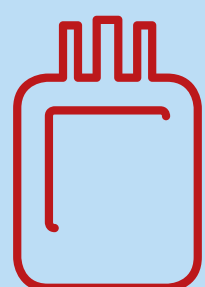
Le lait maternel recueilli profite aux grands prématurés ne pouvant être allaités par leur mère. Il réduit notamment le risque de développer une maladie intestinale sévère.



Services de laboratoires spécialisés

Héma-Québec offre des services d'analyses spécialisées à ses partenaires du système de santé québécois, étant à ce titre reconnue comme un centre de référence dans le domaine de la médecine transfusionnelle.

L'ANNÉE 2023-2024 EN UN COUP D'ŒIL

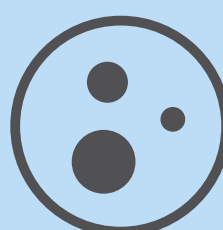


148 376

donneurs de sang

300 478

produits sanguins livrés



55 680

personnes inscrites
au Registre des donneurs
de cellules souches

2 582

donneuses
de sang de cordon

135

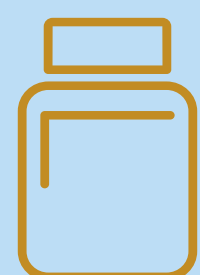
greffes de cellules souches
non apparentées, dont
20 de sang de cordon

235 642

donneurs inscrits de sang,
plasma, cellules souches,
sang de cordon, tissus
humains et lait maternel

778 453

produits distribués
(tous types de produits)

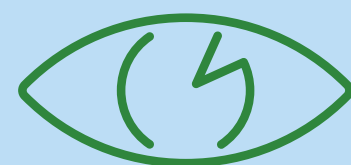


26 963

donneurs de plasma
de fractionnement

453 376

produits stables livrés

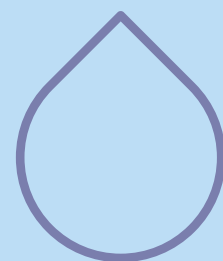


991

donneurs de tissus
humains prélevés

5 400

tissus humains distribués



1 050

donneuses
de lait maternel

19 064

bouteilles de lait
maternel distribuées

Des

MILLIERS

de bénévoles qui
contribuent
généreusement à la
réalisation de notre mission

1 901

employés

557 M\$

de revenus annuels

TABLE DES MATIÈRES

Le Rapport annuel 2023-2024 d'Héma-Québec couvre l'exercice financier du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

Message des dirigeantes	6
Héma-Québec, un milieu professionnel profondément humain	8
25 ans au service de la population québécoise, ça se fête ensemble!	11
Réalisations par secteur d'activité	14
Innovation, amélioration continue et recherche	36
Partenariats stratégiques au service du système de santé	52
Gestion des risques	70
Bilan du Plan stratégique 2021-2027	81
Gouvernance	91
Exigences législatives	111
États financiers	126

MESSAGE DES DIRIGEANTES



Nous appuyer sur hier pour bâtir demain

Les anniversaires sont toujours des moments privilégiés pour prendre un pas de recul, considérer le chemin parcouru et jeter un regard vers l'avenir. C'est d'autant plus vrai quand on atteint un jalon important, comme Héma-Québec l'a fait en septembre dernier en soufflant ses 25 bougies. Le sentiment qui nous habite en songeant à tout ce qui a été accompli par l'organisation en ce quart de siècle, c'est d'abord et avant tout la fierté! C'est ce que nous avons célébré à l'automne dernier avec le personnel, les bénévoles, les donneuses et donneurs, les partenaires : la fierté de voir notre organisation croître, atteindre ses objectifs et se réinventer en trouvant toujours de nouvelles manières de servir la population québécoise.

La fidélité au passé

Pendant ces 25 ans, ensemble, nous avons notamment ouvert des centres de dons aux quatre coins de la province et ajouté des secteurs d'activité à notre mission : les tissus humains, les cellules souches, le lait maternel, les services de laboratoires spécialisés. Ces secteurs sont désormais des piliers du système de santé du Québec. Il n'y a pas de meilleur exemple de cette réussite que la Banque publique de lait maternel d'Héma-Québec, qui fête son dixième anniversaire en 2024 et qui est désormais un incontournable du domaine de la néonatalogie au Québec. Comme tous nos secteurs d'activités, son succès repose à 100 % sur la générosité humaine.

C'est cet aspect profondément humain que nous avons mis de l'avant dans la campagne promotionnelle que nous avons lancée pour souligner notre 25^e anniversaire. Pour accompagner ces images touchantes, il n'y avait pas de meilleure chanson que *Gens du pays*, que Gilles Vigneault nous a gracieusement permis d'utiliser.

Les deux pieds dans le présent

Cette année d'anniversaire n'a pas été de tout repos pour Héma-Québec! Nous avons notamment modifié le critère d'admissibilité concernant l'exposition à la variante de la maladie de Creutzfeld-Jakob, mieux connue sous le nom de maladie de la vache folle. Cette modification permet aux gens ayant séjourné dans certains pays d'Europe de l'Ouest de désormais faire un don. Comme nous l'avons fait en 2022 lorsque nous avons adopté des questionnaires non genrés, nous avons privilégié une approche prudente mais ambitieuse, qui nous permet d'accroître toujours davantage notre bassin de donneuses et donneurs potentiels, sans jamais compromettre la sûreté de nos produits.

Cette approche éprouvée, on en voit également la marque dans nos résultats de prélèvement de plasma. Puisque l'amélioration de notre autosuffisance en plasma est au cœur de nos objectifs stratégiques, nous sommes très heureuses de constater qu'en 2023-2024, nous avons prélevé 22 % plus de plasma que lors de l'exercice précédent. Ce bond est encourageant, tout comme l'est l'ouverture dans les prochaines années de trois nouveaux centres de dons dans la province qui seront exclusivement consacrés aux dons de plasma. Nos cibles sont élevées, mais nous nous donnons les moyens de les atteindre! C'est dans le même esprit que nous avons conclu de nouvelles conventions collectives avec les membres de notre personnel : nous sommes fières de leur offrir des conditions de travail améliorées.

Le regard vers l'avenir

Un autre dossier incontournable de l'année est notre nouveau mandat de distributeur unique de tissus humains, qui entrera en vigueur à la fin de l'année 2024. Pendant le dernier exercice financier, nous nous sommes préparés en amont pour assumer cette nouvelle responsabilité de fournir l'ensemble des tissus humains aux hôpitaux du Québec : nous avons obtenu les données des volumes d'achat des centres hospitaliers, étudié le marché, rencontré des fournisseurs, entamé des négociations. En tant que spécialistes du dossier du don de tissus humains, nous avons aussi participé aux auditions publiques de la Commission de la santé et des services sociaux de l'Assemblée nationale du Québec portant sur les moyens de faciliter le don d'organes et de tissus. Nous avons toujours à cœur d'être un vecteur de changement positif dans tous les dossiers qui nous concernent.

C'est le même sens des responsabilités qui a mené à la décision d'allonger de deux ans la période de référence de notre plan stratégique, qui s'étend désormais jusqu'en 2027. Nos objectifs étaient ambitieux, et nous les maintenons, mais il nous faut prendre le temps de bien faire les choses pour nous assurer d'avancer sur des bases solides pour la suite. Par respect pour tout ce qui a été accompli par tous ceux et celles qui ont contribué dans les 25 dernières années aux réussites d'Héma-Québec, nous nous devons de poursuivre notre tradition d'excellence en nous appuyant sur hier pour bâtir demain.



Anne Bourhis, Ph.D.
Présidente du conseil
d'administration



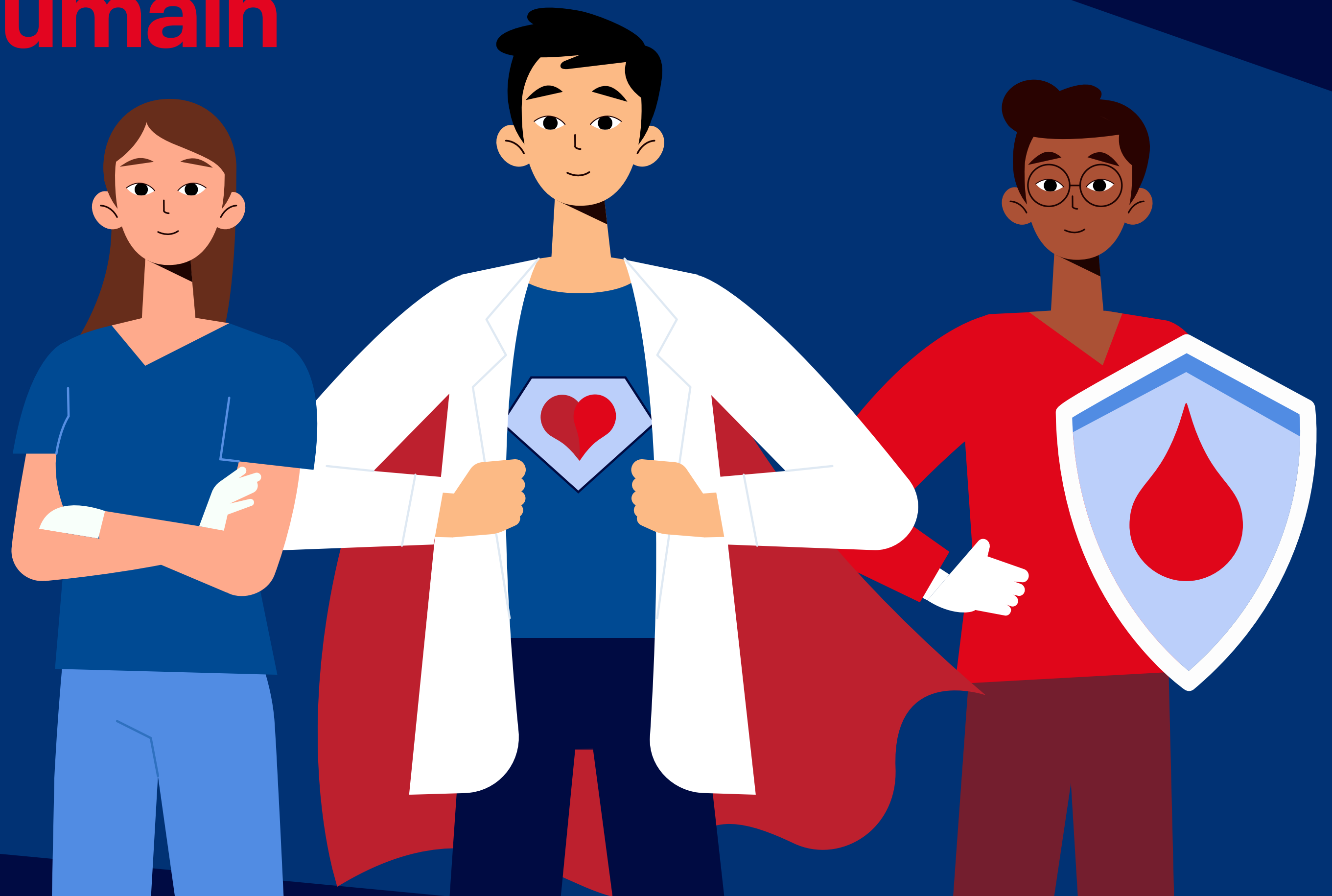
Nathalie Fagnan, CPA, IAS.A
Présidente et chef de la direction

Héma-Québec, un milieu professionnel profondément humain

Héma-Québec, c'est
1 901 personnes choisies
et qualifiées qui se mobilisent
pour la cause du don de vie!

NOS VALEURS

- INTÉGRITÉ/HONNÊTETÉ
- RESPECT • ENGAGEMENT
- RESPONSABILISATION



Une culture organisationnelle axée sur l'humain et un personnel dévoué à une cause noble

Chaque jour, nous contribuons ensemble à sauver des vies! Façonné par cette mission commune empreinte d'humanité, notre environnement de travail est axé sur le respect, l'ouverture et la collaboration. C'est pourquoi le bien-être et les aspirations de nos employés et employées sont au cœur de nos orientations.

En prenant soin de nos gens, nous leur permettons de prendre soin des autres en contribuant à la cause du don de vie! Les membres de notre équipe ont en commun un grand respect pour la mission, une passion et un dévouement toujours renouvelés. Chapeau à leur engagement exceptionnel!

Un environnement de travail où s'épanouir

Héma-Québec favorise la diversité, l'équité des chances en emploi et privilégie la mobilité interne des talents. Ici, l'expérience employé est en mode évolution. En agissant positivement sur la vie des gens, nous désirons créer un environnement de travail valorisant, au sein duquel les professionnels de tout secteur et tout niveau peuvent s'épanouir et poursuivre une carrière stimulante. La qualité des relations humaines et interprofessionnelles, l'écoute et la collaboration constituent les bases sur lesquelles s'appuie notre culture.

Des modes de travail collaboratifs et adaptés à la nouvelle réalité

Avec ses bureaux à Montréal et à Québec, et ses 11 centres de dons, Héma-Québec est un employeur présent dans plusieurs régions – un territoire appelé à poursuivre sa croissance, puisque plusieurs nouveaux centres sont planifiés au cours des prochaines années.

À l'écoute de son personnel, Héma-Québec offre une grande souplesse de travail. Notre politique de télétravail permet plusieurs possibilités, combinant la présence occasionnelle au bureau avec les options technologiques du télétravail, selon la fonction de l'employé ou employée et les besoins de son service.

Une question d'avantages

Héma-Québec offre aux personnes qui se joignent à son équipe des conditions et une gamme d'avantages représentant une grande valeur ajoutée :

- Un programme d'avantages sociaux complet
- Un régime de retraite à prestations déterminées
- Quatre semaines de vacances dès la première année pour la majorité des postes, en plus des congés fériés et congés personnels
- Une politique de conciliation travail-vie personnelle pour plusieurs postes
- Un programme élaboré de formation et de perfectionnement
- Le remboursement d'une portion de frais de scolarité, d'activités sportives et de transport en commun
- Un programme d'accueil et d'intégration des nouveaux employés et employées
- Divers programmes de reconnaissance des années de service, des départs à la retraite et des bons coups.
- Un service de télémédecine accessible en tout temps

Pour les gens et pour la planète

Nous assumons nos responsabilités et sensibilisons notre personnel à l'importance d'agir dans une logique de responsabilité sociale et de développement durable. Comme nous voulons nous propulser encore plus loin dans cette voie, cette orientation constitue l'une des six priorités du Plan stratégique 2021-2027 de l'organisation.

Nos talents bougent et évoluent :

30%

des postes sont comblés à l'interne.





Une organisation intégrée, des postes variés

Comme nous sommes une véritable entreprise intégrée, toutes les fonctions se croisent au sein d'Héma-Québec :

- Affaires médicales et innovation
- Chaîne d'approvisionnement
- Expérience clientèles et communications
- Finances et infrastructures
- Médecine transfusionnelle
- Personnes, culture et leadership
- Produits sanguins et lait maternel
- Qualité et affaires réglementaires
- Secrétariat général, risques et audits
- Technologies de l'information et environnement numérique

La grande diversité de talents qu'on y retrouve crée un milieu extrêmement riche et inspirant où se côtoient des compétences et des expertises très variées.

Des formations qui rehaussent les compétences

Nos talents désirent grandir et poursuivre leur carrière avec nous. Nos programmes de formation donnent ainsi à nos employés et employées, les outils nécessaires pour bonifier leur parcours professionnel. Qu'il s'agisse de notre programme de leadership, de formations réglementaires ou de perfectionnement professionnel, nous mettons tout en place pour soutenir les attentes et les ambitions de notre personnel!

Un quotidien diversifié et inclusif

Au sein de nos équipes, la diversité et l'inclusion ne sont pas que des concepts abstraits. Aujourd'hui, 18 % des membres de notre personnel sont issus de minorités ethnoculturelles. Notre politique d'équité, d'inclusion et d'accès à la diversité garantit une chance égale pour tous et toutes, reflétant l'ouverture et la qualité d'accueil de notre organisation, qui voit les différences comme une véritable richesse. Nous misons avant tout sur les compétences et la passion.



Notre structure regroupe plus de

400

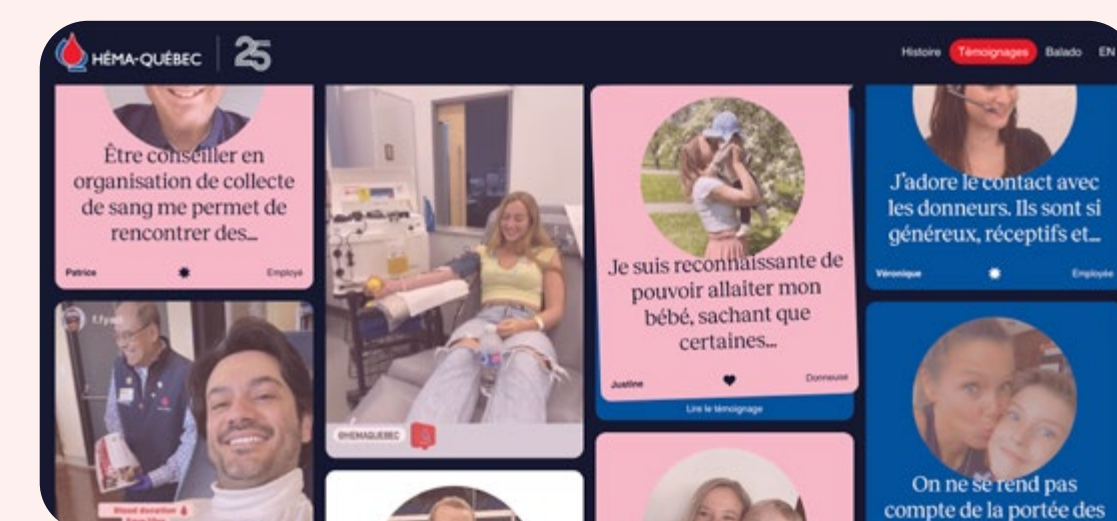
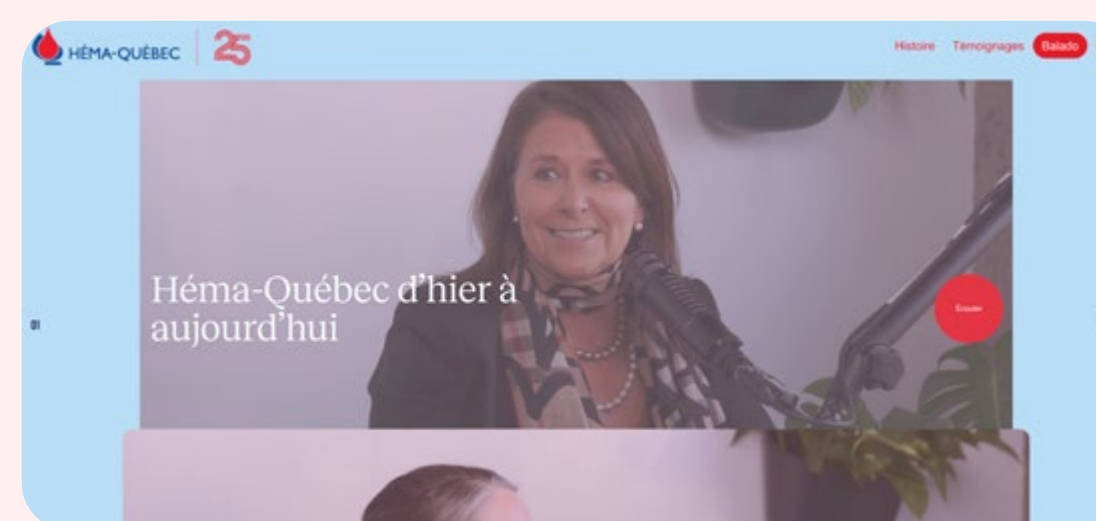
**types d'emplois et
offre de multiples
possibilités.**

NOUS VOULONS BÂTIR L'AVENIR AVEC DES ÉQUIPES COMPÉTENTES, DIVERSIFIÉES ET MOBILISÉES!

Découvrez
nos carrières
stimulantes [ici](#).

25 ANS AU SERVICE DE LA POPULATION QUÉBÉCOISE, ÇA SE FÊTE ENSEMBLE!

Depuis la création d'Héma-Québec le 28 septembre 1998, le visage de l'organisation a beaucoup changé, mais le cœur qui la fait vivre – la mission et les valeurs de l'entreprise autant que celles des personnes qui la composent – bat toujours aussi fort. Les quatre derniers mois de l'année 2023 ont ainsi été marqués par plusieurs activités qui avaient pour but de célébrer son évolution. En plus de continuer à faire rayonner sa mission en faisant découvrir, voire redécouvrir, l'ensemble de ses champs d'expertise, l'équipe chargée de l'organisation des festivités souhaitait avant tout mettre en lumière son côté fondamentalement humain. Voici les moments phares de cet important jalon.



DONNER DU SENS

Le 20 septembre 2023, à une semaine près de l'anniversaire, c'est la mise en ligne du microsite festif *Célébrons 25 ans de don de vie*, qui fait découvrir la grande diversité des personnes au cœur de la mission et de l'histoire héma-québécoises. Par sa ligne du temps animée parsemée de faits saillants et de vidéos, son recueil de témoignages et la série de neuf épisodes du balado *Donneurs de sens* qu'il héberge, ce site braque les projecteurs sur

les receveurs, donneurs, bénévoles, employés, partenaires et professionnels du réseau de la santé qui ont permis à Héma-Québec de devenir ce qu'elle est aujourd'hui. La vidéo *Nous sommes Héma-Québec* résume bien son importance de nos jours.

[Visiter le microsite](#)

« C'EST À TON TOUR DE TE LAISSER PARLER D'AMOUR »

Pour le grand public, l'un des moments phares de l'anniversaire d'Héma-Québec a été la diffusion de la vidéo *On est là pour la vie* mettant en vedette Nathan, Mai et Jean, qui ont pu continuer à souffler leurs bougies entourés de leurs proches grâce aux dons de produits biologiques prélevés par Héma-Québec. Dans un geste exceptionnel, Gilles Vigneault aura permis que l'intemporelle *Gens du pays* soit utilisée.



[Regarder la vidéo](#)



Une saison de rayonnement pour Héma-Québec et la présidente et chef de la direction

Cet important jalon dans la vie d'Héma-Québec a aussi été l'occasion pour celle qui est sa présidente et chef de la direction depuis 2019, Nathalie Fagnan, de prendre la parole sur la place publique pour promouvoir la mission de l'organisation – et rappeler qu'elle dépasse de loin le don de sang.

C'est ce qu'elle a fait en publiant une [lettre ouverte](#) dans le quotidien La Presse la journée même du 25^e anniversaire, le 28 septembre, dans laquelle elle tendait la main à la population québécoise en lui proposant de devenir la championne des dons de plasma. Le 4 décembre, elle a prononcé une [allocution](#) devant la communauté des affaires de Montréal au Cercle canadien dans le cadre de sa tribune de prestige Rendez-vous avec nos PDG. Enfin, au cours de l'automne, elle a aussi reçu deux honneurs importants : la [Médaille du lieutenant-gouverneur du Québec pour mérite exceptionnel](#), en reconnaissance du leadership remarquable dont elle a fait preuve pendant la pandémie de COVID-19, remise le 19 octobre, ainsi que le titre de [Diplômée émérite 2023](#) décerné par HEC Montréal et l'Association des diplômés de l'École, le 15 novembre.

Le 25^e anniversaire d'Héma-Québec a, en outre, fait l'objet d'un [numéro spécial de son magazine](#) paru en octobre 2023.

De grandes retrouvailles sous le signe de la reconnaissance

En octobre et novembre, quatre grands rassemblements d'employés ont eu lieu à Québec et à Brossard. Le temps d'une demi-journée, la grande majorité des employés et employées a pu se retrouver en toute simplicité pour échanger et se remémorer les moments marquants de l'histoire d'Héma-Québec. Ce fut aussi l'occasion de parler du présent et de se projeter vers l'avenir.

Ces moments de retrouvailles et de reconnaissance du travail accompli étaient nécessaires pour souligner les efforts de ceux et celles qui façonnent Héma-Québec, qui l'ont fait par le passé et qui continueront à la façonner dans l'avenir.



25 ANS À RÉALISER DES SUCCÈS

Réalisations par secteur d'activité



Félix-Antoine,
receveur de plasma



PRODUITS SANGUINS

À titre de fournisseur exclusif de produits sanguins au Québec, Héma-Québec est responsable du recrutement des donneurs et donneuses, des prélèvements, des analyses et de la transformation des dons, ainsi que de la livraison des produits aux centres hospitaliers.

175 339donneurs inscrits
(tous types de dons
confondus)**211 943**

dons de sang total

1,61don de sang total
par an en moyenne
par donneur**1 806**

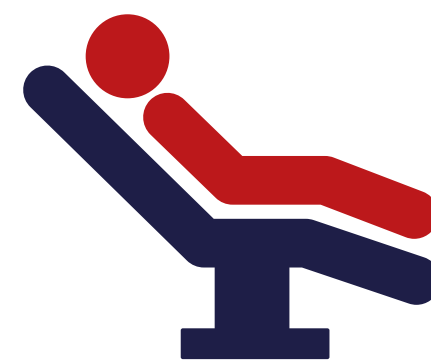
collectes de sang

412 402visites dans les sites
de collecte (tous types
de dons confondus)**151 580**

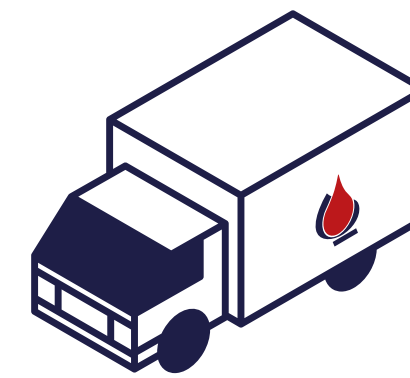
dons par aphérèse

299 467produits sanguins livrés
aux centres hospitaliers**Don de sang**

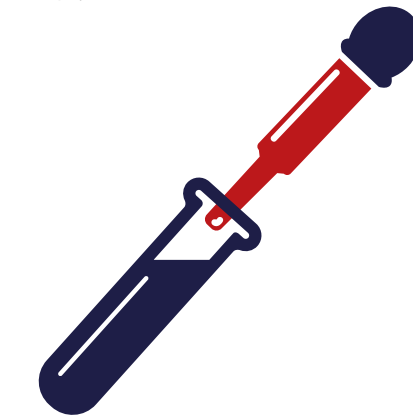
Le prélèvement dure une dizaine de minutes. En plus de la poche de sang, on recueille des échantillons qui serviront aux analyses.

**Transport**

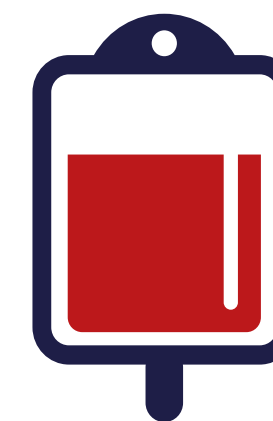
Les poches de sang et leurs échantillons sont acheminés vers l'un des laboratoires d'Héma-Québec.

**Analyses**

Les échantillons sont envoyés au laboratoire de qualification afin de déterminer le groupe sanguin du donneur et de dépister la présence d'infections.

**DU DON À LA DISTRIBUTION****Séparation du sang**

Le sang est séparé en ses différents composants (globules rouges, plaquettes, plasma).

**Conservation**

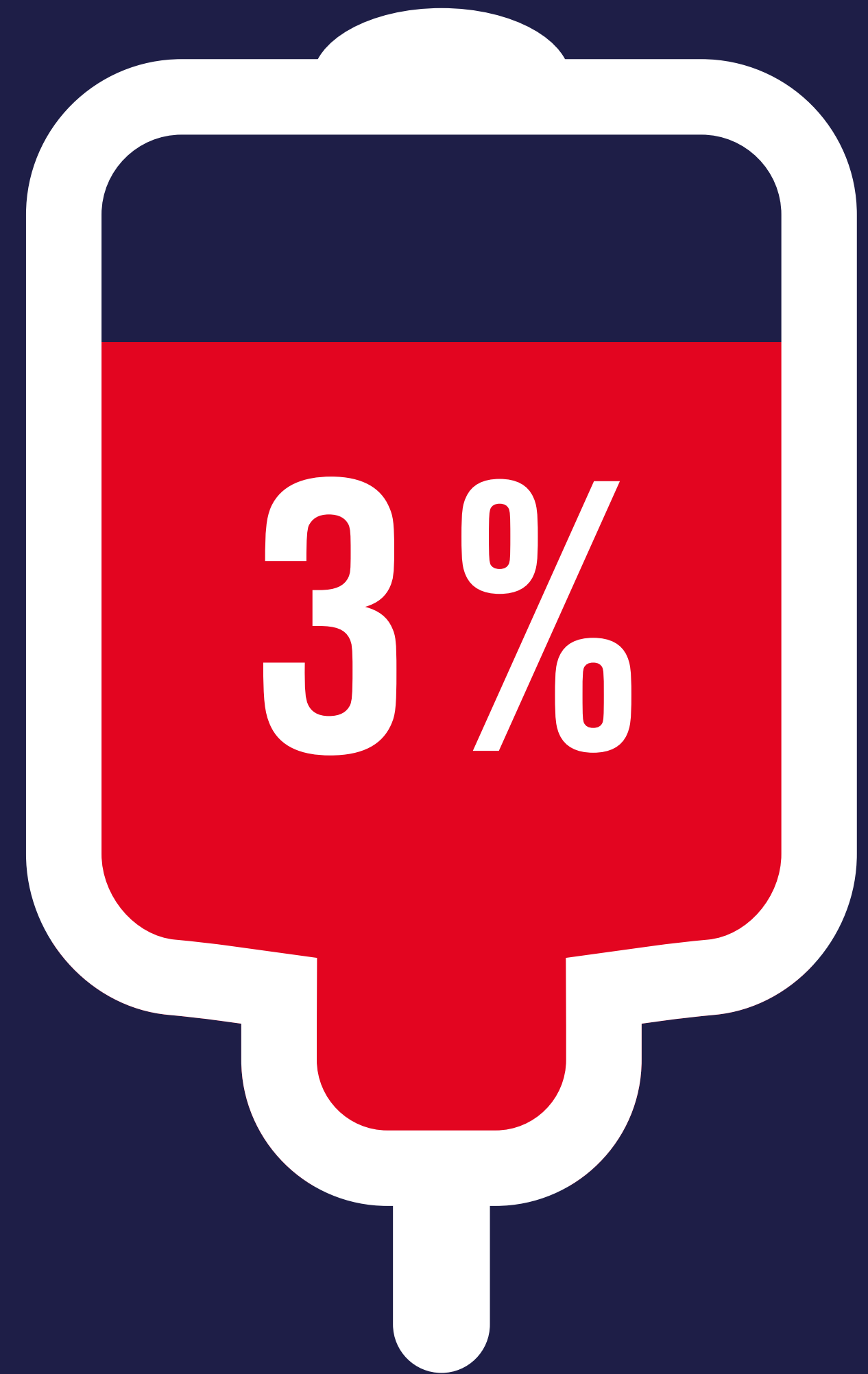
Les produits conformes sont étiquetés et entreposés, prêts à être expédiés aux centres hospitaliers.

**Livraison**

Les produits sont livrés aux centres hospitaliers. Les composants utilisés varient selon l'état des malades.

**TOUTES LES 80 SECONDES,
QUELQU'UN A BESOIN
DE SANG AU QUÉBEC.**

**Ce peut être à la suite
d'un accident, lors d'une
intervention chirurgicale,
ou encore pour traiter une
maladie. Seulement 3 % de la
population adulte québécoise
donne du sang.**





PRODUITS STABLES

Héma-Québec assure la distribution exclusive de produits stables pour le Québec. Elle est responsable des stratégies d'approvisionnement, de l'achat de produits fabriqués principalement à partir de plasma, de la gestion de la réserve et de la distribution aux centres hospitaliers. Elle s'occupe également du recrutement des donneurs et donneuses, des prélèvements, des analyses et de l'envoi au fractionnement d'une partie du plasma qu'elle prélève.

26 963
donneurs de plasma
inscrits

152 610
litres de plasma destinés
à la fabrication de
médicaments

27 %
taux de suffisance en
immunoglobulines
intraveineuses (IgIV)
et sous-cutanées (IgSC)

453 376
produits stables livrés

Don de plasma

Les dons de plasma se font dans les centres de donneurs, sur rendez-vous. Le prélèvement dure environ 45 minutes. Il est possible de faire un don de plasma tous les 6 jours, jusqu'à 52 fois par année.



Congélation

Le plasma est congelé rapidement après le prélèvement. Plus on le congèle rapidement, plus on peut en extraire de protéines.



Analyses

Des échantillons sont envoyés au laboratoire de qualification. Tous les dons sont testés.



DU DON À LA DISTRIBUTION



Fractionnement

Le plasma est envoyé à des usines de fractionnement. Ces usines de haute technologie en extraient les protéines pour fabriquer des médicaments.



Retour des produits et conservation

Les produits finis sont ensuite retournés à Héma-Québec et sont entreposés, prêts à être expédiés.



Livraison

Les produits sont livrés aux centres hospitaliers.

DES MILLIERS DE QUÉBÉCOISES ET QUÉBÉCOIS ONT BESOIN DE MÉDICAMENTS DÉRIVÉS DU PLASMA.

**Ils servent à traiter, par exemple,
des troubles neurologiques, un
déficit immunitaire ou d'autres
maladies, comme l'hémophilie.
Leur processus de fabrication
peut prendre jusqu'à 12 mois.**





CELLULES SOUCHES

Registre des donneurs de cellules souches

Héma-Québec est responsable du recrutement et de la qualification des donneurs, en plus d'assurer la gestion du Registre des donneurs de cellules souches pour le Québec. Ce registre informatisé comprend les dossiers de plus de 55 000 personnes inscrites, susceptibles de consentir à un don. Il est certifié comme répondant aux plus hautes normes internationales et fait partie du réseau mondial de la World Marrow Donor Association (WMDA), profitant ainsi d'un accès à un bassin potentiel de plus de 40 millions de donneurs et donneuses de cellules souches.

55 680

personnes inscrites au Registre

3 166

nouvelles inscriptions en 2023-2024

135

patients du Québec ont reçu une greffe non apparentée* (dont 20 provenant de sang de cordon ombilical)

10

donneurs du Québec ont donné des cellules souches (dont un don destiné à un patient du Québec)

478

poches de cellules souches périphériques autologues** distribuées aux centres hospitaliers

* Dans une greffe non apparentée, le greffon de cellules souches provient d'un donneur ou d'une donneuse n'ayant pas de lien de parenté avec le patient ou la patiente.

** Dans le cas de poches de cellules souches périphériques autologues, le greffon provient des patients eux-mêmes. Les cellules souches sont prélevées avant que le patient ou la patiente ne reçoive une importante dose de chimiothérapie pour traiter un cancer. Après, le patient ou la patiente reçoit le greffon de ses propres cellules.

Inscription

Toute personne répondant aux critères de qualification peut s'inscrire au Registre.



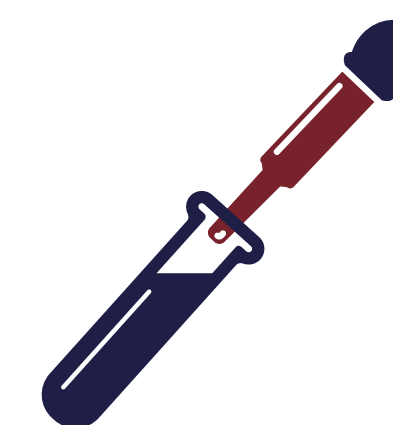
Détermination du profil génétique et ajout au Registre

Les échantillons reçus par Héma-Québec servent à déterminer le profil génétique du donneur potentiel. Il est ensuite ajouté au registre international.



Confirmation de la compatibilité

Lorsqu'une personne est potentiellement compatible avec un patient, Héma-Québec procède à des analyses poussées pour confirmer sa compatibilité génétique avec ce dernier.



DE L'INSCRIPTION AU DON



Préparation au don

Le donneur potentiel passe un examen physique général qui confirme si son état de santé lui permet de faire un don.



Don

Si toutes les conditions sont réunies, le don peut avoir lieu. Deux types de dons sont possibles : moelle osseuse ou cellules souches périphériques.



Suivi après le don

Un suivi est effectué auprès du donneur jusqu'à son rétablissement complet.

**POUR CERTAINS MALADES,
LA GREFFE DE CELLULES SOUCHES
S'AVÈRE L'UNIQUE CHANCE DE SURVIE.**

**Le traitement ultime consiste
à remplacer les cellules souches
du patient par celles d'une personne
en bonne santé. Trois fois sur
quatre, il n'y a pas de donneur ou de
donneuse compatible dans la famille.**





CELLULES SOUCHES

Banque publique de sang de cordon

Le sang de cordon ombilical est très riche en cellules souches. La Banque publique de sang de cordon donne ainsi accès à une source complémentaire de cellules souches — autres que celles issues de la moelle osseuse ou du sang périphérique — et, tout comme le registre des donneurs adultes d'Héma-Québec, fait partie intégrante du registre mondial de la World Marrow Donor Association (WMDA). Il s'agit de la première banque publique de sang de cordon en activité au Canada.

2 582

mères inscrites
en 2023-2024

12 170

unités disponibles à la greffe

6

centres hospitaliers
partenaires

16

unités distribuées dans
le monde en 2023-2024
(dont 6 au Québec)

218

unités distribuées dans le
monde depuis 2008

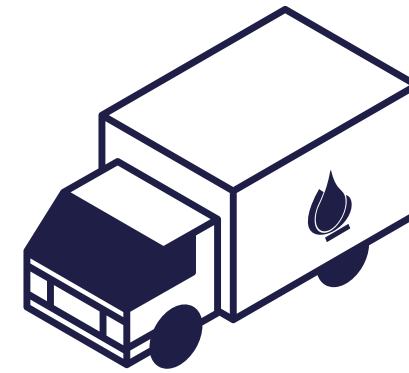
Don

Le sang de cordon ombilical est prélevé à la naissance d'un enfant dans les hôpitaux partenaires.



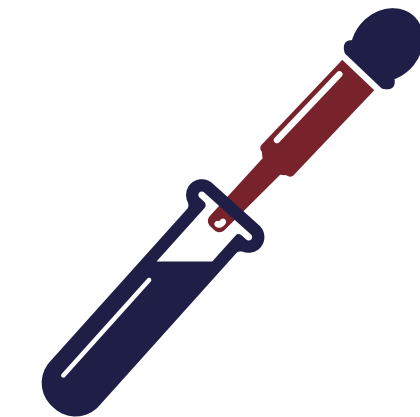
Transport

Le sang de cordon est transporté à Héma-Québec.

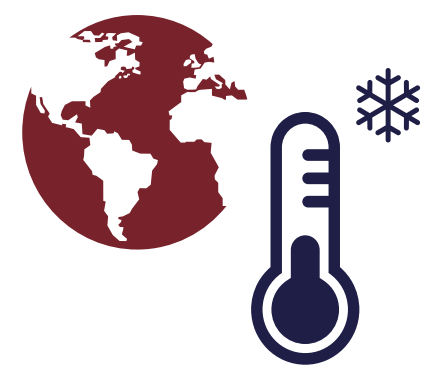


Qualification

Le sang de cordon est qualifié selon des critères stricts.



DU DON À LA GREFFE



Traitement et conservation

Le sang de cordon est traité, congelé à -150 °C et conservé pendant 15 ans. Les unités de sang de cordon sont rendues accessibles dans un registre mondial.



Recherche d'unités compatibles

À la demande de clients québécois ou internationaux, Héma-Québec effectue la recherche d'une unité compatible avec un patient en attente d'une greffe.



Greffe

Le patient est greffé.

**LE SANG DE CORDON OMBILICAL
REGORGE DE CELLULES SOUCHES
PRÉCIEUSES DANS LE TRAITEMENT
D'ENVIRON 80 MALADIES.**

**Héma-Québec s'occupe de
l'inscription et de la qualification des
donneuses, tandis que le prélèvement
est effectué par les centres hospitaliers
partenaires. Héma-Québec prend en
charge la transformation, les analyses
et la cryopréservation ou mise en
banque des unités de sang de cordon.**



TISSUS HUMAINS

Héma-Québec gère la Banque publique de tissus humains du Québec. Elle est responsable de prélever, de transformer, de qualifier et de distribuer les tissus humains afin de répondre aux besoins des hôpitaux. L'une des missions de l'équipe est de sensibiliser les intervenants du milieu de la santé à l'importance d'identifier et de recommander les donneuses et donneurs potentiels à la suite de leur décès.

991
donneurs prélevés

5 780
recommandations reçues

5 400
tissus distribués aux centres hospitaliers

Recommandation

Les professionnels de la santé recommandent les donneurs à Héma-Québec.



Consentement

Une vérification dans les registres des consentements est effectuée. Il est important de partager sa décision avec ses proches, puisque ce sont ces derniers qui parleront au nom du donneur à son décès.



Qualification

Héma-Québec procède à une évaluation rigoureuse afin de vérifier l'admissibilité du donneur.



DE LA RECOMMANDATION À LA GREFFE



Prélèvement

Héma-Québec effectue le prélèvement des tissus.



Traitement et conservation

Les tissus sont traités et conservés jusqu'à ce qu'ils soient greffés. La plupart des tissus peuvent être conservés jusqu'à 5 ans, à l'exception notamment des cornées, qui ne peuvent être conservées plus de 14 jours.



Greffe

Le chirurgien greffe les tissus. Un donneur de tissus humains peut aider jusqu'à 20 personnes.

**UN DONNEUR OU UNE
DONNEUSE DE TISSUS
PEUT AIDER JUSQU'À
20 PERSONNES.**

**Par exemple, une greffe de
cornée permet à des personnes
de recouvrer la vue alors que
des tissus cutanés aident à
soigner des brûlures graves.**





LAIT MATERNEL

Héma-Québec gère la Banque publique de lait maternel du Québec. Elle a pour mandat de fournir du lait humain pasteurisé aux prématurés de 32 semaines ou moins qui nécessitent des soins médicaux et dont la mère n'est pas en mesure d'allaiter. L'organisation est responsable du recrutement et de la qualification des donneuses ainsi que de la transformation, des analyses et de la distribution du lait aux centres hospitaliers.

1 050

donneuses inscrites
en 2023-2024

19 645

bouteilles distribuées

Don

Héma-Québec fournit les bouteilles afin que les mères recueillent leur lait à la maison et le congèlent.



Collecte ou dépôt

Selon la région, les bouteilles de lait sont récupérées au domicile de la donneuse ou apportées par celle-ci à un point de dépôt.



Mise en commun des dons

Héma-Québec mélange les dons de plusieurs donneuses par lot.



DU DON À LA DISTRIBUTION



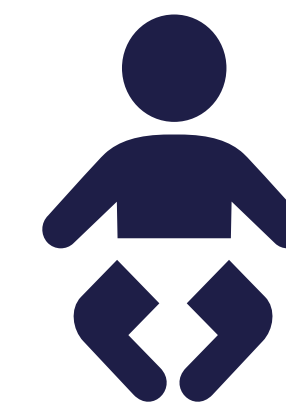
Pasteurisation

Le lait est pasteurisé pour en éliminer les virus et les bactéries.



Analyses microbiologiques et conservation

Le lait est testé pour s'assurer qu'il est sécuritaire pour les receveurs. Si les résultats sont conformes, le lait est congelé et conservé pendant un an à partir de la date du premier don.



Livraison

Le lait est distribué aux hôpitaux pour être fourni aux grands prématurés ne pouvant être allaités par leur mère.

LE LAIT MATERNEL SAUVE DES VIES.

**Chaque année au Québec,
quelque 1 000 bébés prématurés
dont la mère ne peut allaiter
bénéficient du lait maternel de la
banque d'Héma-Québec.**





SERVICES DES LABORATOIRES SPÉCIALISÉS

En plus de répondre aux besoins de la population québécoise à titre de fournisseur de produits biologiques d'origine humaine, Héma-Québec offre des services d'analyses spécialisées à ses partenaires du système de santé québécois, étant à ce titre reconnue comme un centre de référence dans le domaine de la médecine transfusionnelle.

32 624

analyses effectuées pour les centres hospitaliers

4 969

requêtes de patients transmises aux laboratoires de référence

25 011

culots phénotypés livrés aux hôpitaux du Québec

Requêtes et échantillons

Les demandes d'analyses et les échantillons sont envoyés aux laboratoires de référence par un professionnel de la santé.



Analyses

Selon le type de requête reçue, différentes analyses peuvent être effectuées : notamment l'identification des anticorps irréguliers, le phénotypage, le génotypage et le typage HLA.



Rapport

Une fois les analyses terminées, les résultats sont envoyés au professionnel de la santé à l'origine de la demande.



DE LA REQUÊTE AUX PRODUITS ET SERVICES SPÉCIALISÉS



Produits et services spécialisés

En fonction des résultats reçus, le professionnel de la santé communique avec Héma-Québec pour chercher un donneur adulte ou des unités de sang de cordon en vue d'une greffe de cellules souches ou encore pour recourir à des produits spécialisés, comme les culots phénotypés, le sang lavé, le sang rare ou les plaquettes typées.



Dépistage de donneurs de cellules souches et de produits sanguins

Pour assurer l'approvisionnement en produits spécialisés, les laboratoires de référence effectuent continuellement des analyses de dépistage, à la fois auprès des donneurs du registre de cellules souches, sur les unités de sang de cordon, et auprès des donneurs de produits sanguins, ce qui permet de trouver une personne compatible et apte à faire un don.

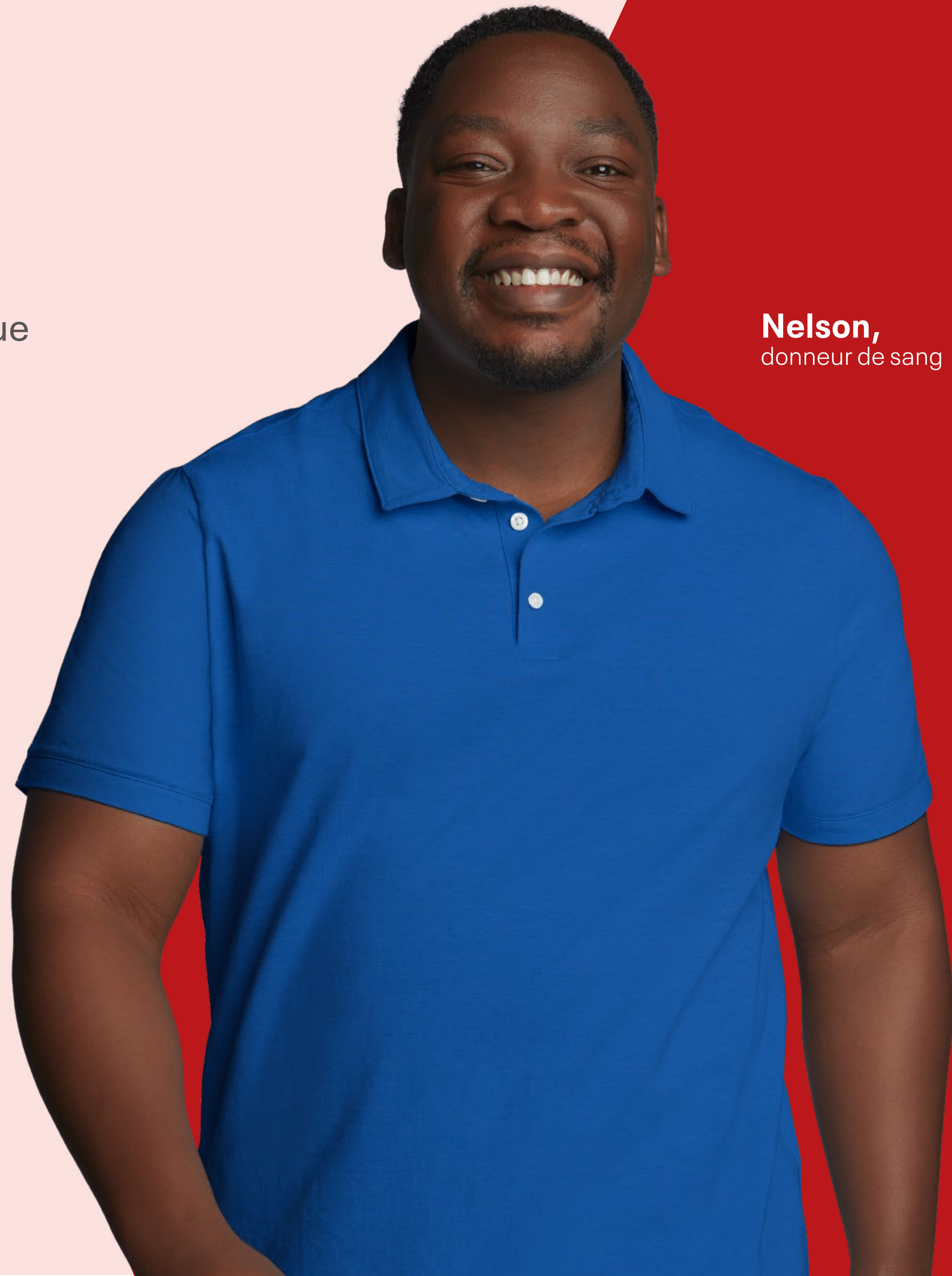
**LES SERVICES DE
LABORATOIRES SPÉCIALISÉS
APPORTENT DES SOLUTIONS
À DES ENJEUX COMPLEXES DE
MÉDECINE TRANSFUSIONNELLE.**

**Ils fournissent l'expertise
dont les professionnels de la
santé ont besoin pour garantir
la sécurité et le bien-être de
leurs patients.**



25 ANS À S'AMÉLIORER

Innovation, amélioration continue
et recherche



Nelson,
donneur de sang

AMÉLIORATION DE L'EXPÉRIENCE

Clientèles

Retrait du critère d'exclusion au don concernant la maladie de Creutzfeldt-Jakob

Le 4 décembre 2023, Héma-Québec a retiré, avec l'autorisation de Santé Canada, de sa liste de critères d'exclusion au don de produits sanguins celui qui concernait la potentielle exposition à la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMCJ). Plus précisément, cette interdiction touchait les personnes ayant voyagé ou habité pendant les années 1980 et 1990 dans certains pays, notamment en France et au Royaume-Uni. Cette interdiction avait pour but de prévenir la transmission par transfusion de la vMCJ, plus communément appelée la « maladie de la vache folle ». Les autorités en la matière estiment aujourd'hui qu'il est sécuritaire de ne plus appliquer cette interdiction.

En amont du retrait du critère concernant la vMCJ, Héma-Québec a contacté toutes les personnes ayant une interdiction à leur dossier pour leur signifier qu'elles pourraient être désormais admissibles. Des campagnes marketing ont aussi ciblé les groupes touchés pour leur faire savoir que l'interdiction était levée.

Ce retrait s'inscrit dans les efforts d'Héma-Québec pour rendre le don de produits sanguins le plus inclusif possible, tout comme l'adoption l'année précédente de questionnaires non genrés qui permettent à l'organisation de qualifier au don de sang, de plaquettes et de plasma toutes personnes intéressées en leur posant les mêmes questions, quels que soient leur genre et leur orientation sexuelle.

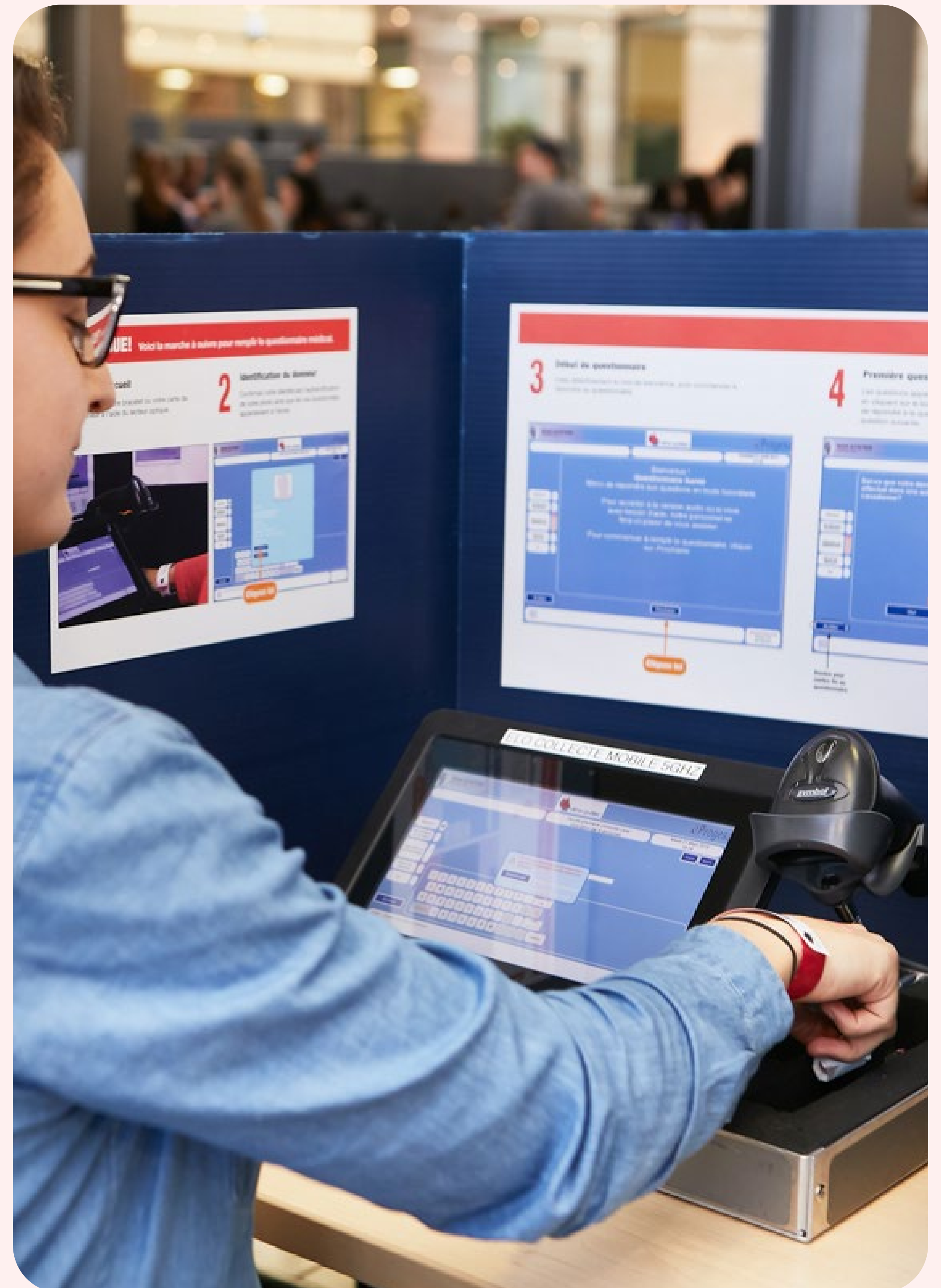
DU COUP,
VOUS POUVEZ
D  NNER.



Première année d'utilisation des questionnaires non genrés

La transition vers des questionnaires non genrés pour la qualification aux dons de produits sanguins s'est faite progressivement à l'automne 2022. Cette décision a permis à Héma-Québec d'abandonner la période d'exclusion de trois mois pour les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes, et qui sont sexuellement actifs. L'admissibilité au don de produits sanguins est désormais fondée sur une évaluation individualisée des comportements à risque plutôt que sur une évaluation de groupes ciblés.

Plus d'un an plus tard, tant les taux de positivité des tests détectant les infections transmissibles par le sang que les taux d'interdiction découlant des critères qui concernent les relations sexuelles à risque prouvent que la transition vers les questionnaires non genrés s'est faite sans incidence sur la sûreté des produits sanguins. Par ailleurs, du côté de la perception publique, un sondage mené auprès de 1 000 personnes en mars 2023 indique que plus de 90 % des personnes sondées étaient à l'aise avec ce changement et que plus de 80 % d'entre elles jugeaient que ce changement n'avait pas entraîné une augmentation du risque par rapport à la sûreté des produits sanguins.





ANNIVERSAIRES DE CINQ CENTRES DE DONNS

En plus de son propre 25^e anniversaire, Héma-Québec a aussi soufflé de nombreuses bougies en 2023-2024 pour souligner les jalons importants atteints par plusieurs de ses centres.

- **Le Centre de donneurs de Saint-Bruno a eu 1 an en octobre.**
- **Le Salon PLASMAVIE de Trois-Rivières a eu 10 ans en novembre.**
- **Le Centre GLOBULE de Sainte-Foy a eu 20 ans en novembre.**
- **Le Centre GLOBULE de Brossard a eu 10 ans en décembre.**
- **Le Centre GLOBULE de Laval a eu 15 ans en décembre.**

À chacune de ces occasions, une soirée spéciale a été organisée pendant laquelle l'équipe du centre a pu célébrer l'anniversaire et le travail accompli. On a également salué l'apport des bénévoles ainsi que des donneuses et donneurs. Toutes les personnes invitées ont pu non seulement manger une part du gâteau d'anniversaire, mais surtout écouter les témoignages de personnes ayant donné ou reçu des produits sanguins qui ont parlé de l'importance de la mission d'Héma-Québec dans leur vie.

Soirées de reconnaissance pour les donneurs, donneuses et bénévoles

De septembre à novembre 2023, neuf soirées ont été organisées aux quatre coins du Québec pour les donneurs et donneuses de produits sanguins, les donneuses de lait maternel ayant atteint un jalon et pour les personnes ayant fait un don de cellules souches. En 2023, ces soirées ont permis de rendre hommage à plus de 1 630 personnes.

Pour recevoir une invitation à ces soirées, un donneur ou une donneuse doit avoir atteint un nouveau jalon du 1^{er} août au 31 juillet de l'année précédente. Le nombre de dons faits par ces personnes invitées à l'ensemble des soirées de reconnaissance en 2023 est de 315 500! Pour les donneuses de lait maternel invitées, on parle de près de 22 000 bouteilles de lait livrées durant cette période!

Au printemps 2023, il y a aussi eu 13 soirées pour les bénévoles des comités organisateurs ainsi que pour les bénévoles permanents d'Héma-Québec et ceux de l'Association des bénévoles du don de sang (ABDS).



CRÉATION D'UN OUTIL DE RÉALITÉ VIRTUELLE

À l'automne 2023, Héma-Québec a lancé une expérience de réalité virtuelle qui vise à démystifier le processus du don de sang et à réduire les appréhensions de la population à son égard. L'organisme a fait appel à une firme spécialisée pour réaliser un projet immersif dont l'objectif était de démontrer à de potentiels nouveaux donneurs et donneuses la fluidité de l'expérience et le soutien du personnel.

À l'aide de casques et de manettes de réalité virtuelle, les utilisatrices et utilisateurs sont plongés dans un univers animé reproduisant de manière réaliste un centre de dons d'Héma-Québec. Au cours de cette expérience virtuelle, ils franchissent en accéléré toutes les étapes d'un don de sang, de l'accueil jusqu'au prélèvement. Tout au long de ce parcours, ils sont accompagnés par des avatars représentant le personnel du centre et recevront de l'information sur le don et la démarche.

Pendant la première phase du projet pilote, les bénévoles de l'Association des bénévoles de don de sang (ABDS) ont apporté les casques avec eux à des activités de recrutement tenues un peu partout au Québec. De janvier à avril 2024, l'expérience a également été offerte dans des centres de dons ainsi que dans des cégeps et des universités. La rétroaction obtenue sert de base à la création d'une nouvelle version de l'expérience sur le don de plasma, qui sera disponible en 2024.



Dixième anniversaire de la Banque publique de lait maternel

En 2013, l'équipe d'Héma-Québec obtient le mandat de mettre en place la Banque publique de lait maternel, un service qui n'existe alors pas au Québec. En février de l'année suivante, une mère s'inscrit pour la première fois comme donneuse de lait maternel, puis, deux mois plus tard, en avril 2014, la toute première bouteille de lait maternel est livrée à une unité de néonatalogie du Québec. Depuis, chaque année, environ 1 000 bébés prématurés bénéficient de ce produit naturel qui les aide non seulement à se développer, mais aussi à éviter de contracter des maladies intestinales qui peuvent leur être fatales.

Au printemps 2024, cet important anniversaire a été souligné notamment par la parution d'un dossier spécial dans le cinquième numéro du Magazine d'Héma-Québec (publié en mars) et par une série d'entrevues publiées sur les réseaux sociaux mettant en vedette les acteurs et actrices incontournables de cette décennie de solidarité maternelle.



Chanel,
donneuse de lait
maternel

Amélioration du processus de recrutement pour le Registre des donneurs de cellules souches

Pendant la dernière année, Héma-Québec a amélioré le processus par lequel elle recrute des personnes pour son Registre des donneurs de cellules souches. Auparavant, les bénévoles en kiosque offraient avant tout de l'information au sujet du don de cellules souches. Les personnes intéressées devaient ensuite se rendre sur le site Web d'Héma-Québec, remplir un formulaire, attendre de recevoir par la poste la trousse de frottis buccal et la renvoyer. Désormais, il est possible de recevoir, utiliser et remettre sa trousse de frottis buccal sur place. Le processus est donc beaucoup plus rapide et efficace. Et les résultats en témoignent : les inscriptions faites en kiosque comptent déjà pour 32 % des inscriptions au Registre.

Obtention de l'accréditation FACT-JACIE pour la cryopréservation des dons de cellules souches autologues

Une collaboration rapprochée existe depuis plusieurs années entre Héma-Québec et le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), qui est l'un des clients du service de cryopréservation des cellules souches périphériques autologues d'Héma-Québec. Les deux organisations travaillent ensemble notamment dans le but d'obtenir leur accréditation à la Foundation for the Accreditation of Cellular Therapy (FACT). Pendant le dernier exercice financier, la FACT a procédé à l'inspection du laboratoire de cellules souches en février 2024; son rapport devrait être déposé au courant de l'année. Comme il s'agit de la dernière étape du processus, Héma-Québec prévoit obtenir l'accréditation FACT-JACIE en 2024, comme prévu.

Cette accréditation viendra certifier les standards de qualité pour l'ensemble des processus associés à la greffe, depuis la collecte

par aphérèse, la fabrication et cryopréservation de produits jusqu'à l'administration de ceux-ci aux patients. Cette certification commune favorisera également le développement d'un partenariat encore plus abouti entre les deux institutions. Les améliorations apportées bénéficieront aussi aux autres centres transplantateurs de cellules souches autologues qui bénéficient des services du laboratoire de cellules souches d'Héma-Québec, à savoir l'Hôpital général juif, le CHUS Fleurimont et l'Hôpital Sacré-Cœur.

Anémie falciforme : des efforts importants de sensibilisation

L'anémie falciforme est une maladie héréditaire du sang qui touche particulièrement les communautés noires. Maladie chronique, elle provoque plusieurs complications, dont des crises douloureuses qui surviennent de manière répétée pour certaines personnes atteintes. Un des traitements pour améliorer leur qualité de vie consiste à procéder à des échanges sanguins (érythraphérèse) afin de retirer les globules rouges de la personne atteinte par ceux de donneurs en santé.

Le défi est encore plus imposant quand on sait que les personnes qui reçoivent des transfusions sur une base fréquente sont à risque de développer des anticorps qui se traduisent par des réactions adverses lors de la transfusion. Pour réduire ces réactions indésirables, il est démontré que le fait que le donneur et le receveur aient un bagage génétique similaire est avantageux.


Malgré des résultats encourageants depuis le lancement du programme de sensibilisation à l'anémie falciforme en 2009, le nombre de personnes atteintes d'anémie falciforme nécessitant des échanges sanguins est en hausse et se situe aujourd'hui à environ 200 personnes. Ce sont donc potentiellement 26 000 dons de sang qui sont nécessaires, chaque année, pour améliorer la qualité de vie de ces personnes.

Anémie falciforme : la campagne « 130 pour 1 »

Cette campagne – dont le nom réfère au fait qu’il faut en moyenne 130 donneuses ou donneurs distincts pour soigner une personne atteinte d’anémie falciforme en un an – a été l’occasion pour l’organisation de faire de la sensibilisation de manière plus large et plus ambitieuse que par le passé.

Diffusée depuis 2022, la vidéo de la campagne « 130 pour 1 » est un outil très important pour faire connaître cet enjeu en illustrant le défi du point de vue du receveur ou de la receveuse. Sa qualité est d’ailleurs reconnue à l’international, notamment par le Global Blood Fund, organisation qui se consacre à la réduction des inégalités dans le monde en matière de sécurité et de suffisance du sang. Elle recense notamment les bonnes pratiques d’organismes comme Héma-Québec dans le monde, surtout en Afrique, continent où l’anémie falciforme est un enjeu significatif. En 2024, le Global Blood Fund a adapté la vidéo à la réalité africaine, et cette nouvelle version a été diffusée par différentes organisations du continent, notamment des banques de sang.

En février 2024, une campagne marketing a été lancée à l’occasion du mois de l’histoire des Noirs. Héma-Québec a demandé à une dizaine de personnalités influentes des communautés noires du Québec de prendre la parole. Certaines de ces personnes étaient touchées de près, au sein de leur famille, par l’anémie falciforme. Ces personnalités se sont engagées à tenter l’expérience du don, dans plusieurs cas pour la première fois. La cause était également portée par deux stations de radio montréalaises, dont les animateurs et animatrices ont parlé de la cause en ondes.



FAITES PARTIE DU NOMBRE

130 pour 1

Il faut 130 donneurs compatibles chaque année pour traiter une seule personne adulte atteinte d’anémie falciforme (avec le programme d’échange sanguin automatisé). Pour augmenter l’efficacité des transfusions, il est important qu’un donneur et un receveur partagent le même bagage génétique. Voilà pourquoi les donneurs noirs sont précieux pour la communauté.

Personnel

Projet Expérience employé

Amorcé en 2022 en collaboration avec HEC Montréal, le projet Expérience employé a pour but de fidéliser et mobiliser l'ensemble du personnel ainsi que d'accroître son bien-être en procurant un environnement de travail fertile aux occasions valorisantes et enrichissantes.

Pendant le dernier exercice financier, le taux de participation des employés et employées à la deuxième vague du sondage a été élevé. L'analyse des résultats, combinée à ceux de la première vague du sondage, a permis de consolider les informations concernant l'expérience vécue ainsi que l'expérience souhaitée. Il a ainsi été possible de dégager les forces et les pratiques gagnantes qui distinguent Héma-Québec ainsi que certains freins qui demandent à être atténués et intégrés à des plans d'action. Les résultats de la deuxième vague du sondage sont en cours de diffusion au moyen de différents canaux de communication. L'objectif ultime de ce projet est d'investir dans les pratiques gagnantes de leadership pour que l'expérience vécue au quotidien par les employés et employées ainsi que les personnes candidates leur permette de tisser avec notre organisation des liens favorisant la mobilisation, le développement et le choix de demeurer activement dans l'organisation.

Politique contre le harcèlement psychologique

L'objectif de la politique est d'assurer que le personnel d'Héma-Québec puisse œuvrer dans un environnement de travail exempt de toute forme de harcèlement. Pour atteindre cet objectif, elle mise tant sur la prévention et la formation que sur le traitement des plaintes pour encadrer la gestion des situations problématiques et réduire leurs effets sur les personnes et équipes concernées. Au 31 décembre 2023, les trois éléments (prévention, formation, traitement des plaintes) étaient entièrement en place afin de mieux soutenir les personnes qui pourraient faire une demande d'intervention.

DĒMĒNAGEMENT DU CENTRE DE DÉPART DE QUÉBEC

Héma-Québec a ouvert en octobre 2023 un nouveau centre de départ à Québec pour l'ensemble du personnel qui travaille dans les collectes mobiles de l'est du Québec.

En plus de servir de lieu de départ chaleureux et convivial, il dispose également de bureaux, d'une salle de conférence et de salles de formation.

Numérique

Mise en place du nouveau progiciel de gestion intégré Synapse

Le passage à un nouveau progiciel de gestion intégré (PGI) occupe une place importante dans le Plan stratégique 2021-2027. Ce programme, véritable pierre angulaire du fondement technologique de l'organisation, permettra à Héma-Québec d'améliorer les échanges avec ses partenaires en s'appuyant sur une technologie numérique adaptée. À terme, les employés et employées de l'organisation profiteront de solutions technologiques modernes, efficaces et sécuritaires.

Après le choix d'un partenaire intégrateur, le lancement officiel du projet a eu lieu en septembre 2022 et a été suivi d'une phase d'exploration, qui s'est terminée en mars 2023. Depuis le début du dernier exercice financier, deux projets importants ont grandement avancé.

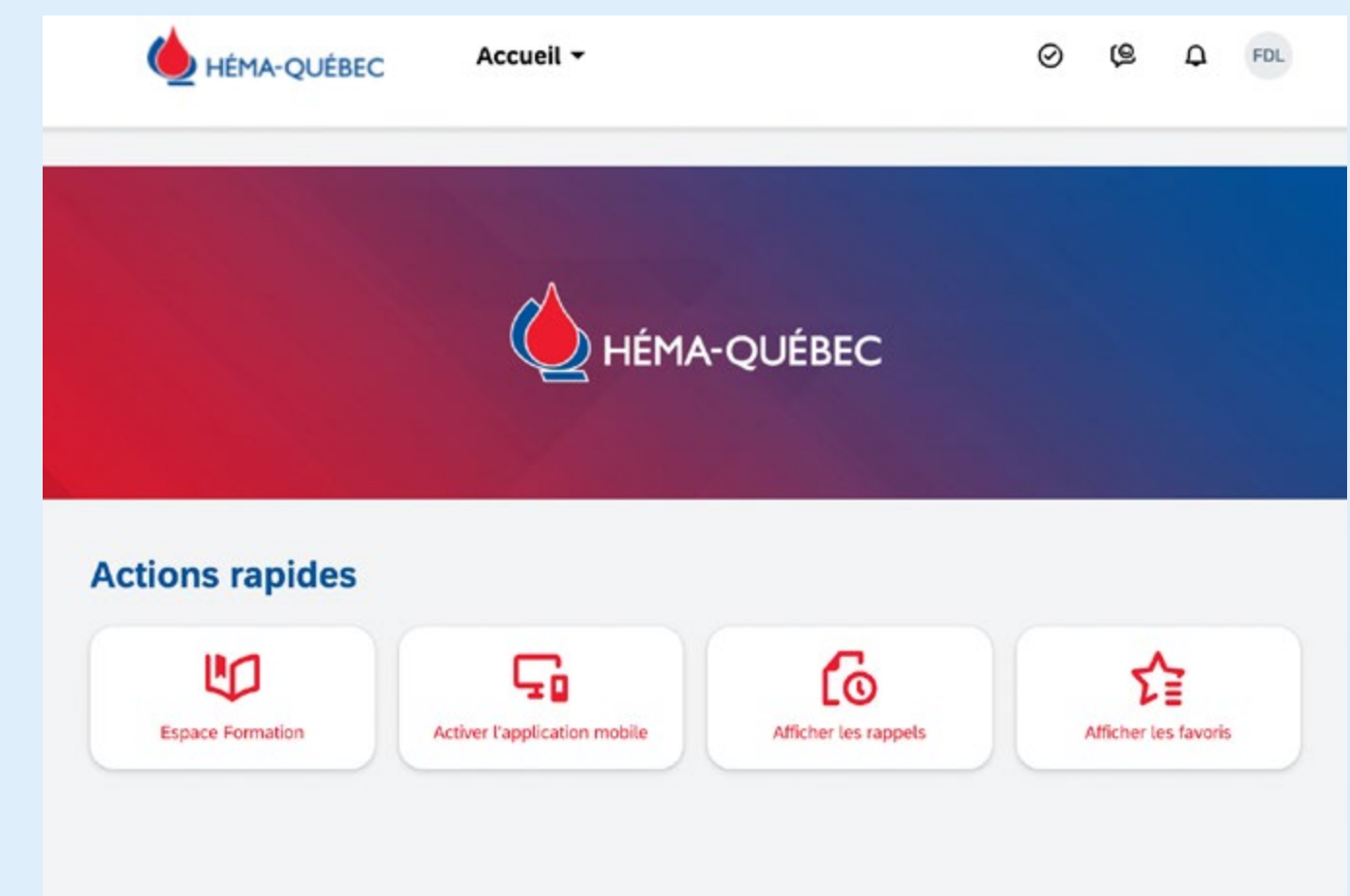
Projet 1 S4 HANA

Le premier projet concerne la gestion intégrée des produits stables. Après une phase exploratoire et des tests intégrés, l'équipe de projet a commencé à configurer la solution, étape qui devrait être terminée à l'automne 2024. Ensuite, il restera les tests complets de la solution, la documentation et la formation des usagers. Il a également été décidé d'ajouter à ce déploiement des fonctionnalités pour couvrir le mandat de distributeur unique des tissus humains. La mise en place complète est prévue pour la fin de l'année 2024.

Projet 2 Système de gestion de la formation

Le deuxième projet est l'implantation d'un nouveau système de gestion de la formation, appelé *Espace formation*.

Au 31 mars 2024, la refonte des profils, la conception et diffusion des formations, la création des données maîtres, les tests d'acceptation, l'assignation d'une équipe aux différentes clientèles, l'accompagnement personnalisé face aux changements et la création de matériel de soutien pour les apprenants internes et externes étaient réalisés. Il ne reste comme dernière étape que la migration finale des données.



Refonte des documents contrôlés

Toujours en cours, le projet de refonte documentaire d'Héma-Québec touche plus de 4000 documents contrôlés réglementés ou administratifs. Basés sur les principes d'amélioration continue, ses principaux objectifs sont de standardiser les documents et, plus précisément, de :

- construire une structure documentaire cohérente avec la chronologie des processus transversaux;
- clarifier les rôles et responsabilités des intervenants dans le processus;
- vérifier les points de contrôle qualité dans les documents;
- clarifier l'exécution des tâches à effectuer d'une façon standard et exacte, selon une suite logique des opérations;
- réunir tous les documents contrôlés de nature administrative dans le même outil informatique, avec les documents contrôlés de nature réglementaire.

Pendant l'exercice financier 2023-2024, outre la poursuite de la refonte documentaire dans l'organisation, l'équipe s'est concentrée sur les secteurs touchés par le projet Synapse, dont tous les processus sont en cours de révision : formation, approvisionnement, logistique, ventes, assurances qualité et finances. Au 31 mars 2024, 12 % des processus ont franchi toutes les étapes de la refonte documentaire, ce qui représente plus de 480 documents révisés ou rédigés.

LE PROJET DE REFONTE DOCUMENTAIRE D'HÉMA-QUÉBEC TOUCHE PLUS DE 4 000 DOCUMENTS CONTRÔLÉS RÉGLEMENTÉS OU ADMINISTRATIFS.

Projet Horizon : automatisation du laboratoire de qualification

Le projet Horizon vise le remplacement des tubes de prélèvement en verre par des tubes en plastique, ainsi que l'introduction d'une chaîne préanalytique au laboratoire de qualification. En effet, les tubes de prélèvement en verre sont en fin de vie, et ceux en plastique sont devenus la norme dans l'industrie. Ce changement facilite donc la continuité des opérations, car les nouveaux tubes de prélèvement en plastique sont disponibles auprès de plusieurs fournisseurs et facilement interchangeables.

Quant à elle, la chaîne préanalytique est une solution automatisée qui débouche et trie automatiquement les tubes; ce qui épargnera des gestes inutiles et des blessures au personnel tout en améliorant la gestion de conditionnement des tubes de prélèvement pour les fins d'analyses réglementaires. Héma-Québec anticipe donc des gains significatifs en productivité et en ergonomie grâce à ce projet qui a été mis en place en mai 2023. Une deuxième phase permettant l'autoenregistrement des tubes est prévue en 2025.



Mise à niveau du logiciel eProgesa

Utilisée depuis 2015, la solution logicielle eProgesa (qui avait succédé à la solution Progesa 2005) est le système informatique qui permet la gestion des besoins opérationnels des banques de sang et des centres de transfusion de sang. Elle assure la sécurité et la traçabilité des produits et des dérivés sanguins à partir de la collecte jusqu'à la distribution des produits. Pendant le dernier exercice financier, Héma-Québec a préparé le terrain pour la mise à niveau logicielle d'eProgesa en déployant en collecte mobile de nouveaux équipements en remplacement de matériel désuet qui n'aurait pas pu supporter le nouveau logiciel.

Innovation

Validation d'une nouvelle boîte de transport pour les produits sanguins

En février 2024, Héma-Québec a finalisé la validation de la boîte VIP PCM5, qui constitue un nouveau processus d'emballage pour le transport du sang total provenant des collectes. Ce projet a été lancé afin de développer un nouveau processus d'emballage avec un système thermorégulateur pour le transport du sang total répondant aux besoins des secteurs opérationnels d'Héma-Québec et respectant les normes de l'Association canadienne de normalisation (CSA). Fruit de plusieurs années de travail en recherche et développement au sein de la vice-présidence Affaires médicales et Innovation, le résultat est une boîte de transport unique au monde, qui respecte les exigences les plus strictes en matière de transport de longue durée dans des conditions extrêmes (entre -30 et 40 °C). Il s'agit d'un projet essentiel à la pérennité des opérations considérant la nature des produits transportés par Héma-Québec, des longues distances à couvrir (particulièrement pour les collectes en régions éloignées) et des grandes fluctuations du climat de la province.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Les équipes des vice-présidences Affaires médicales et innovation et Médecine transfusionnelle ont continué de mener des activités de recherche et de développement, tout en assurant un soutien et en jouant un rôle-conseil dans le cadre des opérations d'Héma-Québec. Ces équipes ont contribué à positionner Héma-Québec à titre de modèle d'innovation à l'échelle internationale pour l'ensemble des activités liées à ses domaines d'activité.

Les équipes ont poursuivi leurs activités courantes d'innovation, de développement et d'appui aux lignes de produits et aux services de l'organisation. Celles-ci comprennent de nombreux projets touchant tant les produits sanguins labiles, les cellules souches, le lait maternel, les tissus humains que les laboratoires de référence.



À sa quatrième année de publication, le Rapport d'activités scientifiques d'Héma-Québec présente un bilan de l'ensemble des études et projets menés du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. Pour en savoir plus sur les réalisations de l'organisation, n'hésitez pas à le consulter [ici](#). Il fait notamment état de la collaboration des membres de l'équipe d'Héma-Québec à la publication de 52 articles scientifiques pendant la période visée.

RETRAIT DU CRITÈRE D'EXCLUSION CONCERNANT LA VARIANTE DE LA MALADIE DE CREUTZFELDT-JAKOB

Étant donné que la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMCJ) peut être transmise par transfusion sanguine ou par infusion de produits dérivés du plasma, il était nécessaire, avant de lever le critère qui la concernait, d'évaluer rigoureusement les effets de cette décision. C'est pourquoi Héma-Québec a mené une étude pour examiner les données existantes sur les risques observés et modélisés de transmission de la vMCJ par transfusion. La conclusion était que les risques sont très faibles, comme le suggère d'ailleurs l'absence de cas transfusionnels au cours des 20 dernières années dans le monde. La tendance actuelle de réévaluer ou, pour certains pays, de retirer complètement les critères d'exclusion au don de sang concernant la vMCJ semble donc tant justifiée que sécuritaire et pourrait considérablement élargir l'accessibilité au don.

De plus, en collaboration avec la Société canadienne du sang, Héma-Québec a mis au point un modèle de simulation des risques afin d'évaluer la pertinence des critères d'interdiction au don qui sont maintenus dans différents pays malgré cette tendance. Le modèle, qui supposait que les critères d'interdiction actuels pour la vCJD étaient levés, tenait compte de nombreux paramètres : la prévalence de la vMCJ, l'historique de voyage des donneuses et donneurs, le génotype et le profil démographique des personnes ainsi que le type de produit sanguin labile prélevé. Sur la base de ce modèle, Héma-Québec a été en mesure de retirer les critères d'interdiction liés à la vMCJ à la fin de l'année 2023, sans effet sur la sécurité transfusionnelle, tout en élargissant le bassin de donneuses et donneurs potentiels.



Poursuite de l'évaluation des effets de l'élargissement de l'admissibilité aux dons de produits sanguins pour les HARSAH

Au cours de l'année 2023, Héma-Québec a réalisé plusieurs projets s'inscrivant dans le cadre de son objectif de rendre le don de produits sanguins plus inclusif. Héma-Québec continue aussi d'évaluer les effets de l'élargissement de l'admissibilité au don de produits sanguins pour les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HARSAH), un changement majeur entré en vigueur en 2022.

Au printemps 2023, Héma-Québec a notamment organisé, en collaboration avec la Société canadienne du sang, un symposium international sur les critères d'admissibilité fondés sur l'orientation sexuelle. Cet événement a permis à l'organisation de se tenir à jour sur l'évolution de la situation dans différents pays ayant retiré de tels critères et de partager avec d'autres organisations les meilleures pratiques en la matière.

Évaluation de la technologie d'inactivation des pathogènes (TIP)

Pendant le dernier exercice financier, Héma-Québec a également commencé l'évaluation de la technologie d'inactivation des pathogènes (TIP), laquelle réduit les risques de transmission d'infections par transfusion et pourrait éventuellement permettre d'alléger — voire éliminer — certains critères d'interdiction au don de sang. Ce changement aura des répercussions majeures sur l'ensemble des activités d'Héma-Québec : il doit donc être préparé et validé avec soin.

Afin de bien comprendre les bénéfices potentiels de la TIP, Héma-Québec a mis sur pied un modèle permettant d'estimer le risque résiduel de transmission de différents virus après l'implantation de la TIP

et sans interdictions liées aux comportements sexuels des donneurs. Dans le plus probable des scénarios considérés, et en supposant un retrait des critères d'interdiction en présence de la TIP, les risques de transmission du VIH, du VHB et du VHC étaient tous inférieurs par rapport au risque actuel. Cette analyse de modélisation suggère que la TIP réduit significativement le risque résiduel de transmission transfusionnelle du VIH, du VHB et du VHC, et pourrait permettre le retrait des critères d'interdiction au don liés aux comportements sexuels. Héma-Québec mène actuellement un projet afin d'établir les paramètres de prélèvement et de préparation des produits avec la TIP et de mieux comprendre les répercussions sur ses processus.

Nouvelle méthode d'isolation et de collecte des granulocytes

Les concentrés de granulocytes servent de traitement aux personnes atteintes de neutropénie sévère ayant des infections non contrôlées par des traitements pharmacologiques (antibiotiques ou antifongiques). Présentement, Héma-Québec prélève les granulocytes par aphérèse à l'aide d'une solution à base d'amidon qui permet de séparer les composants du sang. Puisqu'il existe des enjeux d'approvisionnement pour ce produit, Héma-Québec a décidé d'explorer la possibilité d'utiliser une nouvelle méthode de préparation des concentrés de granulocytes, à l'instar de ce qui se fait dans certains pays européens. Cette nouvelle méthode permet de recueillir la couche de leucocytes résiduels, riche en granulocytes, qui se retrouve dans un don régulier de sang.

L'adoption de cette méthode permettrait de valoriser un sous-produit normalement rejeté, les leucocytes résiduels. Elle permettrait aussi de simplifier le processus général de prélèvement des granulocytes,

puisqu'il ne serait plus nécessaire de recruter des donneurs et donneuses uniquement pour ces dons : on obtiendrait avec 10 dons réguliers de sang l'équivalent d'un don de granulocytes par aphérèse. Les premiers essais seront faits au printemps 2024 pour évaluer la viabilité et la fonctionnalité des cellules tout comme la stérilité du produit, avec l'objectif d'un passage complet à la nouvelle méthode à l'automne 2026.

Augmentation de la production de gouttes de plasminogène

En août 2013, la direction de la recherche d'Héma-Québec a développé une technique pour isoler le plasminogène, protéine du plasma, et en produire une solution concentrée. Il s'agissait d'un médicament fait sur mesure pour répondre aux besoins d'un jeune patient atteint de conjonctivite ligneuse (une maladie très rare pouvant entraîner la cécité) qui ne réagissait pas au traitement habituel de gouttes de plasma. La production de gouttes de plasminogène s'est accrue dans les dix dernières années, et particulièrement pendant le dernier exercice financier. En effet, Héma-Québec a dû augmenter sa production, puisqu'elle doit désormais offrir ce médicament spécialisé à six personnes dans la province.

Catherine,
donneuse de
plasma



25 ANS À COLLABORER

Partenariats stratégiques au
service du système de santé

Charlie,
receveuse de sang



PARTENARIATS STRATÉGIQUES AU SERVICE DU SYSTÈME DE SANTÉ

Partenariats en recherche

Organisation du congrès de la Société canadienne de médecine transfusionnelle

Héma-Québec a coorganisé l'édition 2023 du congrès de la Société canadienne de médecine transfusionnelle, qui a eu lieu en mai à Montréal. L'événement, d'une durée de quatre jours, a rassemblé plus de 400 professionnelles et professionnels de la santé de tout le pays, notamment certains membres des équipes scientifiques et médicales d'Héma-Québec, qui ont fait des présentations sur différents sujets de pointe dans le domaine. D'autres membres de l'organisation ont aussi contribué à l'aspect logistique de l'organisation du congrès (commandites, communication, facilitation terrain, etc.), lequel a été comme chaque année une belle occasion de rayonnement pour l'expertise d'ici, mais aussi de collaboration avec des gens de tout le pays.

Symposium sur la thérapie cellulaire

Héma-Québec a collaboré avec le Réseau de thérapie cellulaire, tissulaire et génique du Québec (Thécell) pour organiser un symposium qui s'inscrit dans le cadre plus large de la réflexion de l'organisation sur la thérapie cellulaire. Intitulé *Ensemble pour la*

thérapie cellulaire et la médecine régénératrice, l'événement a eu lieu en ligne le 22 septembre 2023. Les différents panellistes, spécialistes en recherche translationnelle, clinique, pharmacoéconomie, pharmacie et développement de compagnies ont réfléchi aux répercussions globales de ces thérapies selon trois angles différents :

- les défis scientifiques et techniques;
- les enjeux éthiques et réglementaires ainsi que l'évaluation des technologies et traitements;
- les enjeux de financement, la capacité de production et de traitement des patients de la pharmacoéconomie.

À l'initiative d'Héma-Québec et de Thécell, les panellistes du symposium publieront en 2024 un rapport qui résumera les discussions fructueuses qui ont eu lieu lors de ce symposium dans le but de guider le développement de nouvelles politiques pour les thérapies cellulaires et les traitements de médecine régénérative au Québec.

Symposium international sur les critères d'admissibilité fondés sur l'orientation sexuelle

En collaboration avec la Société canadienne du sang, Héma-Québec a organisé un symposium international, virtuel et gratuit, qui a eu lieu le 20 avril 2023. Cet événement d'une journée portait sur les stratégies mises en place afin de réduire les risques d'infections transmises par transfusion dans le cadre du retrait des critères de sélection fondés sur l'orientation sexuelle. Des spécialistes provenant de divers pays ayant adopté une évaluation non genrée et individualisée des risques ont partagé leur expérience et fait part des étapes entreprises pour documenter l'effet de ce changement de paradigme. Les similitudes et les différences de critères d'admissibilité entre les différents pays, ainsi



que les motifs qui ont servi à justifier l'application de ces critères ont été mis en évidence.

Publication d'un guide d'immunohématologie pour les banques de sang

Héma-Québec a participé à la rédaction de la première édition d'un guide d'immunohématologie en collaboration avec l'Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec (OPTMQ), l'Association professionnelle des chargés de sécurité transfusionnelle du Québec (APCSTQ) et plusieurs membres de l'Association des médecins hématologues et oncologues du Québec (AMHOQ). Né du désir d'adapter les pratiques à l'évolution rapide de la médecine transfusionnelle, le guide a pour objectif de renforcer les critères de qualité et de sécurité s'appliquant aux activités réalisées dans un laboratoire de banque de sang, en vue d'accorder la primauté au bien-être et à la protection des patients et patientes ainsi qu'à l'amélioration de la qualité des services offerts.

Mise à jour de la formation offerte aux résidents et résidentes en hématologie

La cohorte 2023-2024 des résidents et résidentes en hématologie des quatre facultés de médecine québécoises sera la première qui pourra bénéficier de la nouvelle formation mise sur pied par Héma-Québec pendant le dernier exercice financier. Cette formation médicale est un complément à leur stage en médecine transfusionnelle en centre hospitalier. Pour la première fois, cette formation sera désormais offerte en deux volets :

- Une formation en ligne, dont une douzaine de capsules vidéo totalisant huit heures et demie de matériel enregistré avec des spécialistes d'Héma-Québec. Ces capsules sont en ligne depuis février 2024 sur la plateforme Éducation Héma-Québec.

- Une visite en présentiel des installations d'Héma-Québec. Chaque cohorte de résidents et résidentes aura l'occasion au printemps de visiter les laboratoires de l'organisation ainsi qu'un centre de dons et de poser des questions aux spécialistes qui ont participé aux capsules.

Partenariat avec le Comité de biovigilance

Participation au forum de biovigilance sur la rémunération des donneurs et donneuses

Organisé en novembre 2023 par le Comité de biovigilance en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux et Héma-Québec, le 8^e forum de biovigilance avait pour thème la rémunération des donneurs et donneuses de plasma humain. Des spécialistes du Québec, du Canada et de l'étranger y ont fait des présentations sur l'évolution du marché du plasma, mais aussi sur les aspects éthiques, juridiques et médicaux de la rémunération du don de plasma.

Partenariats concernant les dons de sang et de plasma

La mise en place de partenariats joue un rôle essentiel dans la mobilisation des personnes qui font des dons et le recrutement de nouvelles. Différents types de partenaires collaborent avec Héma-Québec pour contribuer à assurer un approvisionnement suffisant en produits sanguins.



Romy,
receveuse de sang

Plusieurs organisations privées et publiques permettent la tenue de nombreuses collectes, par exemple en encourageant leur personnel à y participer, en contribuant à la promotion d'événements ou en nous fournissant des locaux dans leur établissement.

Les groupes communautaires ou à vocation sociale, quant à eux, peuvent intégrer des collectes à leurs activités courantes ou faire appel à leurs bénévoles pour les organiser. Les services de police et de sécurité incendie sont aussi des partenaires appréciés pour encourager le don de vie.

Par ailleurs, de nombreuses organisations mobilisent leurs équipes dans le cadre d'activités promotionnelles et de recrutement ayant pour but d'inciter les gens à aller donner dans un centre de dons d'Héma-Québec. Partout au Québec, des entreprises et des associations contribuent ainsi à améliorer le quotidien de personnes malades en créant un partenariat avec Héma-Québec. Ces collaborations contribuent grandement à sensibiliser la population au don de sang et de plasma. Elles constituent un pilier essentiel sur lequel Héma-Québec s'appuie pour accomplir sa mission première, année après année.

En 2023-2024, 1 806 collectes de sang ont été organisées grâce à la collaboration de comités organisateurs provenant d'organisations privées et publiques, d'établissements scolaires et de groupes communautaires.

MOBILISATION CIBLÉE POUR LE DON DE PLASMA

Les groupes d'étudiants des niveaux collégial et universitaire, ainsi que les entreprises, sont des partenaires importants du don de plasma, un type de don qui se fait uniquement dans les centres de dons d'Héma-Québec. Sur le plan scolaire, il peut s'agir d'organiser des compétitions amicales entre facultés ou encore de mobiliser les équipes sportives. En 2023-2024, de nombreuses organisations ont été approchées en région et ont très bien répondu à l'appel. Leur apport est crucial en ce qu'il contribue à faire connaître ce type de dons et à augmenter l'autosuffisance du Québec en plasma, un objectif prioritaire dans la stratégie d'Héma-Québec.

Au cours de l'exercice, 1 86 partenariats ont mené à 3 402 dons de plasma faits par 2 330 personnes, dont 690 personnes qui faisaient leur tout premier don. En tenant compte des personnes qui donnaient déjà du sang, on peut conclure que 52 % des personnes ayant fait un don de plasma dans le cadre d'un partenariat étaient de nouveaux donateurs et donneuses, pour un total de 1 213 personnes.



Programme de sang rare

Dénicher un sang rare compatible à celui d'une personne ayant besoin d'une transfusion peut être très complexe puisque, pour les personnes ayant un sang rare, moins de 1 personne sur 1 000 sera compatible. C'est pourquoi Héma-Québec, dont la banque de sang rare compte environ 2 000 culots congelés, souhaite diversifier cette dernière et la faire croître. Dans cette optique, l'objectif du programme de sang rare, dont le projet pilote a été lancé en janvier 2022 en partenariat avec neuf centres hospitaliers, est d'obtenir, en collaboration avec le personnel soignant, le consentement de ces personnes pour qu'Héma-Québec puisse les contacter.

Le lancement officiel du programme à l'échelle de la province a eu lieu en juin 2023. Au total, ce sont 59 patients ayant un sang rare qui ont été identifiés depuis le début du programme : 22 pendant la phase pilote et 37 depuis le lancement officiel du programme.

Si la phase 1 du projet consistait à établir le contact avec des patients identifiés comme ayant un sang rare et leur famille, la phase 2, elle, consistera à contacter les donneurs et donneuses d'Héma-Québec ayant été identifiés comme ayant un sang rare (groupe estimé à 250 personnes environ) pour les encourager à donner plus souvent. Ce contact pourrait aussi fournir à Héma-Québec l'occasion de joindre les membres de la fratrie de ces personnes, qui pourraient aussi avoir un sang rare. À la fin du dernier exercice financier, l'équipe du programme était en train de finaliser le plan de suivi de ces donneurs et donneuses.

PARTENARIAT AVEC LE DÉPARTEMENT DE SEXOLOGIE DE L'UQAM

Héma-Québec est soucieuse de mieux comprendre et d'améliorer l'expérience qu'elle offre aux communautés LGBTQ+. C'est dans cette optique qu'elle collabore depuis 2017 avec le département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), qui l'aide à répertorier les pistes d'amélioration et à prendre progressivement des mesures en matière de diversité et d'inclusion. Ce partenariat a été particulièrement important dans le cadre de la transition d'Héma-Québec vers des questionnaires non genrés (QNG) en 2022. En 2023-2024, ce partenariat a surtout été mis à profit dans le cadre de deux projets.

Le premier est un sondage mené auprès des personnes trans et non binaires qui visait entre autres à obtenir leur opinion quant aux options futures envisagées lors de l'inscription au don de sang, aux procédures modifiées et au contenu sur le site Web créé à leur intention. Ce sondage a permis de recueillir plusieurs réponses qui ont contribué à identifier des pistes pour poursuivre l'amélioration de la diversité et de l'inclusion à Héma-Québec. Les résultats sont actuellement en analyse par un groupe de travail à l'interne d'Héma-Québec.

Le deuxième projet était un sondage mené auprès du personnel et des bénévoles d'Héma-Québec sur l'évolution de leur expérience dans les centres de dons et en collectes mobiles depuis la mise en place des questionnaires non genrés. Les résultats de ce sondage seront disponibles en 2024; ils permettront à Héma-Québec d'identifier des pistes pour optimiser la formation du personnel en matière de diversité et d'inclusion.

Partenariats concernant les tissus humains

Mandat de distributeur unique de tissus humains

Vingt ans après le début de ses activités de prélèvement et de transformation de tissus humains, Héma-Québec s'est vu confier, par le ministère de la Santé et des Services sociaux, la gestion exclusive de l'approvisionnement en tissus humains pour l'ensemble du réseau de la santé. L'organisation fournissait à ce jour la majorité de ces produits, soit grâce à ses propres prélèvements ou à des achats, mais les centres hospitaliers pouvaient aussi directement faire affaire avec des fournisseurs internationaux.

Pour assumer ces nouvelles responsabilités essentielles à sa mission, Héma-Québec mettra en place un système d'achat centralisé. Dans le cadre de ce mandat, un registre centralisé de traçabilité des produits et de suivi des effets indésirables sera implanté suivant en ce sens une recommandation formulée par le Comité de biovigilance.

Pendant la période de transition qui prendra fin quelques mois suivant l'entrée en vigueur du mandat, le 2 décembre 2024, les centres hospitaliers devront finaliser l'arrimage de leur processus d'approvisionnement au nouveau système. De son côté, Héma-Québec est à établir les structures nécessaires à cet élargissement de ses activités.

Paule et Sophie,
mères de donneurs de
tissus humains



Au cours du dernier exercice financier, l'organisation a notamment mis en place une nouvelle équipe qui sera responsable de l'approvisionnement en tissus. Créée en avril 2023, cette direction a procédé à des rencontres exploratoires avec les différents fournisseurs présents sur le marché et finalisé la stratégie d'approvisionnement qui sera suivie dans le cadre du mandat de distributeur unique tout en s'appuyant sur les consultations effectuées avec des médecins greffeurs à titre de spécialistes.

Cette stratégie est déjà mise en œuvre, puisqu'à la fin de l'exercice financier, la direction des stratégies d'acquisition en tissus humains d'Héma-Québec avait déjà lancé des appels d'offres et était en négociation avec différents fournisseurs pour que l'organisation soit en mesure de remplir son mandat de distributeur unique comme prévu à la fin de l'année 2024.

Participation à une commission parlementaire sur le don d'organes et de tissus

En janvier 2024, Héma-Québec a participé aux auditions publiques de la Commission de la santé et des services sociaux de l'Assemblée nationale du Québec, qui avait le mandat d'initiative d'étudier les moyens facilitant le don d'organes ou de tissus, notamment l'instauration de la présomption de consentement. En tant qu'organisme responsable de la distribution de tissus humains dans la province, Héma-Québec a fait valoir son expertise en déposant un mémoire, en répondant aux questions de la commission et en participant aux travaux de réflexion sur l'amélioration du système québécois de don.

Partenariats régionaux pour l'approvisionnement en tissus humains

Grâce à de nouvelles ententes de collaboration, des postes de coordination au prélèvement et au développement des tissus humains ont été créés en 2023 au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, au CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec ainsi qu'au CHU de Québec-Université Laval. Chaque coordonnateur ou coordonnatrice a comme rôle de s'assurer que tous les donneurs ou donneuses de tissus potentiels de la région sont identifiés et recommandés à Héma-Québec. De plus, selon le cas, la ou le titulaire est en mesure de coordonner le processus de don en faisant la qualification de la personne, en plus d'effectuer le prélèvement des tissus oculaires sur place, puisque ce type de prélèvement ne requiert pas d'installations spécifiques comme pour les autres types de prélèvements.

À l'image du modèle déployé dans le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, ces ententes permettent un travail de proximité avec les équipes de soins afin de bien coordonner toutes les étapes du processus, de l'identification au don. Ce partenariat permet d'épargner un temps précieux pour réduire les délais de prélèvement et d'assurer une meilleure qualité des tissus obtenus.

Des ententes de partenariats ont également été conclues avec des établissements de la grande région de Montréal. Il y aura donc des responsables du prélèvement de tissus oculaires d'Héma-Québec dans les centres suivants : Centre universitaire de santé McGill, site Glen; Hôpital Pierre-Le Gardeur; Centre multiservice Claude-David, et Hôpital Maisonneuve-Rosemont.

Partenariat avec le Bureau du coroner

La présence d’agentes et d’agents de liaison d’Héma-Québec auprès du Bureau du coroner de jour et de soir permet à l’organisation d’agir rapidement pour établir un lien avec la famille des personnes récemment décédées lors d’événements nécessitant l’intervention d’un coroner. En 2023-2024, cette collaboration qui permet de raccourcir considérablement le temps requis pour obtenir l’autorisation de prélever les tissus humains, maximisant ainsi leur potentiel en vue d’une greffe, s’est traduite par :

- 167 recommandations provenant de dossiers traités par le Bureau du coroner (toutes sources confondues);
- 110 recommandations venant des agentes et agents de liaison au Bureau du coroner seulement;
- 193 personnes prélevées dans le cadre de dossiers traités par le Bureau du coroner.

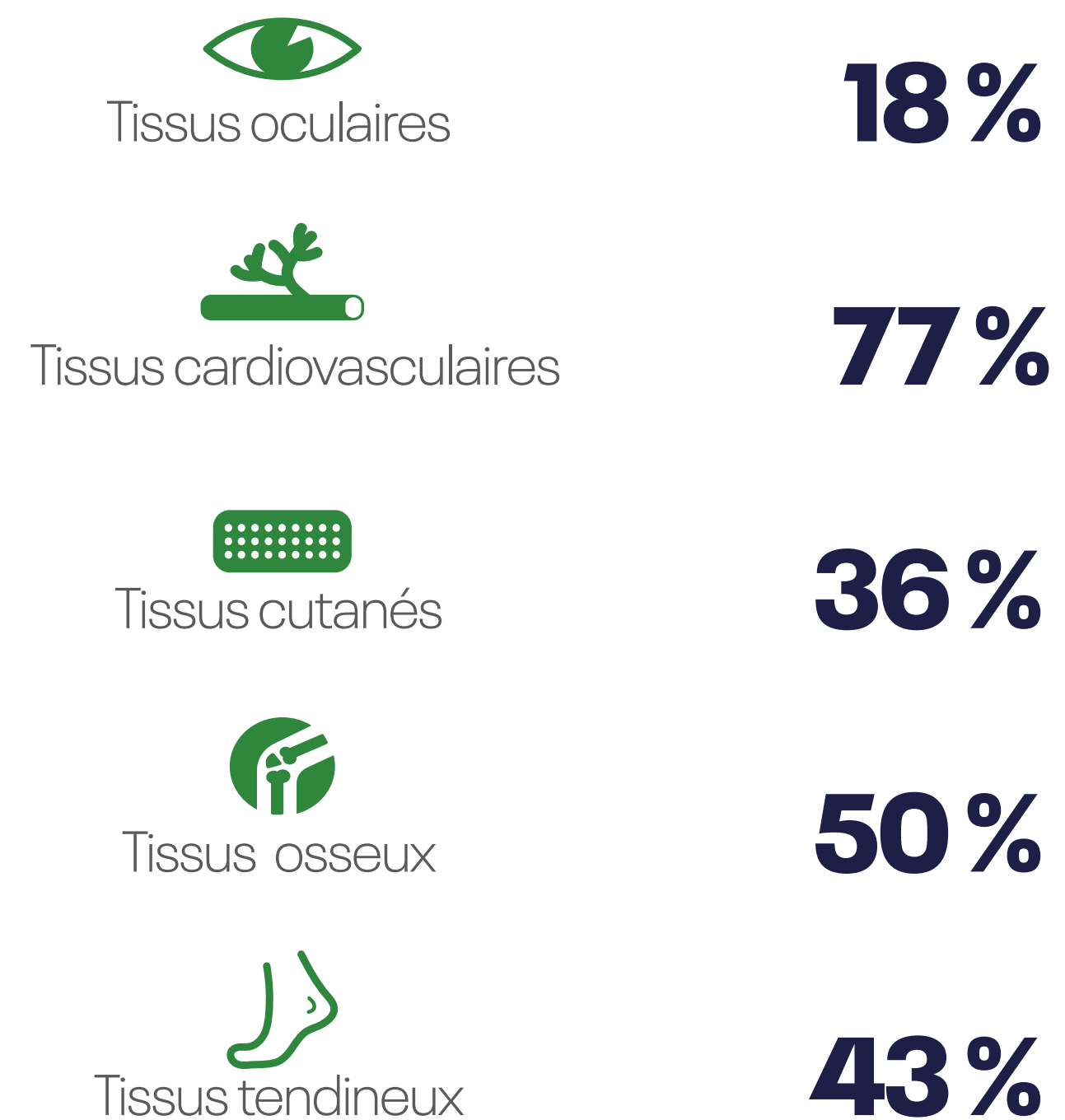
Le nombre de dossiers consultés dans le système de gestion des cas du Bureau du coroner a connu une légère augmentation par rapport à l’an dernier. Le nombre de personnes prélevées, quant à lui, est resté sensiblement le même, soit 193 en 2023-2024 (196 en 2022-2023).

Partenariat avec l’Unité de coordination clinique des services préhospitaliers d’urgence (UCCSPU)

En 2023-2024, le personnel soignant de l’Unité de coordination clinique des services préhospitaliers d’urgence (UCCSPU) a recommandé 1 158 donneurs et donneuses à Héma-Québec. Il s’agit d’une augmentation de 11 % par rapport à l’année précédente.

PRÉLÈVEMENTS PROVENANT DES DÉCÈS SIGNALÉS AU BUREAU DU CORONER (par type de tissus)

2023-2024





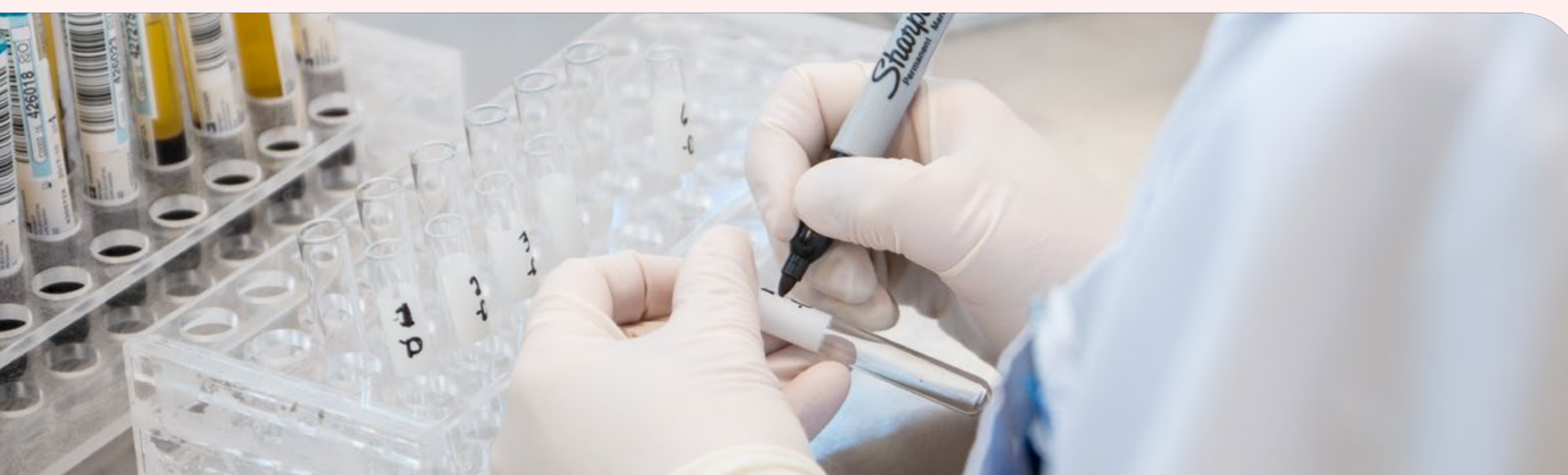
Partenariat avec le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)

En 2023-2024, ce partenariat a entraîné des résultats semblables à ceux de l'an dernier (310 recommandations en 2023-2024 contre 311 en 2022-2023). Ce modèle inspire d'autres établissements dans leurs travaux pour centraliser le processus d'identification et de recommandation des donneuses et donneurs potentiels de tissus.

Don de tissus en contexte d'aide médicale à mourir (AMM)

Au Québec, le nombre de décès ayant lieu dans le cadre de l'aide médicale à mourir (AMM) est en augmentation depuis l'entrée en vigueur de la Loi concernant les soins de fin de vie en 2015. Ainsi, entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023, 5 211 personnes ont eu recours à l'AMM, ce qui représente 6,8 % de tous les décès dans la province. Une hausse d'environ 15 % est prévue en 2023-2024. L'AMM n'est donc plus un soin rare ni marginal. L'existence de cette nouvelle option de fin de vie amène les professionnels et professionnelles de la santé à offrir aux personnes qui en font la demande l'occasion d'exprimer leurs volontés à propos du don d'organes et de tissus.

Une nouvelle procédure de recommandation de donneuses et donneurs potentiels de tissus ayant recours à l'AMM a été travaillée avec différents partenaires, dont un groupe de médecins administrateurs d'AMM de Lanaudière. Les différentes étapes de la conception de cet outil (rencontres avec médecins greffeurs, partenariat avec les Groupes interdisciplinaires de soutien (GIS), etc.) se sont échelonnées pendant l'année. Cette procédure aidera les équipes de soins qui travaillent en AMM à aborder le sujet avec leurs patients et patientes. Elle les outillera également pour faire une recommandation précoce en fonction de critères d'exclusion et de la volonté des patients. Ce type de recommandations offre de nombreux avantages, tant pour la personne qui fait un don qu'en ce qui concerne la qualification des tissus et les démarches administratives.



SERVICES D'ANALYSES POUR TRANSPLANT QUÉBEC

Les laboratoires spécialisés d'Héma-Québec soutiennent Transplant Québec en réalisant des tests de qualification pour déterminer si un candidat au don d'organes est porteur d'infections transmissibles par le sang.

Ces tests doivent être obtenus rapidement avant le prélèvement en vue d'une greffe. Ils sont réalisés en utilisant des équipements et des réactifs spécialisés qui ne se trouvent pas en milieu hospitalier.

166

**échantillons traités pour
Transplant Québec en 2023-2024**

Groupe de travail pour une meilleure gestion des tissus cardiaques

En 2023-2024, ce sont 30 cœurs qui ont été prélevés grâce à la révision du processus faite par ce groupe de travail, ce qui représente 24 % des tissus cardiovasculaires prélevés pendant l'exercice financier.

Dans ce but d'augmenter le recrutement de donneurs et donneuses de tissus cardiaques, un comité a été constitué en décembre 2021, regroupant des représentants d'Héma-Québec, de l'Association des pathologistes du Québec, du Bureau du coroner, de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec – Université Laval, du CHUM et du Centre universitaire de santé McGill, ainsi que du Laboratoire des sciences judiciaires et de médecine légale. Ce groupe a proposé des solutions visant à rendre possible le prélèvement de valves pulmonaires, tout en permettant aux pathologistes et au coroner de bien établir la cause du décès à l'aide des tissus cardiaques résiduels.

Partenariats concernant les cellules souches

Évolution des partenariats avec six centres hospitaliers pour le don de sang de cordon

Dans les dernières années, Héma-Québec a pris la décision de restreindre le nombre de centres préleveurs de sang de cordon dans le but de mieux utiliser ses propres ressources ainsi que celles des centres hospitaliers, l'objectif ultime étant d'augmenter la quantité, la qualité et la diversité ethnique des unités de sang de cordon mises en banque.

Il y a désormais six centres préleveurs de sang de cordon : le Centre hospitalier universitaire (CHU) Sainte-Justine, l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval, le Centre universitaire de santé McGill (CUSM), le Centre hospitalier de St. Mary, l'Hôpital de LaSalle et l'Hôpital général juif.

Partenariat avec Swab the World

La Fondation Swab The World (STW) est un organisme montréalais à but non lucratif dont la mission est d'accroître la diversité ethnique des registres de cellules souches du monde entier afin d'augmenter les probabilités de compatibilité pour tous. La fondation accompagne les malades du monde entier qui cherchent un donneur ou une donneuse compatible à mener une campagne de recrutement fructueuse. Très présente en ligne et sur les campus scolaires, STW offre à Héma-Québec une portée additionnelle pour rejoindre ses publics cibles.

L'entente qui lie Héma-Québec et la Fondation Swab The World permet aux deux organisations de conjuguer leurs efforts de recrutement

pour augmenter le nombre d'inscriptions au Registre des donneurs de cellules souches et de le diversifier. Dans le cadre de ce partenariat, Héma-Québec permet entre autres à STW d'installer des kiosques de recrutement de donneurs à proximité de ses collectes de sang en milieu universitaire, et fournit à STW des trousse de frottis buccal qui permettent l'inscription au Registre.

Au cours de l'exercice financier 2023-2024, STW a tenu 111 événements, dont 40 kiosques permettant le frottis buccal sur place.

NOUVEAU PARTENARIAT AVEC UN CENTRE HOSPITALIER POUR LA CRYOPRÉSERVATION DE CELLULES SOUCHES AUTOLOGUES

Un nouveau centre hospitalier s'ajoute à la liste des clients des services de cryopréservation de cellules souches autologues d'Héma-Québec : l'Hôpital Charles-Le Moyne.

Le service devrait être offert pour la première fois en 2024. Les quatre autres centres sont les suivants : le CHUM, l'Hôpital général juif, le CHUS Fleurimont et l'Hôpital Sacré-Cœur.



Partenariat concernant le lait maternel

Comité consultatif pour la Banque publique de lait maternel

Le comité consultatif sur le lait maternel rassemble des représentants et représentantes d'Héma-Québec, du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ainsi que des spécialistes des centres hospitaliers de la province qui utilisent le lait maternel de banque. Les rencontres ont lieu de deux à trois fois par année et portent sur les différents enjeux de la banque publique et de l'utilisation en contexte hospitalier du lait maternel. Héma-Québec organise conjointement ce comité avec le MSSS afin de solliciter l'avis de spécialistes en la matière et se tenir à jour au sujet des pratiques spécialisées en milieu hospitalier, mais aussi pour suivre l'évolution des besoins de ses partenaires.

Mandat de gestion du Système d'information intégré sur les activités transfusionnelles et d'hémovigilance (SIIATH)

Depuis mai 2018, la vice-présidence aux technologies de l'information et à la stratégie numérique est responsable de la gestion de l'actif du SIIATH pour l'ensemble du réseau de la santé. Cette solution logicielle exerce une fonction névralgique pour la gestion des inventaires des produits sanguins, de leur réception à l'hôpital jusqu'à la transfusion. Elle assure notamment la traçabilité de l'ensemble des activités transfusionnelles des banques de sang du Québec.

Dans le cadre de son mandat auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux, Héma-Québec a terminé en 2023 la mise à jour et la migration du SIIATH vers une nouvelle plateforme infonuagique privée. La migration est donc terminée pour les 93 centres hospitaliers exploitant des banques de sang dans le réseau québécois.

Association des bénévoles du don de sang (ABDS)

Présente partout au Québec avec ses 13 sections régionales, l'Association des bénévoles du don de sang (ABDS) a pour mission de soutenir le recrutement de nouveaux donneurs et donneuses en partenariat avec Héma-Québec. Pendant le dernier exercice financier, plus de 800 kiosques ont été déployés dans le cadre des collectes, assurant ainsi la prise de plus de 26 000 rendez-vous. L'ABDS a également organisé plus de 500 activités et recruté une centaine de bénévoles. Cette mobilisation record n'est sans aucun doute pas étrangère aux excellents résultats de nombreux centres en matière de dons de plasma.

Une des nouvelles importantes du dernier exercice financier est l'évolution de l'implication de l'ABDS dans le recrutement pour les cellules souches. En effet, aux 35 kiosques de sensibilisation au don tenus dans des cégeps et des universités entre septembre 2023 et mars 2024, les personnes intéressées ont pu pour la première fois s'inscrire directement au Registre de donneurs de cellules souches en faisant leur frottis buccal sur place. Ce sont 600 inscriptions qui ont été enregistrées ainsi dans la dernière année!

Lancée en pleine pandémie, la cellule jeunesse de l'ABDS a continué de croître pour atteindre plus de 200 membres actifs au 31 mars 2024. Certains d'entre eux font d'ailleurs partie des associations étudiantes de l'Université de Montréal, le comité Sang-Cible, et de l'Université McGill, la McGill Students' Blood Donors Association (MSBDA). Pendant le dernier exercice financier, les démarches de création d'une troisième association universitaire ont avancé, cette fois à l'Université Concordia.

Les projets n'ont pas manqué dans la dernière année pour la cellule jeunesse : deux collectes-événements à l'Université Laval et au Complexe



Desjardins de Montréal, l'événement Je donne la vie en cadeau et le défi Plasma. De plus, le comité Sang-Cible et la MSBDA ont tenu des activités locales pour sensibiliser la population estudiantine de leur université.

Cependant, les deux plus gros projets ont été la Foire du don de soi et la compétition interuniversitaire Plasmattaque. La Foire, une initiative du comité Sang-Cible, a eu lieu le 7 février 2024 à l'Université de Montréal : on y a tenu 7 kiosques différents pour présenter tous les secteurs d'activité d'Héma-Québec. Pour ce qui est de la Plasmattaque, la compétition, remportée cette année par les étudiants et étudiantes de l'Université de Sherbrooke, a poussé en deux semaines les participants et participantes à faire près de 540 dons à travers la province. Dans les deux cas, il s'agit aussi d'une occasion pour les ambassadeurs et ambassadrices de faire la promotion du don sous toutes ses formes, de se rencontrer entre eux et de produire du nouveau contenu de sensibilisation qui est relayé par l'ABDS.

Fondation Héma-Québec

La Fondation Héma-Québec orchestre des collectes de fonds et apporte son soutien financier à des projets novateurs et stratégiques d'Héma-Québec dans ses différents secteurs d'activité, soit les produits sanguins, les produits stables, les cellules souches, les tissus humains et le lait maternel.

Elle appuie notamment l'Association des bénévoles du don de sang (ABDS) dans sa mission de recruter de nouveaux donneurs et donneuses et de sensibiliser la population à l'importance du don de sang. Pendant le dernier exercice financier, la Fondation a octroyé 15 000 \$ pour un projet de formation de pointe offerte aux techniciens et techniciennes en immunologie érythrocytaire et 50 000 \$ pour contribuer au financement d'un projet de test de détermination du facteur rhésus fœtal.

En 2023-2024, la Fondation a aussi vécu de grands changements : une nouvelle présidente du conseil d'administration a été nommée en juin 2023, et la nouvelle directrice générale est entrée en fonction en novembre de la même année. Par ailleurs, les membres du conseil d'administration ont rédigé un plan stratégique de transformation et de croissance incorporant divers projets ambitieux : création d'un nouveau collectif de délégués dans diverses régions de la province, modernisation des communications, révision des activités philanthropiques, etc.

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES D'HÉMA-QUÉBEC À DES ÉVÈNEMENTS

Pendant l'exercice financier 2023-2024, la contribution financière d'Héma-Québec à des événements (qu'il s'agisse de l'achat de billets, de dons d'articles promotionnels ou d'un appui financier) a totalisé 24 856, 90 \$.

Voici la liste des organismes qui ont reçu des contributions :

- Association d'anémie falciforme du Québec
- Fondation Émergence
- Interligne
- Gala Dynastie
- Swab the World
- Table ronde du Mois de l'histoire des Noirs

Partenaires institutionnels

Dans le cadre de sa mission, Héma-Québec a pour mandat de développer et de maintenir des partenariats afin de favoriser le partage d'information et l'avancement de connaissances et des techniques qui leur sont associées. L'importance de ces partenariats est d'ailleurs enchâssée dans la *Loi sur Héma-Québec et sur le Comité de biovigilance*, qui stipule que l'organisation doit notamment maintenir de tels liens avec les structures poursuivant un type d'activité semblable à la sienne, que ce soit au Canada ou à l'échelle internationale.

Héma-Québec tient à saluer les nombreux partenaires avec lesquels elle a eu la chance de collaborer au cours de l'année 2023-2024.

- AABB
- Alpha-1 Canada
- America's Blood Centers
- Americas' SAP Users' Group
- American Association of Tissue Banks
- American Red Cross
- American Society for Apheresis
- American Society of Histocompatibility and Immunogenetics
- AOH Québec
- Association canadienne des dons d'organes et de tissus
- Association canadienne de porphyrie
- Association d'anémie falciforme du Québec
- Association des bénévoles du don de sang (ABDS)
- Association des médecins hématologues et oncologues du Québec
- Association for Blood Donor Professionals (ADRP)
- Association des patients immunodéficients du Québec (APIQ)
- Association de thérapie génique du Québec
- Association professionnelle des Chargés de sécurité transfusionnelle (CST) du Québec (APCSTQ)
- Banque de cerveaux Douglas – Bell Canada
- Banque d'yeux du Centre universitaire en ophtalmologie
- Banque d'yeux du Québec
- Biomedical Excellence for Safer Transfusion
- Bureau du coroner
- Centre de recherche évaluative en santé (CRES)
- Centre de traitement des inhibiteurs
- Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)
- Chambre des notaires du Québec
- CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean
- Consortium for Blood Group Genes
- Comité consultatif national de médecine transfusionnelle
- Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins
- Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL)
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
- COCQ-SIDA
- Cord Blood Association
- Corporation des thanatologues du Québec
- Établissement français du sang
- Fédération mondiale de l'hémophilie (FMH)
- Fondation canadienne du SGB/PDIC
- Fondation Émergence

- Fondation Héma-Québec
- Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies
- Fonds de recherche du Québec – Santé
- Foundation for the Accreditation of Cellular Therapy (FACT)
- Groupe CSA
- Groupe de travail sur l'immunité face à la COVID-19 (GTIC)
- Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS)
- Institut national de la recherche scientifique
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
- Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (IUCPQ)
- International MakSystem User Group (IMUG)
- International Plasma Fractionator Association (IPFA)
- International Society of Blood Transfusion (ISBT)
- International Society of Hematology
- Laboratoire des sciences judiciaires et de médecine légale
- Leucan
- Market Research Bureau (MRB)
- McMaster University
- Ministry of Health of Ontario
- Mitacs
- Network of Rare Blood Disorder Organizations (NRBDO)
- Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec :
Formaline
- Plasma Protein Therapeutics Association (PPTA)
- Platelet Immunology Working Party (PIWP)
- Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)
- Regroupement des directeurs des cliniques des traitements de l'hémophilie du Québec
- Réseau canadien d'angioœdème héréditaire (RCAH)
- Réseau de thérapie cellulaire, tissulaire et génique du Québec (ThéCell)
- Safe Blood for Africa Foundation
- Santé Canada
- Société canadienne de l'hémophilie
- Société canadienne de l'hémophilie – section Québec
- Société canadienne de médecine transfusionnelle
- Société canadienne du sang
- Société de leucémie et lymphome du Canada
- The Canadian Donation and Transplantation Research Program
- Transplant Québec
- Transplantation et thérapie cellulaire Canada (CTTC)
- Unité de coordination clinique des services préhospitaliers d'urgence (UCCSPU) de l'Hôtel-Dieu de Lévis
- Université du Québec à Montréal (UQAM)
- University of Alberta Hospital
- Urgences-santé
- World Marrow Donor Association (WMDA)

25 ANS À ANTICIPER ET RÉDUIRE LES RISQUES

Gestion des risques



Melissa,
donneuse de lait
maternel

GESTION DES RISQUES

La sûreté et la qualité des produits distribués et des services rendus sont primordiales. Héma-Québec s'emploie à gérer les risques de façon intégrée dans tous les niveaux de l'organisation en s'inspirant des meilleures pratiques.

Approvisionnement en produits sanguins

Évolution de la demande en produits sanguins

Au cours du dernier exercice, Héma-Québec a poursuivi sa vigie en ce qui a trait à l'évolution de la demande en produits sanguins afin de bien adapter son offre aux besoins des centres hospitaliers. Bien que supérieure à celle de l'exercice précédent, la quantité de culots globulaires distribués durant l'exercice 2023-2024 demeure inférieure de 4 % au niveau de la période prépandémique 2019-2020. La proportion de la demande pour les culots du groupe sanguin O Rh+ est quant à elle en constante augmentation, ce qui exerce une pression sur les activités de prélèvement. Pour ce qui est des plaquettes, la demande a connu une hausse d'environ 6 % cette année, tout comme la demande en cryoprécipités, qui termine l'exercice à un niveau de distribution de 7 % supérieur à celui de l'exercice précédent. Enfin, le plasma utilisé à des fins transfusionnelles a connu une baisse de 6,4 %. Héma-Québec a efficacement répondu à l'ensemble des besoins des hôpitaux en matière de produits sanguins.



BONNE RÉPONSE DE LA POPULATION AUX APPELS AUX DONNS

Pour maintenir sa réserve à un niveau optimal, Héma-Québec a dû faire quelques appels aux dons en 2023-2024. Cependant, la réponse des donneurs et donneuses aux appels ciblés ainsi qu'aux démarches en relations publiques et marketing a été excellente.



OUVERTURE DE NOUVEAUX CENTRES

L'ouverture de nouveaux centres consacrés au don de plasma débutera en 2024. Elle permettra à l'organisation de rejoindre le maximum de donneuses et donneurs potentiels et de bonifier l'offre du don de plasma dans des régions présentement inexploitées.

Afin de choisir les emplacements les plus judicieux, Héma-Québec a fait une étude de marché à l'échelle de la province qui a permis de cibler trois régions ayant un bon potentiel : Drummondville, dont le nouveau centre ouvrira au début 2025, puis deux autres dans les années suivantes.

Approvisionnement en produits stables

Stratégies pour atteindre l'autosuffisance en plasma

Évaluation de diverses stratégies

Pour atteindre sa cible d'autosuffisance en plasma, Héma-Québec mise sur trois grandes stratégies. Étant donné que le don de plasma par aphérèse ne se fait qu'en centre de dons et non en collecte mobile, ces stratégies reposent sur l'optimisation des 11 centres actuels, l'ouverture de nouveaux centres et l'analyse stratégique des technologies utilisées pour le processus de prélèvement et de congélation du plasma.

Optimisation des centres actuels

L'objectif des démarches d'optimisation des centres est de valoriser au maximum les capacités inutilisées. Pendant le dernier exercice financier, une équipe a été créée à cette fin. Comprenant un coordonnateur à l'optimisation et des conseillers au recrutement de donneurs et donneuses, elle se consacrera à temps plein à trouver des solutions sur mesure pour améliorer les résultats des centres en matière de prélèvement de plasma.

Analyse stratégique et technique des technologies utilisées pour le processus de prélèvement et congélation du plasma

Pour renouveler l'ensemble de son équipement permettant les prélèvements par aphérèse, Héma-Québec a lancé en 2023 un appel d'offres sur invitation, lequel s'est terminé par le choix d'un nouvel équipement, qui était en évaluation de performance à la fin du dernier exercice financier. Si cette étape est concluante, un projet pilote d'une durée de plusieurs mois aura lieu dans un centre de dons avant le déploiement de l'ensemble des nouveaux équipements, qui devrait être terminé durant l'exercice financier 2026-2027. Il s'agit d'une technologie dont les bénéfices en matière de rapidité et d'efficacité contribueront à l'amélioration de l'autosuffisance en plasma d'Héma-Québec.

Pour ce qui est de la congélation du plasma, Héma-Québec est en train d'évaluer les meilleures technologies qui lui permettraient de faire des gains d'efficacité en adoptant les meilleures pratiques utilisées à l'international pour la congélation du plasma.

Évolution du marché du plasma au Québec et à l'international

En tant que distributeur de produits stables, Héma-Québec doit répondre aux besoins des centres hospitaliers tout en veillant à la sécurité de l'approvisionnement et à la sûreté des produits. C'est pourquoi l'organisation maintient une vigie constante de l'évolution du marché pour adapter ses stratégies d'approvisionnement en conséquence.

Cette vigilance est particulièrement importante dans le cas des immunoglobulines polyvalentes intraveineuses (IgIV), le produit plasmatique dont la demande connaît une forte hausse dans les dernières années. Les IgIV représentent par ailleurs environ 65 % des produits stables distribués par Héma-Québec. Depuis janvier 2023, après deux ans d'allocation encadrée en raison des difficultés mondiales d'approvisionnement en plasma qui ont commencé dès le début de la pandémie de COVID-19, la distribution d'IgIV est revenue à la normale.

LES IGIV REPRÉSENTENT ENVIRON 65 % DES PRODUITS STABLES DISTRIBUÉS PAR HÉMA-QUÉBEC.

Il n'y a donc pas eu de restrictions imposées pendant le dernier exercice financier aux centres hospitaliers en matière d'approvisionnement en immunoglobulines. Si les prélèvements de plasma faits par Héma-Québec en 2023-2024 ont été supérieurs de 22 % aux résultats de l'an précédent, la demande des centres hospitaliers en IgIV a augmenté de près de 10 % pendant la même période.

À l'échelle internationale, si le marché est un peu plus stable en raison des meilleurs résultats de prélèvement de plasma qui sont permis par la résorption des problèmes de la période pandémique, il n'en demeure pas moins que la demande pour les immunoglobulines est en constante évolution partout dans le monde.



Usine de fractionnement du plasma au Québec

Héma-Québec suit de près le dossier de la construction d'une usine de fractionnement de plasma à proximité de son établissement de Montréal.

En effet, l'entreprise privée Grifols prévoit l'ouverture d'une usine à la fine pointe de la technologie dans les prochaines années. Ce projet prometteur permettra pour la première fois le fractionnement du plasma au Québec.

Distribution de nouveaux médicaments novateurs

Toujours dans l'esprit de répondre avec efficacité au besoin de la population québécoise, Héma-Québec a continué à distribuer deux nouveaux médicaments, soit des anticorps monoclonaux. Le premier est utilisé comme traitement de l'hémophilie A sévère présentant ou non des inhibiteurs du facteur VIII et le deuxième en prophylaxie pour le traitement de l'angioœdème héréditaire. L'intégration de ces deux

nouveaux médicaments (qui n'est pas terminée dans le cas du premier) se déroule très bien. La réponse du milieu médical est bonne, et l'intérêt pour ces deux produits demeure grand.

Services de laboratoires spécialisés

Mise en place d'une nouvelle plateforme de génotypage

Les laboratoires de référence d'Héma-Québec, qui offrent différents services d'analyse aux hôpitaux du Québec, se sont dotés en mars 2024 d'une nouvelle plateforme de génotypage. À la fine pointe de la technologie, la plateforme BioArray d'Immucor est homologuée par Santé Canada et offre de nombreux avantages. Elle permet notamment des analyses plus poussées qui aident les équipes à mieux caractériser les différents groupes sanguins et les antigènes plaquettaires. De plus, les troussees utilisées sur cette plateforme remplacent des analyses manuelles, ce qui entraîne des gains d'efficacité. Grâce à cette nouvelle technologie, les laboratoires de référence peuvent offrir un meilleur service aux centres hospitaliers de la province.

Systeme de gestion intégrée des risques (SGIR)

Mis en place durant les exercices précédents, le système de gestion intégrée des risques (SGIR) d'Héma-Québec a pour objectif de repérer, d'évaluer et de traiter en amont les risques organisationnels. L'organisation peut ainsi réagir rapidement et efficacement lorsqu'ils se matérialisent. En 2023-2024, le SGIR a démontré toute sa pertinence en contribuant avec succès à l'adaptation rapide de l'organisation aux différents enjeux rencontrés : la pénurie de main-d'œuvre, les menaces en cybersécurité, les variations de l'inventaire et l'adaptation des infrastructures immobilières, conformément aux bonnes pratiques.

Qualité, développement et affaires médicales

Modifications aux critères de qualification

Retrait du critère concernant l'exposition à la maladie de Creutzfeldt-Jakob

Le 4 décembre 2023, Héma-Québec a retiré, avec l'autorisation de Santé Canada, de sa liste de critères d'exclusion au don de produits sanguins celui qui concernait la potentielle exposition à la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMCJ). Les spécialistes estiment aujourd'hui qu'il est sécuritaire de ne plus appliquer cette interdiction.

Modification du critère concernant le diabète

Une autre modification est entrée en vigueur le 4 décembre 2023 : celle du critère concernant le diabète. Cette modification permet à plus de personnes atteintes de cette maladie de donner des produits sanguins. Cet assouplissement permet de faciliter l'application du critère en collecte et de mieux cibler les risques touchant tant les personnes qui font un don que celles qui reçoivent des produits sanguins. La modification est divisée en trois parties :

- Les personnes atteintes du diabète de type 1 peuvent se qualifier au don si elles ne présentent pas de facteurs de risque compromettant leur sécurité ou celle du receveur.
- Pour le diabète de type 2, le critère cible désormais les situations prédisposant la personne à un risque augmenté d'événement indésirable après le don ou présentant un risque d'infection bactérienne silencieuse dans son sang.
- Pour les autres types de diabète, la condition des personnes est désormais soumise à une évaluation par un directeur médical ou son délégué afin qu'il détermine l'approche la plus sécuritaire.



Modification du critère concernant la prophylaxie préexposition (PPrE) et la prophylaxie postexposition (PPE)

La prophylaxie préexposition (PPrE) et la prophylaxie postexposition (PPE) sont des traitements médicamenteux utilisés pour la prévention du VIH. Il peut arriver que les faibles taux de VIH dans le sang des personnes prenant ces traitements ne soient pas détectés, ce qui présente un risque de transmission par transfusion. Le critère a été ajusté pour tenir compte de l'apparition sur le marché américain d'une forme injectable du médicament. Désormais, les personnes prenant ces médicaments pourront donner du sang quatre mois après la prise des derniers comprimés ou deux ans après la dernière injection, selon le cas.

Inspections et audits

Les conclusions des inspections et audits périodiques des procédés opérationnels d'Héma-Québec par des agences réglementaires reflètent le niveau de contrôle de la qualité que l'organisation démontre sur ses opérations. Les conclusions des dernières inspections effectuées attestant du maintien du statut de conformité d'Héma-Québec sont toujours en vigueur.

INSPECTIONS ET AUDITS

Secteur d'activité ou service	Organisme	Portée	Date	Conclusion
Produits sanguins Laboratoires de référence	Santé Canada CCSN ISO 15189-BNQ	Centre de donneurs Héma-Québec de Saint-Bruno	Juin 2023	Inspection initiale
		Établissement de Québec	Novembre 2023	Licences d'établissement et/ou enregistrement renouvelés en conformité avec le <i>Règlement sur le sang</i>
		Globule Versailles	Décembre 2023	Permis renouvelé – inspection de conformité en matière de sécurité
		Établissement de Montréal	Août 2023	Certification renouvelée en conformité avec la norme ISO 15189 Laboratoires de biologie moléculaire
		Laboratoire d'immunologie : analyses patients (Montréal et Québec)	Mai 2023	
Cellules souches	FACT-JACIE	Laboratoire de cellules souches périphériques à Montréal	Février 2024	Première inspection en vue de l'obtention de l'accréditation FACT-JACIE
Produits stables	Santé Canada	Établissements (Montréal et Québec)	Septembre 2023	Licences d'établissement pour les activités de grossiste (BPF)
		Établissement de Montréal (virtuel)	Juin 2023	Licence d'établissement pour les activités en tant que distributeur d'instruments médicaux classe IV (Flo Seal)
Tissus humains	American Association of Tissue Banks	Tissus humains	Novembre 2022	Accréditation renouvelée Réception du rapport officiel en 2023
Produits sanguins	Santé Canada	Centre de donneurs Héma-Québec de Saint-Bruno	Juin 2023	Inspection initiale Licences d'établissement et/ou enregistrement renouvelés en conformité avec le <i>Règlement sur le sang</i>

Hémovigilance des donneurs

Héma-Québec documente toutes les réactions à la suite d'un don de sang, peu importe leur degré de gravité. Les réactions indésirables sont peu fréquentes et bénignes pour la plupart. L'analyse des données obtenues permet d'adopter des mesures préventives pour atténuer les réactions pouvant survenir et favoriser une expérience positive du don de sang.

**HÉMA-QUÉBEC DOCUMENTE
TOUTES LES RÉACTIONS
À LA SUITE D'UN DON DE SANG,
PEU IMPORTE LEUR DEGRÉ DE GRAVITÉ.**

En 2023-2024, les réactions indésirables demeurent limitées. Nous observons une baisse des réactions indésirables depuis 2022-2023. Des réactions indésirables ont été dénombrées dans 4,8 % des 359 151 dons réalisés, dont 92,4 % étaient bénignes.

SURVOL DES RÉACTIONS INDÉSIRABLES

Variation des
réactions de

-3,9%

par rapport
à l'année
précédente

Réactions
observées pour

4,8%

des dons

92,4%

des réactions
étaient bénignes

TAUX ET TYPE DE COMPLICATION POSSIBLE POUR 100 DONS

3,0

réactions
vasovagales,
dont 2,9 légères

1,0

réaction
au citrate
modérée
ou sévère*

0,7

réaction au bras
(p. ex., hématome,
ecchymose,
allergie)

* Ces réactions peuvent survenir uniquement lors d'un don par aphérèse.

Dons confirmés positifs par marqueur de maladies transmissibles

Héma-Québec analyse tous les dons qu'elle prélève pour détecter les maladies transmissibles par le sang. Si un résultat positif est obtenu, le don est détruit et le donneur est avisé. Le nombre d'infections recensées chez les donneurs n'a pas connu de variations significatives cette année, en lien avec la tendance observée ces dernières années.

DONS CONFIRMÉS POSITIFS PAR MARQUEUR DE MALADIES TRANSMISSIBLES

VIH	0
VHC	8
VHB	19
HTLV	3
Syphilis	23
<hr/>	
Total des dons testés (VIH, VHC, VHB)	359 151
<hr/>	
Total des dons testés (Syphilis et HTLV)	230 318

Prévalence du VIH et du VHC chez les donneurs par rapport à la population

La prévalence du VIH et du VHC chez les donneurs de sang demeure largement inférieure à celle observée dans la population. Ces résultats démontrent que l'utilisation du questionnaire de qualification au don de sang est une mesure efficace en matière de sécurité.

PRÉVALENCE DU VIH ET DU VHC CHEZ LES DONNEURS PAR RAPPORT À LA POPULATION

	Population	Héma-Québec
VIH	0,2 % (1/500)	0,0000 % (0/359 151)
VHC	0,54 % (1/185)	0,0022 % (8/359 151)

Pénurie de la main-d'œuvre

Stratégies et efforts mis en place par Héma-Québec

En 2023-2024, Héma-Québec a poursuivi ses efforts pour mitiger les risques découlant la pénurie de main-d'œuvre qui sévit au Québec depuis 10 ans. Plusieurs stratégies ont été mises en place, telles les initiatives de recrutement à l'international, le développement de relations avec des établissements d'enseignement ciblés ainsi que la bonification du programme de recommandation à l'embauche et du programme de stages.

Dans le but d'intégrer les meilleures pratiques de fidélisation et de contribuer à un environnement de travail sain et valorisant, Héma-Québec valorise la rétroaction et priorise certains sondages menés auprès du personnel pour permettre de mieux établir les pratiques gagnantes et les freins organisationnels, des données importantes dans la gestion du risque lié à la perte de talents.

Enfin, Héma-Québec offre une variété de carrières et de cheminements professionnels valorisants et essentiels à la réalisation de sa mission. L'approche de l'organisation vise à favoriser une saine gestion des ressources par le développement des talents internes de façon à les mobiliser et d'assurer une rétention des savoirs. Elle améliore aussi l'organisation du travail pour répondre à des besoins exprimés et fidéliser ou attirer de nouveaux talents. Cette stratégie repose sur les quatre axes : accueil et intégration; développement des compétences et du leadership; développement de la relève; diversité et inclusion.



Accueil et intégration

L'accueil et l'intégration est une période critique pour livrer la promesse faite à une personne candidate qui est embauchée. Plusieurs équipes d'Héma-Québec travaillent donc en symbiose pour procurer une expérience positive aux recrues, quel que soit leur secteur d'activité. De l'entrevue, en passant par la formation les premiers jours ou à l'entrée en poste, elles déploient tous les efforts requis pour favoriser la rétention des nouveaux employés et employées.

Développement des compétences et du leadership

Dans le but de stimuler l'apprentissage et le perfectionnement de son personnel et ainsi de favoriser l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre, Héma-Québec a mis en place des programmes de formation standardisés. Ces programmes s'adressent aux professionnels et professionnelles ainsi qu'aux gestionnaires et permettent de :

- soutenir les talents dans les trajectoires de carrière et l'atteinte des cibles organisationnelles;
- soutenir le développement des gestionnaires dans leur rôle de leaders;
- faire vivre l'expérience employé attendue.

Dans le cadre de son nouveau programme de développement des compétences professionnelles, Héma-Québec a offert cette année plusieurs formations visant à développer les compétences-clés. Plus de 500 personnes se sont perfectionnées grâce à différents cursus de formation.

Développement de la relève

En 2023-2024, certaines activités en soutien au développement de la relève se sont poursuivies, et les plans de développement individuel pour accompagner les talents visés pour la relève aux postes critiques et clés ont connu une évolution. Enfin, les gestionnaires ont reçu de l'accompagnement pour actualiser les plans de relève.

Diversité et inclusion

Afin d'offrir un environnement accueillant et inclusif ainsi que de favoriser une diversité de profils à l'échelle de l'organisation, Héma-Québec développe actuellement un nouveau programme intégré sur la diversité et l'inclusion, qui sera mis en place en 2024.

Renouvellement de conventions collectives

Héma-Québec collabore avec neuf unités d'accréditation syndicale agissant à titre de représentantes de différents groupes de travailleurs et travailleuses de la grande région de Montréal et celle de Québec. Dans le cadre du dernier exercice financier, Héma-Québec a renouvelé trois conventions collectives, d'abord en septembre 2023 avec le Syndicat du personnel infirmier d'Héma-Québec (SPI-CSQ), dont les membres travaillent dans la grande région de Montréal. Cette entente est en vigueur jusqu'au 31 mars 2025.

Par la suite, c'est en décembre 2023 qu'Héma-Québec a procédé aux signatures des conventions collectives du Syndicat des travailleuses et travailleurs de la région de Montréal (STTHQ-MTL) et du Syndicat des travailleuses et travailleurs de la région de Québec (STTHQ-QC). En prévision du prochain exercice financier, Héma-Québec aura à négocier le renouvellement des conventions collectives auprès de sept des neuf unités syndicales.

25 ANS À PLANIFIER

Bilan du Plan stratégique 2021-2027



Patrick,
donneur de plasma

1 FONDATIONS

PRIORITÉS

1.1 | Qualité et conformité — Adopter de meilleures pratiques en matière de qualité incluant un virage de la culture de conformité

Une grande initiative a été réalisée, soit le projet de réaligement des exigences qualité. Il s'agit d'une révision des bases d'Héma-Québec en matière de formation, de description des postes d'emploi et de processus pour assurer le rehaussement de la culture qualité. Il comprend également l'ajout de main-d'œuvre qualifiée afin de respecter les temps de cycle pour les événements touchant la qualité (non-conformités et actions correctives et préventives). D'autres initiatives, comme les chantiers de remédiation (entente qualité et validation) et la refonte d'un système des documents contrôlés, sont aussi en cours.

1.2 | Technologies — Se doter de solutions technologiques adaptées, efficaces et sécuritaires pour nos processus en lien avec notre mission et nos services de soutien, dont le progiciel de gestion intégré (PGI)

Pour le PGI, l'échéancier pour les projets SGF (LMS) et S4 phase 1 est à risque. Le déploiement du nouvel Espace Formation a été fait avec succès. Un retard est à prévoir pour le déploiement des produits stables et l'ajout des tissus humains au prochain déploiement. L'échéancier a été revu, et la replanification est en cours d'exécution. On a aussi apporté des mitigations sur l'approche de gestion de programme, et l'ajout de ressources est en cours d'évaluation.

Après une révision en profondeur de la portée et de l'estimation d'efforts, le projet de QMS (système automatisé de gestion de la qualité) est désormais prévu pour un démarrage pendant l'exercice 2024-2025, avec une date de fin estimée révisée à 2028.

1.3 | Gestion — Améliorer nos modes et informations de gestion

Les derniers ajustements à la structure de gouvernance, dont fait partie le Bureau de gestion du portefeuille des initiatives stratégiques, ont été apportés. Des améliorations ont été apportées à la modélisation de la capacité organisationnelle, ce qui a permis un séquençage et une gestion plus efficace des projets structurants.

Également, des tableaux de bord sont en cours de développement afin de rendre disponible l'information en lien avec les programmes et projets retenus au portefeuille d'Héma-Québec. Travail à déployer pour uniformiser les tableaux de bord des secteurs et pour ensuite en composer un seul au niveau corporatif.

Solidifier nos fondations (qualité, processus, technologies, gouvernance, gestion des risques et audits)

MESURES DE SUCCÈS

Indicateur	État actuel*	Résultat à ce jour	Cible 2027
Respect des délais prescrits des événements en matière de qualité	À surveiller	80 %	100 %
Déploiement du nouveau PGI	À risque	20 %	80 %
Déploiement d'un tableau de bord permettant d'évaluer la performance des différents secteurs d'activité	En contrôle	40 %	100 %
Déploiement du bureau des initiatives stratégiques	En contrôle	100 %	100 % (fin 2022)

*En contrôle : l'échéancier prévu pour atteindre la cible en 2027 est respecté.
 À surveiller : des mesures doivent être appliquées afin d'atteindre la cible en 2027.
 À risque : l'atteinte de la cible en 2027 est à risque.

1 FONDATIONS (SUITE)

PRIORITÉS

1.4 | Approvisionnement — Optimiser les processus clés d’approvisionnement

Au cours de l’année 2023-2024, Héma-Québec a continué l’évolution bien entamée de ses processus d’approvisionnement, notamment en introduisant les notions d’approvisionnement responsable dans les sollicitations de marché. La revue des processus est terminée, préparant ainsi la direction des approvisionnements pour la grande transformation numérique qui sera concrétisée par l’implantation de Synapse phase 1, qui permettra de gérer l’ensemble des approvisionnements selon les bonnes pratiques de l’industrie.

1.5 | Gouvernance — Optimiser la gouvernance

Une revue de la gouvernance d’Héma-Québec a été entamée. Le premier volet portant sur l’évaluation du fonctionnement du conseil d’administration (CA) et de ses comités – selon les meilleures pratiques – a été effectué. Le deuxième volet de la revue de la gouvernance portant notamment sur la refonte des règlements généraux et les chartes des comités du CA, devrait être achevé dans l’exercice 2024-2025.

1.6 | Gestion des risques — Adopter un système complet de gestion intégrée des risques

Le déploiement d’un système de gestion intégrée des risques s’est poursuivi avec l’adoption de dix des douze sous-systèmes le composant. Le comité de gestion intégrée des risques s’est rencontré régulièrement et a soumis des sommaires exécutifs au comité exécutif et au comité d’audit du conseil d’administration d’Héma-Québec. Sous-jacente à la politique de résilience, la refonte du plan de gestion de crise est terminée et est en voie d’approbation. Enfin, un nouveau plan de gestion stratégique en cas d’incident numérique est sur le point d’être finalisé.

1.7 | Fonction d’audit interne — Poursuivre le développement de la fonction d’audit interne

Risques identifiés relatifs au respect de l’échéancier : le mandat d’accompagnement pour effectuer le développement de l’offre de services de la fonction d’audit interne (incluant un balisage en fonction des bonnes pratiques) a été attribué comme prévu à un consultant (Deloitte) selon l’échéancier établi, mais le début des travaux a été retardé en raison de la présence d’autres priorités et du manque de disponibilité des ressources. À ce stade-ci, il est prévu que les travaux soient conclus dans le deuxième trimestre 2024 plutôt que dans le dernier trimestre 2023, ce qui était la cible initiale.

Solidifier nos fondations (qualité, processus, technologies, gouvernance, gestion des risques et audits)

MESURES DE SUCCÈS

Indicateur	État actuel*	Résultat à ce jour	Cible 2027
Déploiement de l’offre de service de la fonction d’audit interne	À surveiller	60 %	100 % (en 2023)
Actualisation des règlements généraux d’Héma-Québec en lien avec les meilleures pratiques	En contrôle	40 %	100 % (en 2024)

*En contrôle : l’échéancier prévu pour atteindre la cible en 2027 est respecté.
 À surveiller : des mesures doivent être appliquées afin d’atteindre la cible en 2027.
 À risque : l’atteinte de la cible en 2027 est à risque.

2

AUTOSUFFISANCE EN PLASMA ET SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT DES PRODUITS

Assurer un approvisionnement optimal de nos produits et accroître l'autosuffisance

PRIORITÉS

MESURES DE SUCCÈS

2.1 | Autosuffisance en plasma — Réaliser le programme visant l'autosuffisance en plasma

Héma-Québec a atteint à 98 % sa cible agressive de prélèvements de plasma pour 2023-2024. Le plan d'action précis pour l'optimisation des centres fixes actuels, principalement les centres Globule de la région de Montréal, est en déploiement. Les projets d'ouverture des trois nouveaux centres de dons Héma-Québec et du remplacement des équipements d'aphérèse sont en cours. Héma-Québec continue de jouer son rôle d'influence concernant le contrôle de la demande en immunoglobulines, en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux.

2.2 | Tissus humains — Mettre au point et déployer des projets de développement dans le secteur des tissus humains

Le secteur des tissus humains poursuit sa préparation en prévision du début, prévu pour la fin 2024, du mandat de distributeur unique que lui a octroyé le ministère de la Santé et des Services sociaux. Afin de soutenir ce mandat, le secteur des tissus humains a été mis en priorité sur la feuille de route de déploiement du progiciel de gestion intégrée. Diverses stratégies d'approvisionnement et de partenariat sont en évaluation afin d'optimiser les approvisionnements tout en privilégiant l'autosuffisance en tissus prélevés au Québec.

2.3 | Approvisionnement — Rehausser la planification et les processus d'approvisionnement

Les cycles de planification des tissus humains et des laboratoires de référence se sont ajoutés cette année en complément à ceux des secteurs des produits sanguins labiles, du lait maternel et des produits stables, qui ont continué à gagner en maturité.

L'alignement des différentes fonctions autour de l'axe donneur-receveur pour chacun des secteurs s'en voit optimisé, tout comme la précision des activités de planification.

2.4 | Opérations de collecte — Revoir la planification des collectes et le déploiement des équipes stables

Un processus de planification automatisé permettant une meilleure évaluation charge-capacité a été conçu. La révision de plusieurs structures de poste favorisant la stabilité de la main-d'œuvre est en cours. Le déploiement se précise, mais des enjeux transversaux ralentissent le projet et auront une incidence sur les échéanciers.

Indicateur	État actuel*	Résultat à ce jour	Cible 2027
Pourcentage d'autosuffisance en plasma – autosuffisance en immunoglobulines intraveineuses (IgIV) seulement	À surveiller	33 %	42 %
Cycle de planification stratégique exécuté chaque trimestre pour l'ensemble des secteurs d'activité (en respect de l'échéancier de déploiement)	En contrôle	90 %	Cycle de planification stratégique effectué chaque trimestre pour tous les secteurs d'activité

*En contrôle : l'échéancier prévu pour atteindre la cible en 2027 est respecté.
 À surveiller : des mesures doivent être appliquées afin d'atteindre la cible en 2027.
 À risque : l'atteinte de la cible en 2027 est à risque.

3 EXPÉRIENCE DONNEUR ET PARTENAIRES

PRIORITÉS

3.1 | Acquisition, fidélisation et expérience donneur — Attirer de nouveaux donneurs et renforcer l’engagement et la fidélisation des donneurs par une expérience bonifiée

L’allègement de certains critères d’admissibilité et les efforts promotionnels en continu ont contribué à l’atteinte des cibles d’acquisition de nouveaux donneurs et donneuses de sang et de plasma, mais les résultats sont toutefois inférieurs à ceux de l’an passé. La personnalisation du programme de prise en charge des nouveaux donneurs auprès du segment des donneurs et donneuses de plasma a permis à Héma-Québec de leur offrir une expérience de don plus engageante et de favoriser leur rétention et leur fidélisation.

3.2 | Notoriété — Accroître la notoriété et le rayonnement d’Héma-Québec et de ses secteurs d’activité au Québec, au Canada et à l’international

Le taux de notoriété d’Héma-Québec continue de se maintenir auprès de la population québécoise. La notoriété de certains secteurs d’activité, tels que plasma, le sang de cordon et les cellules souches, a aussi augmenté. Nous avons profité du 25^e anniversaire d’Héma-Québec pour célébrer sa mission en renforçant son positionnement comme organisation au service de la population québécoise.

3.3 | Acquisition, fidélisation et expérience bénévole — Attirer et fidéliser notre bassin de bénévoles tout en assurant la pertinence de notre modèle de bénévolat

Les bénévoles ont continué de soutenir généreusement les activités dans les centres de dons ainsi que lors des collectes mobiles et des activités grand public. Ils ont contribué activement au recrutement de donneurs et donneuses de sang en tenant des kiosques de prise de rendez-vous. De plus, ils ont organisé des kiosques afin de promouvoir le don de plasma ainsi que le registre des cellules souches, ayant contribué aux cibles d’inscriptions de ces secteurs.

3.4 | Réseau de la santé — Consolider nos liens avec les intervenants du réseau de la santé, principalement les centres hospitaliers et le ministère de la Santé et des Services sociaux

Comme prévu, deux centres préleveurs de sang de cordon ont été réactivés, ce qui porte le total à six. L’accompagnement de l’équipe des tissus humains en vue du déploiement du mandat de distributeur unique de tissus humains se poursuit.

Mobiliser la société québécoise à soutenir la mission d’Héma-Québec

MESURES DE SUCCÈS

Indicateur	État actuel*	Résultat à ce jour	Cible 2027
Acquisition : Pourcentage de nouveaux donneurs de sang et de plasma inscrits	À surveiller	Sang total : 20 %	22 %
		Plasma de fractionnement : 11,9 %	13 %
Notoriété : Pourcentage de notoriété spontanée d’Héma-Québec	En contrôle	84 %	80 %

***En contrôle :** l’échéancier prévu pour atteindre la cible en 2027 est respecté.
À surveiller : des mesures doivent être appliquées afin d’atteindre la cible en 2027.
À risque : l’atteinte de la cible en 2027 est à risque.

4

EXPÉRIENCES SCIENTIFIQUES, RECHERCHES ET INNOVATION

Renforcer et déployer notre position d'acteur scientifique de premier plan

PRIORITÉS

MESURES DE SUCCÈS

4.1 | Positionnement — Renforcer notre positionnement en matière de services et d'expertise des laboratoires de référence auprès des publics cibles

Héma-Québec a contribué à la première édition d'un guide d'immunohématologie destiné au personnel travaillant dans les laboratoires de banques de sang d'hôpitaux.

La mise en place du cycle de planification intégré a permis le déploiement d'indicateurs de performances, qui ont été présentés par la direction des Laboratoires de références aux centres hospitaliers partenaires.

4.2 | Cellules souches — Définir et structurer le rôle d'Héma-Québec dans le secteur des cellules souches et des thérapies cellulaires, et obtenir le mandat ministériel pour le registre de cellules souches

En partenariat avec une firme externe, un sondage a été mené auprès des acteurs du milieu québécois en thérapie cellulaire et en greffe de cellules souches afin de recueillir leurs opinions sur le rôle actuel et futur d'Héma-Québec dans cet écosystème. Parallèlement, un balisage des pratiques à l'international a été réalisé. Les prochaines étapes en 2024-2025 seront une consultation des parties prenantes à l'interne et la définition du futur rôle d'Héma-Québec en thérapie cellulaire et cellules souches.

4.3 | Tissus humains — Développer des collaborations de recherche

Les discussions se poursuivent avec un partenaire potentiel en vue de développer des produits de tissus humains qui ne sont pas présentement offerts par Héma-Québec. Cette initiative vise à maximiser le nombre de produits préparés à partir de tissus prélevés au Québec. Par ailleurs, l'équipe d'innovation travaille sur un projet visant à mettre au point un processus de décellularisation des allogreffes valvulaires.

Indicateur	État actuel*	Résultat à ce jour	Cible 2027
Définition de l'offre de service pour les thérapies cellulaires et les cellules souches aux partenaires du réseau	En contrôle	75%	100%

*En contrôle : l'échéancier prévu pour atteindre la cible en 2027 est respecté.
 À surveiller : des mesures doivent être appliquées afin d'atteindre la cible en 2027.
 À risque : l'atteinte de la cible en 2027 est à risque.

4

EXPÉRIENCES SCIENTIFIQUES, RECHERCHES ET INNOVATION (SUITE)

Renforcer et déployer notre position d'acteur scientifique de premier plan

PRIORITÉS

4.4 | Nouveaux services scientifiques — Évaluer et déployer de nouveaux services scientifiques de pointe et de nouvelles gammes de produits biologiques

- a) RhD fœtal : Les aménagements locatifs sont terminés et les équipements ont été acquis. Les discussions sont en cours avec le ministère de la Santé et des Services sociaux afin de trouver une solution technologique pour la transmission des résultats d'Héma-Québec aux centres hospitaliers. Le projet a été mis sur pause en 2023 et sera réactivé à une date ultérieure selon le séquençement des priorités organisationnelles.
- b) Plateforme de génotypage BioArray : En raison d'enjeux technologiques, une mise en service partielle a eu lieu en mars 2023. La mise en service complète est prévue d'ici la fin de l'année 2024.

4.5 | Projets scientifiques d'avant-garde — Poursuivre des recherches, des études et des projets à fort potentiel

- a) Recherches sur les pathogènes en émergence, épidémiologie : des projets sont en chantier, dont un qui se fera en 2024 afin de déterminer la prévalence de la babésiose chez les donneuses et donneurs de sang à Héma-Québec.
- b) Réduction des pathogènes : l'optimisation de la technologie Intercept (Cerus) est en cours par le secteur de l'innovation, et on prévoit qu'elle sera terminée à la fin 2024, ce qui permettra un transfert aux opérations en 2025 avec l'application de la technologie sur une partie des inventaires de plaquettes destinées à la transfusion.

MESURES DE SUCCÈS

Indicateur	État actuel*	Résultat à ce jour	Cible 2027
Déploiement des services offerts par le RhD fœtal et la plateforme de génotypage BioArray	En contrôle	40 %	100 %

*En contrôle : l'échéancier prévu pour atteindre la cible en 2027 est respecté.
 À surveiller : des mesures doivent être appliquées afin d'atteindre la cible en 2027.
 À risque : l'atteinte de la cible en 2027 est à risque.

5 TALENT

Bâtir l'avenir avec des équipes compétentes, diversifiées et mobilisées

PRIORITÉS



MESURES DE SUCCÈS

5.1 | Expérience employé — Fidéliser, mobiliser et accroître le bien-être des employés en procurant un environnement de travail aux occasions valorisantes et enrichissantes dans lequel nos talents choisissent d'évoluer

Les sondages ont été faits et les résultats ont été transmis à l'ensemble du personnel. De plus, 15 initiatives de rehaussement de l'expérience employé ont été réalisées.

5.2 | Gestion des talents et de la relève — Planifier, acquérir, développer et mobiliser le talent avec une marque employeur reconnue

Il y a eu accroissement du bassin de relève potentielles. Par ailleurs, la revue transversale annuelle pour les postes critiques et clés n'a pu être faite en 2023; elle le sera en 2024. Les analyses pour la création d'une marque employeur forte seront également terminées en 2024.

Indicateur	État actuel*	Résultat à ce jour	Cible 2027
Plans d'action des diagnostics d'expérience employé déployés	En contrôle	50 % 	80 %
Plans d'action mis en place et revus annuellement pour tous les postes critiques et clés	En contrôle	50 % 	95 %

*En contrôle : l'échéancier prévu pour atteindre la cible en 2027 est respecté.
 À surveiller : des mesures doivent être appliquées afin d'atteindre la cible en 2027.
 À risque : l'atteinte de la cible en 2027 est à risque.

5 TALENT (SUITE)

PRIORITÉS

5.3 | Développement des compétences — Stimuler l'apprentissage et le perfectionnement des employés en matière de compétences de leadership, de compétences réglementaires et de compétences professionnelles

L'implantation d'un nouveau système de gestion de la formation, Espace formation, est terminée. Un total de cinq parcours de développement du leadership sont disponibles pour les gestionnaires de tous les niveaux; 85 gestionnaires ont terminé leur parcours.

5.4 | Environnement, organisation du travail et modes de collaboration — Faire évoluer la culture et les pratiques de gestion pour offrir un environnement professionnel inspirant, qui favorise l'équilibre des besoins de collaboration, de performance organisationnelle et de socialisation

Plusieurs initiatives en cours visent l'amélioration de l'organisation du travail; elles sont menées avec la participation de plusieurs secteurs ainsi que celle des partenaires syndicaux.

5.5 | Inclusion et diversité — Offrir un environnement accueillant et inclusif, et favoriser une diversité culturelle de profils et d'horizons à tous les niveaux de l'organisation

Le sondage d'auto-identification pour la Commission des droits de la personne et droits de la jeunesse a été fait. Le Plan d'action 2023-2024 pour l'intégration des personnes en situation de handicap a été déposé.

Bâtir l'avenir avec des équipes compétentes, diversifiées et mobilisées

MESURES DE SUCCÈS

Indicateur	État actuel*	Résultat à ce jour	Cible 2027
Participation par les gestionnaires de tous les niveaux à un parcours complet du nouveau programme de développement du leadership	En contrôle	41 %	85 %
Programme de développement et de formation professionnelle déployé	En contrôle	60 %	100 %
Implantation d'un programme d'accueil de formation réglementaire rehaussé pour les nouveaux employés	En contrôle	80 %	80 %

*En contrôle : l'échéancier prévu pour atteindre la cible en 2027 est respecté.
 À surveiller : des mesures doivent être appliquées afin d'atteindre la cible en 2027.
 À risque : l'atteinte de la cible en 2027 est à risque.

6

ENTREPRISE SOCIALEMENT RESPONSABLE

Consolider notre positionnement d'entreprise socialement responsable

PRIORITÉS

6.1 | **Gouvernance** — Se doter d'une gouvernance claire (rôles et mécanismes) en lien avec nos priorités d'entreprise socialement responsable

Depuis septembre 2023, la gouvernance en matière de responsabilité sociale est stratégiquement positionnée et soutenue par la vice-présidence Expérience clientèles et communications, à la suite d'un changement organisationnel.

6.2 | **Communication et reddition** — Revoir notre approche de communication interne et de reddition de comptes

En ce qui a trait au développement durable, deux séances d'information ont eu lieu : l'une portait sur les neuf actions inscrites dans le Plan d'action de développement durable 2023-2028 tandis que l'autre séance a porté sur la mobilité durable, la gestion des matières résiduelles et la réduction à la source.

La reddition de compte annuelle 2023-2024 relative au Plan d'action de développement durable 2023-2028 est détaillée dans la section exigences législatives de ce rapport.

6.3 | **Ambition et actions mobilisatrices** — Valoriser nos réalisations, développer un nouveau plan quinquennal en lien avec la *Loi sur le développement durable* et déployer des actions pour des résultats concrets

La Direction des relations gouvernementales et de la responsabilité sociale a élaboré le Plan d'action de développement durable 2023-2028, qui a été déposé dans les délais prescrits en octobre 2023 au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

MESURES DE SUCCÈS

Indicateur	État actuel*	Résultat à ce jour	Cible 2027
Pourcentage de réalisation du plan quinquennal en développement durable 2023-2028	En contrôle	20 %	40 %
Mesurer l'engagement des employés envers les activités (sondage)	En contrôle	54 %	70 %

*En contrôle : l'échéancier prévu pour atteindre la cible en 2027 est respecté.
 À surveiller : des mesures doivent être appliquées afin d'atteindre la cible en 2027.
 À risque : l'atteinte de la cible en 2027 est à risque.

25 ANS À DIRIGER

Gouvernance



Samer,
inscrit au Registre des
donneurs de cellules
souches

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les activités d'Héma-Québec sont gouvernées par un conseil d'administration (CA) composé de membres représentant un juste équilibre d'expériences et d'expertises alignées sur les activités de l'organisation ainsi que des différentes parties prenantes en matière d'activités transfusionnelles.

Mandat du conseil d'administration

Le Conseil d'administration (CA) a notamment pour mandat d'adopter le plan stratégique ainsi que le budget et les états financiers de l'organisation. Il veille aussi à la mise en œuvre de systèmes efficaces de contrôle et de gestion de risques. Pour accomplir son mandat, le CA est soutenu par trois comités statutaires (le comité de gouvernance et d'éthique, le comité d'audit et le comité des ressources humaines et de la rémunération) ainsi que par un comité des ressources informationnelles. De plus, le Conseil reçoit les recommandations de trois comités consultatifs formés en vertu de la Loi sur Héma-Québec et sur le Comité de biovigilance (le comité consultatif des représentants des receveurs, le comité consultatif de la sécurité et le comité consultatif scientifique et médical) en plus de déléguer son pouvoir décisionnel à un comité d'éthique de la recherche. La composition de l'ensemble de ces comités est détaillée dans cette section du rapport annuel.

Membres du conseil d'administration

- Douze membres nommés par le gouvernement
- La personne occupant le poste de président et chef de la direction d'Héma-Québec

Composition du conseil d'administration

Les membres appartiennent à l'une ou l'autre des catégories suivantes :

- Associations de receveurs de produits
- Donneurs et donneuses de produits et bénévoles organisateurs de collectes
- Collège des médecins du Québec
- Milieu de la recherche scientifique
- Milieu des affaires
- Milieu de la santé publique
- Ordre des comptables professionnels agréés du Québec
- Héma-Québec (personne occupant le poste de président et chef de la direction)

Monsieur Marc Jutras, membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, a été nommé membre indépendant du Conseil d'administration par le gouvernement en date du 18 octobre 2023 pour un mandat de quatre ans.

Processus de nomination

- Sollicitation de candidatures auprès des personnes ou des milieux de ces catégories.
- Analyse des candidatures par le Comité de gouvernance et d'éthique selon certains critères :
 - provenance des candidatures selon les catégories énumérées ci-dessus;
 - profils de compétences professionnelles, notamment : finances et comptabilité, gouvernance et éthique, médecine transfusionnelle (ou autre spécialité pertinente), technologies de l'information, ressources humaines, relations publiques et gouvernementales, légal et juridique, production et opérations.
- Recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique au conseil d'administration.
- Dépôt des dossiers de candidatures au gouvernement, qui fait une sélection parmi les candidatures soumises.

Activités et principaux dossiers traités en 2023-2024

Outre des dossiers plus spécifiques qui ont fait l'objet des rapports des comités statutaires, le CA a également traité des sujets suivants :

- Suivi du Plan stratégique 2021-2027.
- État de la réserve pour les produits sanguins labiles et le plasma destiné au fractionnement.
- Feuille de route en matière de cybersécurité.
- Suivi du projet PGI.
- Stratégie pour la mise en œuvre du nouveau mandat d'Héma-Québec à titre de distributeur unique de tissus humains au Québec.
- Modifications aux critères d'admissibilité aux dons.
- Suivi des projets de loi et des initiatives gouvernementales ayant un impact pour Héma-Québec.
- Revue de la gouvernance.

Durée des mandats

- Quatre ans renouvelables deux fois, consécutivement ou non
- Cinq ans pour la personne occupant le poste de président et chef de la direction

Parité

La composition du CA respecte la parité des genres :

- Sept femmes
- Cinq hommes

Répartition par groupes d'âge

- 40 à 49 ans : deux
- 50 à 59 ans : quatre
- 60 ans ou plus : six
- Moyenne : 60 ans

Indépendance et rémunération des membres

Les membres du CA sont tous indépendants par rapport à Héma-Québec, sauf la personne occupant le poste de président et chef de la direction.

Ils sont rémunérés conformément aux dispositions de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* et du décret 221-2023 du gouvernement.

Le tableau ci-dessous illustre la rémunération des membres du CA pour les fonctions exercées durant la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

Membres

Jean-Frédéric Lafontaine	32 175 \$
Jean-Marie Leclerc	24 300 \$
Daniel Tremblay	20 100 \$
Patricia Hudson	20 100 \$
Patricia Pelletier	15 900 \$
Jacques Gédéon	15 900 \$
Marc Jutras	13 200 \$
Anne Bourhis	- \$
Stéphanie Austin	- \$
Caroline Barbir	5 025 \$
Caroline Banville	- \$
Nathalie Fagnan	- \$
Total	146 700 \$

Certains administrateurs n'ont reçu aucune rémunération puisqu'ils sont ou ont été à l'emploi d'un organisme du secteur public ou puisqu'ils ont renoncé à recevoir la rémunération.

Réunions en 2023-2024

- Tenue de huit réunions du CA : six séances ordinaires, une séance extraordinaire et une réunion conjointe avec le comité exécutif (direction).
- Tenue de 35 réunions des comités du CA : 26 séances ordinaires et 9 séances extraordinaires.
- Taux de présence* aux réunions du CA et de ses comités : 90,2 %.

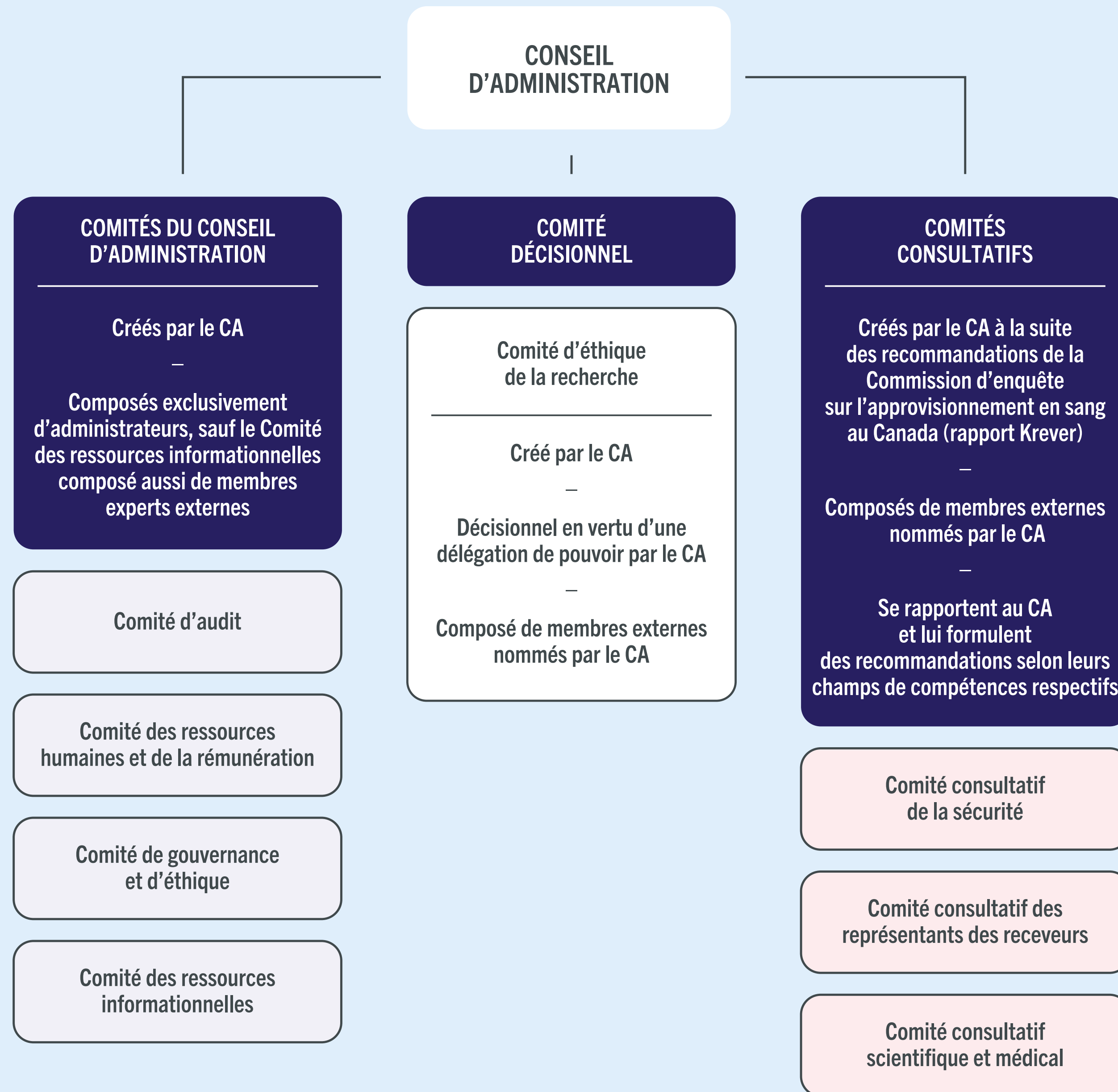
Les réunions du CA et de ses comités comprennent une discussion à huis clos, sans la présence de la Direction. Toutefois, une partie du huis clos se fait en présence de la personne occupant le poste de président et chef de la direction.

Administrateurs	Nombre de réunions	Présence
Anne Bourhis	8	8
Jean-Frédéric Lafontaine	8	7
Nathalie Fagnan	8	8
Daniel Tremblay	8	8
Patricia Hudson	8	6
Caroline Barbir	8	5
Jacques Gédéon	8	8
Jean-Marie Leclerc	8	8
Patricia Pelletier	8	7
Stéphanie Austin	8	8
Caroline Banville	8	6
Marc Jutras**	3	3

* L'article 3.18 des règlements généraux prévoit que les administrateurs peuvent décider de destituer un administrateur qui, pendant une période de 12 mois consécutifs, s'est absenté à plus de 3 réunions.

** Membre depuis le 18 octobre 2023.

ORGANIGRAMME DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS



MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Milieu de la recherche scientifique

Anne Bourhis

Présidente

Professeure titulaire
Département de la gestion des
ressources humaines, HEC Montréal



Milieu des affaires

Jean-Frédéric Lafontaine

Vice-président

Avocat et fondateur de MEDIATOR
Stratégie, Gouvernance, Légal, Négociation



Héma-Québec

Nathalie Fagnan

Secrétaire

Présidente et chef de la direction
Héma-Québec



Santé publique

Patricia Hudson

Membre

Directrice scientifique
Direction des risques biologiques
Institut national de santé publique du Québec



Présidents-directeurs généraux et
directeurs généraux des établissements
publics*

Caroline Barbir

Membre

Présidente-directrice générale
Centre hospitalier universitaire
Sainte-Justine**



Collège des médecins du Québec

Jean-Marie Leclerc

Membre

Hématologue-oncologue

* Au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*. ** Jusqu'au 17 janvier 2024. Elle a été nommée récemment membre du comité de transition visant la mise en place de Santé Québec.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (SUITE ET FIN)



Collège des médecins du Québec

Patricia Pelletier

Membre

Directrice du service
de médecine transfusionnelle
Centre universitaire de santé McGill



Milieu de la recherche scientifique

Stéphanie Austin

Membre

Professeure titulaire
Département de gestion des ressources humaines
École de gestion, Université du Québec à Trois-Rivières



Receveurs

Daniel Tremblay

Membre

Membre
Fondation de la greffe de moelle
osseuse de l'Est du Québec



Donneurs et bénévoles

Jacques Gédéon

Membre

Président
Association des bénévoles du don de sang,
section Outaouais



Ordre des comptables professionnels
agrés du Québec

Marc Jutras

Membre

Associé retraité, KPMG



Milieu des affaires

Caroline Banville

Membre

Associée
Conseils et transactions
PricewaterhouseCoopers

BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Anne Bourhis, Ph. D.

Détentrice d'un doctorat en comportement organisationnel de l'Université de l'Illinois et d'une maîtrise en gestion des ressources humaines de HEC Montréal, Anne Bourhis y œuvre depuis 1999. Elle est actuellement professeure titulaire et directrice pédagogique du Service des compétitions universitaires. Elle a précédemment occupé les fonctions de directrice du Département de gestion des ressources humaines (2006-2012) et directrice du programme de maîtrise en sciences de la gestion (2013-2016).

Elle se spécialise notamment dans les nouvelles pratiques de recrutement et de sélection du personnel. Invitée comme conférencière dans divers colloques professionnels et scientifiques, elle est membre de plusieurs associations scientifiques.



Nathalie Fagnan, CPA, IAS.A

Bachelière en administration des affaires de HEC Montréal, membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés et détentrice de la certification d'administrateur de sociétés (Institut des administrateurs de sociétés), Nathalie Fagnan a occupé des postes de haut niveau au sein d'entreprises de notoriété internationale.

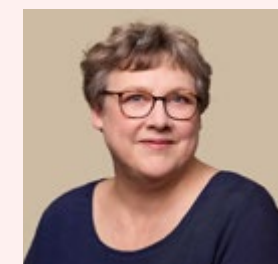
Elle a entre autres œuvré comme vice-présidente exécutive et chef des opérations chez Publicis North America. Elle a également occupé les fonctions de vice-présidente exécutive et chef des opérations chez Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) et de vice-présidente exécutive, chef de la direction financière à Publicis Canada. Elle est présidente et chef de la direction d'Héma-Québec depuis 2019.



Jean-Frédéric Lafontaine, B. Sc., LL. B., LL. M., IAS.A

Jean-Frédéric Lafontaine détient un baccalauréat en neurobiologie de l'Université McGill ainsi qu'un baccalauréat et une maîtrise en droit de l'Université de Sherbrooke. Il a également reçu la certification d'administrateur de sociétés de l'Institut des administrateurs de sociétés.

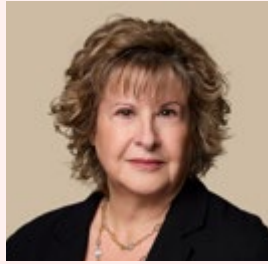
Il a siégé à plusieurs conseils d'administration depuis 2005, notamment la Fédération des chambres de commerce du Québec, BioQuébec, le Regroupement en soins de santé personnalisés au Québec (RSSPQ) et l'Institut NEOMED (maintenant adMare BioInnovations). Il a entre autres participé à la création et à l'expansion de l'Institut NEOMED. Plus récemment, il a contribué à rapprocher le secteur de l'intelligence artificielle de Montréal avec l'industrie pharmaceutique.



Patricia Hudson, M.D., FRCPC

La D^{re} Hudson est diplômée en médecine (Université de Montréal, 1985) et a obtenu un Master in Public Health (Université Columbia, 1998). En 1999, elle s'est orientée vers la santé publique et a effectué sa résidence en médecine communautaire (Université McGill, 2004). En 2005, elle a occupé le poste de coordonnatrice en maladies infectieuses à la Direction de santé publique de Laval. Par la suite, elle a occupé des fonctions similaires à la Direction de santé publique de la Montérégie de 2007 à 2016. Depuis 2016, elle est directrice scientifique à la Direction des risques biologiques de l'INSPQ.

BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (SUITE)



Caroline Barbir, M. Sc., Adm. A., CHE, ASC

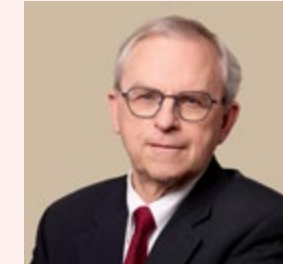
Administratrice d'expérience et membre de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec depuis 1998, Caroline Barbir est aussi détentrice d'un baccalauréat en biologie (génétique humaine) et d'une maîtrise de l'administration de la santé, obtenus en 1979 et en 1982 respectivement. En 1984, elle a occupé les fonctions de directrice des Services hospitaliers, techniques et hôteliers au Centre hospitalier thoracique de Montréal. Elle a par la suite agi à titre de directrice générale pour six différents établissements de santé entre 1989 et 2015. De 2015 à 2018, elle a été présidente-directrice générale du CISSS de Laval. Représentante du CHU Sainte-Justine depuis le 17 janvier 2024, elle a été récemment nommée membre du comité de transition visant la mise en place de Santé Québec.



Patricia Pelletier, M.D., FRCPC

Diplômée en médecine (Université McGill, 1998), la D^{re} Pelletier s'est spécialisée en hématologie pour parfaire ses connaissances dans la recherche en thérapie cellulaire avant de poursuivre son parcours au New York Blood Center, avec un *fellowship* en médecine transfusionnelle et une formation supplémentaire en immunogénétique et histocompatibilité.

Depuis 2007, elle œuvre au sein du Centre universitaire de santé McGill à titre d'hématologue et de directrice de la médecine transfusionnelle. Elle est aussi détentrice du poste d'experte RUIS en médecine transfusionnelle pour l'Université McGill.



Jean-Marie Leclerc, M.D., FRCPC

Hématologue-oncologue pédiatrique, le Dr Leclerc a pris récemment sa retraite après 35 ans de service au CHU Sainte-Justine, où il a contribué à la mise sur pied de programmes de recherche clinique pour diverses maladies pédiatriques.

De 1996 à 2012, il a réduit ses activités cliniques au CHU Sainte-Justine afin de développer de nouveaux médicaments pour l'industrie pharmaceutique canadienne. À son retour à temps complet au CHU Sainte-Justine, il a mis à profit cette expérience pour le bénéfice des patients. Depuis janvier 2022, le Dr Leclerc agit aussi à titre de consultant pour différents projets dans le milieu pharmaceutique et médical.

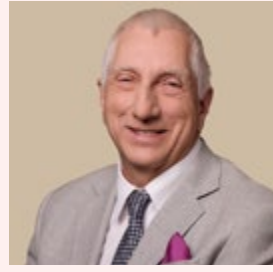


Stéphanie Austin, Ph. D.

Détentrice d'un doctorat en psychologie et d'une maîtrise en épidémiologie (Université Laval), Mme Austin est professeure au Département de gestion des ressources humaines de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) depuis 2010. Elle a obtenu sa titularisation en 2016 et dirige le Groupe de recherche Motivation Mieux-Être. Elle a jusqu'ici publié cinquante articles scientifiques et chapitres de livre sur la santé des individus et des organisations.

Elle agit également comme personne-ressource en gouvernance (régie de l'École de gestion de l'UQTR, CA du Séminaire Saint-Joseph) et en recherche, notamment à titre d'évaluatrice au Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH).

BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (SUITE ET FIN)



Daniel Tremblay, B. Sc.

Détenteur de baccalauréats en gestion de l'informatique et en bio-agronomie, Daniel Tremblay a développé une expertise dans les nouvelles technologies. Il a contribué à l'informatisation de plusieurs organismes gouvernementaux et ministères. Il a occupé la Direction des infrastructures et du soutien aux utilisateurs de la Commission administrative des régimes de retraites et d'assurances de 2013 à 2016. Il a également été membre du Comité de biovigilance de 2003 à 2019 et en a assumé la présidence de 2005 à 2017.

Il est de plus engagé auprès de la Fondation de la greffe de moelle osseuse de l'Est du Québec depuis quelques années.



Marc Jutras, CPA, ASC

M. Jutras est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires, membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec depuis 1985 et associé retraité du cabinet KPMG. Il possède plus de 30 ans d'expérience professionnelle dans l'audit de sociétés privées ainsi que d'organismes du secteur public et sans but lucratif. Il a été membre du conseil d'administration de la Maison de soins palliatifs St-Raphaël et de Leucan, où il agit depuis environ 10 ans à titre de trésorier et président du comité d'audit, et membre du comité de gouvernance.

Pendant une douzaine d'années, il a également siégé au conseil d'administration de l'Ambulance St-Jean – Conseil du Québec et a agi à titre de trésorier, vice-président et président de cette organisation au cours de la même période.



Jacques Gédéon

Très engagé dans le domaine des médias, Jacques Gédéon a œuvré pendant 18 ans à la Société Radio-Canada. Il y a occupé divers postes, dont reporter et directeur adjoint de la télévision française dans la région de la capitale fédérale. Il a ensuite géré la section radio-télévision de la Commission de la capitale nationale de 1991 jusqu'à sa retraite, en 2007.

Depuis, M. Gédéon s'est investi auprès de l'Association des bénévoles du don de sang (ABDS) à titre de président de la section Outaouais. Il met également à profit sa vaste expérience pour soutenir plusieurs activités communautaires dans sa région.



Caroline Banville, ing.

Diplômée de Polytechnique de Montréal (1993), Mme Banville a commencé sa carrière chez Téléglobe Canada en tant qu'ingénieure senior. Elle a plus tard travaillé aux États-Unis, successivement chez Teleglobe USA et Startec Global Communications. Elle a par la suite occupé diverses fonctions comme directrice adjointe TI (Nextel Communications) ainsi qu'à la Direction TI chez Sprint Nextel et YRCW Technologies.

De retour au Canada en 2007, elle a occupé le poste de vice-présidente du Département services-conseils chez CGI. Après neuf ans dans cette entreprise, elle est devenue associée responsable nationale des services-conseils dans l'industrie des télécommunications, des médias et des technologies chez PricewaterhouseCoopers.

INFORMATIONS D'INTÉRÊT PUBLIC SUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membre	Date de nomination	Fin de mandat	Lieu de résidence	Âge	Ancienneté au conseil	Appartenance aux CA d'autres organisations
Anne Bourhis	13 septembre 2017	13 septembre 2021*	Montréal	56	7 ans et 7 mois	Investissement Québec
Jean-Frédéric Lafontaine	23 mars 2016 (renouvellement : 29 juin 2022)	29 juin 2026	Boucherville	55	8 ans	Q-CROC, Arion Orchestre Baroque
Nathalie Fagnan	30 janvier 2019 (renouvellement : 23 mars 2022)	22 mars 2027	Montréal	58	5 ans et 3 mois	La Presse, Groupe La Veillée (Théâtre Prospero), Fondation Héma-Québec
Daniel Tremblay	29 janvier 2020	29 janvier 2024	Québec	66	4 ans et 3 mois	Aucun
Patricia Hudson	13 décembre 2017	13 décembre 2021*	Montréal	62	7 ans et 4 mois	Aucun
Caroline Barbir	19 octobre 2016 (renouvellement : 29 juin 2022)	29 juin 2026	Montréal	66	8 ans et 6 mois	Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
Jacques Gédéon	29 janvier 2020	29 janvier 2024	Gatineau	74	4 ans et 3 mois	Association des bénévoles du don de sang (ABDS) – section de l'Outaouais, Fondation Culture Outaouais, Mixmédiarts
Jean-Marie Leclerc	26 février 2014 (renouvellement : 29 janvier 2020)	29 janvier 2024	Laval	70	10 ans et 2 mois	Aucun
Patricia Pelletier	13 septembre 2017	13 septembre 2021*	Montréal	49	7 ans et 7 mois	Aucun
Stéphanie Austin	29 janvier 2020	29 janvier 2024	Trois-Rivières	46	4 ans et 3 mois	Conseil d'administration du Séminaire Saint-Joseph, Trois-Rivières
Caroline Banville	13 décembre 2017	13 décembre 2021*	Montréal	53	7 ans et 4 mois	Aucun
Marc Jutras	18 octobre 2023	18 octobre 2027	Montréal	62	5 mois	Leucan

* À l'expiration de leur mandat, les membres demeurent en fonction jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou nommés de nouveau.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CA et ses comités assument les responsabilités statutaires décrites dans les règlements généraux et prévues par la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*. Ces instances traitent de dossiers propres à chaque exercice.

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Jean-Frédéric Lafontaine, président

Patricia Hudson

Tous les membres du comité sont indépendants.

Mandat

Le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonctions d'élaborer des règles de gouvernance, des profils de compétence et d'expérience pour la nomination des membres du conseil d'administration ainsi que des critères pour l'évaluation du fonctionnement du Conseil.

Activités et principaux dossiers

Les sujets traités en cours d'année découlent essentiellement du mandat du comité, comme le suivi sur la composition du CA et de ses comités, le processus de sollicitation de candidatures pour le Conseil (en fonction des profils établis) et l'évaluation du fonctionnement du CA.

À ce chapitre, une évaluation du fonctionnement du CA a été réalisée en octobre 2023. Les résultats de cette évaluation ont permis d'identifier quelques pistes d'amélioration qui seront prises en compte dans le processus de revue de la gouvernance, bien qu'aucun enjeu majeur par rapport à la gouvernance en général n'ait été soulevé. Autrement, le comité a suivi les projets de loi ayant un impact pour Héma-Québec et procédé à la révision du rapport annuel, en y suggérant des modifications, le cas échéant.

Présences individuelles des administrateurs aux réunions du comité :

Administrateurs	Nombre de réunions	Présence
Jean-Frédéric Lafontaine	7	7
Patricia Hudson	7	7

COMITÉ D'AUDIT

Marc Jutras, président

Jean-Frédéric Lafontaine

Tous les membres du comité sont indépendants.

Mandat

Le comité d'audit a notamment pour fonctions de recommander au CA l'adoption d'un plan annuel d'audit interne, de veiller à ce que des mécanismes de contrôle interne soient mis en place, de s'assurer que soit mis en place un processus de gestion des risques, d'examiner les états financiers avec le vérificateur général et l'auditeur externe nommé par le gouvernement et de recommander au conseil leur approbation.

À ce sujet, un plan d'audit des états financiers est préalablement présenté au comité d'audit par le représentant du Vérificateur général du Québec et les auditeurs externes (avant l'examen des états financiers plus tard dans l'année). Ce plan inclut diverses rubriques comme la portée de l'audit ainsi que les honoraires des auditeurs. Pour l'exercice 2023-2024, ils totalisent 158 600 \$ avant taxes – soit 85 840 \$ pour le mandat d'audit des états financiers, 52 500 \$ pour le mandat de réflexion stratégique en thérapie cellulaire, 18 010 \$ pour le soutien aux analyses financières du mandat de distributeur unique pour les tissus humains (DUTH) et 2 250 \$ pour un mandat d'étude sur la Fondation Héma-Québec.

Activités et principaux dossiers

Le comité d'audit a effectué divers suivis et a pris acte de certaines redditions de comptes portant sur les thèmes suivants :

- Budget et finances : suivis budgétaires (autorisation gouvernementale attendue, par exemple) et autres jalons du cycle budgétaire (hypothèses budgétaires, projections et résultats financiers, recommandation d'adoption du budget par le CA, etc.).
- Reddition de comptes : plan d'action en réponse aux recommandations du Vérificateur général du Québec (audit de performance), Plan stratégique 2021-2027, tableau de bord des produits sanguins labiles et du plasma destiné au fractionnement, mise à jour annuelle du plan de pénurie des

Jean-Marie Leclerc

Caroline Banville

produits sanguins labiles, contrats de services supérieurs à 25 000 \$ (en vertu de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs* – LGCE).

- Gestion de risques : rapport de gestion intégrée des risques et résumé des activités du comité de gestion intégré des risques, couvertures d'assurance, plan d'action en matière de cybersécurité.
- Activités d'audits : programme et calendrier des audits internes, rapport sur les observations des inspections réglementaires et plan d'action en découlant (avec projet d'indicateurs pour en assurer le suivi), processus pour le développement de la fonction d'audit interne.

Hormis ces dossiers, le comité d'audit a également suivi l'évolution du projet PGI, de la stratégie de mise en œuvre du nouveau mandat de distributeur unique de tissus humains et du projet de planification opérationnelle et de gestion des affectations. Le comité a aussi procédé à la révision du rapport annuel, en s'assurant principalement que l'information financière (dont les états financiers) qu'il contient soit conforme.

Présences individuelles des administrateurs aux réunions du comité :

Administrateurs	Nombre de réunions	Présence
Marc Jutras*	2	2
Jean-Marie Leclerc	9	9
Caroline Banville	9	9
Jean-Frédéric Lafontaine	9	9

* Membre depuis le 18 octobre 2023.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA RÉMUNÉRATION

Anne Bourhis, présidente

Stéphanie Austin

Caroline Barbir

Tous les membres du comité sont indépendants.

Mandat

Le comité des ressources humaines a notamment pour fonctions d'examiner les orientations et politiques en matière de ressources humaines, de réviser et recommander au conseil pour approbation les conditions de travail du personnel et d'approuver les nominations des vice-présidents sur recommandation de la personne occupant le poste de président et chef de la direction.

Activités et principaux dossiers

En lien avec son mandat précité, le comité s'est penché entre autres sur les dossiers suivants :

- Demandes de mandat au Conseil du trésor en matière de structure et de classes salariales.
- État de situation sur les négociations des conventions collectives.
- Révision annuelle des paramètres salariaux pour le personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif.
- Revue des postes critiques et des postes clés (programme intégré de gestions des talents et de la relève) et processus de relève des hauts dirigeants.
- Processus de recrutement pour des postes de vice-présidents.
- Présentation de divers programmes (bonifiés ou nouveaux) : projet d'expérience employé, programme de santé et mieux-être, plan d'action pour l'intégration des personnes handicapées 2023-2024.
- Impacts du projet PGI.

Présences individuelles des administrateurs aux réunions du comité :

Administrateurs	Nombre de réunions	Présence
Anne Bourhis	5	5
Stéphanie Austin	5	5
Caroline Barbir	5	5

COMITÉ DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

MEMBRES ADMINISTRATEURS

Caroline Banville, présidente

Daniel Tremblay

MEMBRES EXTERNES

Sonia Israel¹
Directrice technologique, Nurau

Adrian Glaman¹
Vice-président, services-conseils, transport et logistique, sciences de la vie, CGI

Tous les membres du comité sont indépendants. ¹ Membre depuis le 1^{er} décembre 2022.

Mandat

Le mandat du comité des ressources informationnelles consiste à s'assurer de la bonne gouvernance des ressources informationnelles, plus précisément que l'information détenue par Héma-Québec soit protégée, disponible et intègre, que les solutions technologiques répondent aux besoins opérationnels et que la gestion des sommes destinées aux ressources informationnelles soit transparente et rigoureuse.

Activités et principaux dossiers

En conformité avec son mandat, le comité a traité principalement des sujets suivants :

- Plan de transformation numérique d'Héma-Québec.
- État de situation des différents projets impliquant des ressources informationnelles (projet de planification opérationnelle et de gestion des affectations, projet de gouvernance des accès physiques et numériques et projet PGI).
- Stratégie et feuille de route en cybersécurité.
- Tableau de bord eProgesa.

Présences individuelles des administrateurs aux réunions du comité :

Administrateurs	Nombre de réunions	Présence
Caroline Banville	6	6
Daniel Tremblay	6	6
Sonia Israel	6	4
Adrian Glaman	6	6

COMITÉS CONSULTATIFS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ CONSULTATIF DES REPRÉSENTANTS DES RECEVEURS

Domaines représentés	Membres
ASSOCIATION DES PATIENTS IMMUNODÉFICIENTS DU QUÉBEC	Geneviève Solomon , <i>présidente</i>
	Martine Allard
ASSOCIATION D'ANÉMIE FALCIFORME DU QUÉBEC	Marlin Akplogan
	Wilson Sanon
LEUCAN	Pierre Verret
OBSERVATEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Daniel Tremblay

Tous les membres du comité sont indépendants.

COMITÉ CONSULTATIF DE LA SÉCURITÉ

Domaines représentés	Membres
REPRÉSENTANT DU PUBLIC	David Page , <i>président</i> Directeur national des politiques de santé, Société canadienne de l'hémophilie, Montréal, Canada
	D^{re} Susan Stramer Vice-présidente retraitée aux affaires scientifiques, Services biomédicaux, Croix-Rouge américaine, Gaithersburg, Maryland, États-Unis
MALADIES INFECTIEUSES	D^r Hans L. Zaaijer Professeur, Infections transmissibles par le sang, Sanquin Blood Supply Foundation, Amsterdam, Pays-Bas
	D^r Louis M. Katz Médecin en chef (émérite), ImpactLife Blood Services, Davenport, Iowa, États-Unis Professeur clinicien auxiliaire en médecine et maladies infectieuses, Roy and Lucille Carver College of Medicine, University of Iowa, États-Unis
ÉPIDÉMIOLOGIE	D^r Steven Kleinman Consultant biomédical, Victoria, Canada Professeur clinique de pathologie, Université de la Colombie-Britannique, Vancouver, Canada
	D^r Luiz Amorim Président-directeur général, Hemorio, Rio de Janeiro, Brésil
MÉDECINE ET PRATIQUES TRANSFUSIONNELLES	D^{re} Rebecca Cardigan Chef nationale du développement des composants, NHS Blood and Transplant, Cambridge, Royaume-Uni
	D^r Pierre Tiberghien Professeur de médecine, Immunologie, Université de Franche-Comté, Besançon, France Conseiller principal, Affaires médicales et scientifiques, Europe et international, Établissement français du sang, La Plaine Saint-Denis (Paris), France Président de l'European Blood Alliance (EBA)
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU SANG	D^r Steven Drews Directeur associé du Service de microbiologie, Société canadienne du sang Professeur au Laboratoire de médecine et de pathologie, Université de l'Alberta, Edmonton, Canada
OBSERVATEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	D^{re} Patricia Pelletier Directrice du service de médecine transfusionnelle, Centre universitaire de santé McGill, Montréal, Canada

Tous les membres du comité sont indépendants.

COMITÉS CONSULTATIFS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ CONSULTATIF SCIENTIFIQUE ET MÉDICAL

Domaines représentés	Membres
IMMUNOLOGIE	<p>Yves St-Pierre, <i>président</i> Professeur titulaire, Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie, Institut national de la recherche scientifique, Laval, Canada</p>
IMMUNOHÉMATOLOGIE, GÉNOTYPAGE	<p>Greg Denomme Directeur de laboratoire et chef de la recherche et développement, Grifols Laboratory Solutions, San Marcos, Texas, États-Unis</p>
TRANSFUSION	<p>Dean Fergusson Directeur scientifique adjoint et scientifique principal, Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa, Ottawa, Canada Professeur titulaire, Département de médecine, Département de chirurgie et École d'épidémiologie et de santé publique, Université d'Ottawa</p>
TRANSFUSION, THÉRAPIES CELLULAIRES, IMMUNOLOGIE	<p>D^{re} Magali Fontaine Professeure, Département de pathologie et de médecine, Directrice des services de transfusion, Faculté de médecine de l'Université du Maryland, Baltimore, États-Unis</p> <p>D^r Jean-Sébastien Delisle, Ph.D. Directeur médical, Centre d'excellence en thérapie cellulaire (CETC), Hôpital Maisonneuve-Rosemont - Institut universitaire d'hémo-oncologie et de thérapie cellulaire Professeur titulaire, Université de Montréal, Montréal, Canada</p>
MÉDECINE TRANSFUSIONNELLE	<p>D^r Richard Kaufman Directeur médical, Service des transfusions du Brigham and Women's Hospital, Boston, États-Unis Professeur agrégé de pathologie, Faculté de médecine, Université Harvard, Cambridge, Massachusetts, États-Unis Rédacteur en chef, <i>Transfusion</i></p> <p>D^r Vincent Laroche Hématologue et codirecteur de la banque de sang Directeur de l'unité d'aphérèse thérapeutique et de collecte de cellules souches, CHU de Québec-Université Laval Médecin-expert en médecine transfusionnelle pour le Réseau universitaire intégré de santé (RUIS) de l'Université Laval, CHU de Québec-Université Laval, Québec, Canada</p> <p>Pieter van der Meer Scientifique principal, Service du développement de produits et de procédés, Sanquin Blood Bank, Amsterdam, Pays-Bas Coordonnateur de recherche, Service d'hématologie, Haga Teaching Hospital, La Haye, Pays-Bas</p>
BIOLOGIE, IMMUNOLOGIE, HÉMATOLOGIE (MOLÉCULAIRE)	<p>Tarik Möröy Directeur, Unité de recherche en hématopoïèse et cancer, Professeur-chercheur titulaire, Institut de recherches cliniques de Montréal, Montréal, Canada</p>
TRANSFUSION, MÉDECINE TRANSFUSIONNELLE PRÉNATALE (OPÉRATEUR SANGUIN)	<p>D^{re} Chantale Pambrun Directrice médicale principale, Innovation et gestion du portefeuille, Affaires médicales et innovation, Société canadienne du sang</p>

Tous les membres du comité sont indépendants.

COMITÉ DÉCISIONNEL

COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

Domaines représentés	Membres
SPÉCIALISTES DES DOMAINES DE LA RECHERCHE	<p>Clermont Dionne, <i>président</i> Professeur titulaire et directeur, Département de médecine sociale et préventive, Faculté de médecine, Université Laval, Québec, Canada Chercheur, Centre de recherche du CHU de Québec – Université Laval, Axe Santé des populations et pratiques optimales en santé, Québec, Canada et Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec (CEVQ) du CIUSSS de la Capitale-Nationale, Québec, Canada</p>
	<p>Patrick J. Rochette Professeur titulaire, Département d'ophtalmologie et d'ORL, chirurgie cervico-faciale, Faculté de médecine, Université Laval, Québec, Canada Chercheur, Centre de recherche du CHU de Québec, Université Laval, Axe Médecine régénératrice, Québec, Canada</p>
	<p>Jacques J. Tremblay Professeur titulaire, Département d'obstétrique, gynécologie et reproduction, Faculté de médecine, Université Laval, Québec, Canada Chercheur, Centre de recherche du CHU de Québec – Université Laval, Axe Reproduction, santé de la mère et de l'enfant, Québec, Canada</p>
DROIT	<p>M^e Geneviève Cardinal, <i>vice-présidente</i> Chef du Bureau de l'éthique de la recherche, Présidente du Comité d'éthique de la recherche, Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, Montréal, Canada</p>
DROIT, JURISTE SUBSTITUT	<p>Alexandra Sweeney-Beaudry Avocate au Bureau de la sécurité privée, Montréal, Canada</p>
DONNEURS ET DONNEUSES DE SANG	<p>Pierre Galarneau Donneur et bénévole, Association des bénévoles du don de sang, Montréal, Canada</p>
COMITÉ CONSULTATIF DES REPRÉSENTANTS DES RECEVEURS (membre substitut)	<p>Pierre Verret Chargé d'enseignement, Faculté des sciences infirmières, Université Laval, Québec, Canada Membre associé de Leucan</p>
ÉTHICIENNE SUBSTITUT	<p>M^e Johane de Champlain Vice-présidente et conseillère en éthique, Comité central d'éthique de la recherche (MSSS), Montréal, Canada</p>

Tous les membres du comité sont indépendants.

COMITÉ EXÉCUTIF



Nathalie Fagnan

CPA, IAS.A

Présidente et chef de la direction



Marc Germain

M.D., Ph. D., FRCPC

Vice-président aux affaires
médicales et à l'innovation



Sébastien Gignac

B.A. (Hons), M.A., B.C.L., LL.B.

Vice-président au secrétariat général,
aux risques et aux audits



Annie Gingras

B. Sc., MBA

Vice-présidente à la qualité
et aux affaires réglementaires



Patrick Hardy

M. Sc., MBA

Vice-président aux technologies
de l'information et à la stratégie
numérique



Geneviève LeBrun

M. Sc.

Vice-présidente à l'expérience
clientèles et aux communications

COMITÉ EXÉCUTIF (SUITE ET FIN)



Luc Lévesque

Vice-président aux produits sanguins et au lait maternel



Christine Ouimet

Ing., MBA

Vice-présidente à la chaîne d'approvisionnement



Nancy Robitaille

M.D., FRCPC

Vice-présidente à la médecine transfusionnelle



Dawn Singerman

CPA

Vice-présidente aux finances et aux infrastructures



Roselyne Zombecki

CRIA

Vice-présidente aux personnes, à la culture et au leadership

La composition du comité exécutif respecte la parité des genres : sept femmes, quatre hommes.



RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS - POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

Nom	Fonction	Rémunération de base versée ¹	Contribution aux régimes de retraite assumée par Héma-Québec	Autres avantages versés ou accordés ²	Rémunération globale pour l'année financière
Nathalie Fagnan	Présidente et chef de la direction	393 778 \$	27 772 \$	20 585 \$	442 135 \$
Marc Germain	Vice-président aux affaires médicales et à l'innovation	378 389 \$	27 491 \$	16 359 \$	422 239 \$
Roselyne Zombecki	Vice-présidente aux personnes, à la culture et au leadership	324 162 \$	26 132 \$	16 256 \$	366 550 \$
Geneviève LeBrun	Vice-présidente à l'expérience clientèle et aux communications	315 315 \$	24 489 \$	16 228 \$	356 032 \$
Annie Gingras	Vice-présidente à la qualité et aux affaires réglementaires	306 407 \$	26 175 \$	16 386 \$	348 968 \$

¹ Héma-Québec n'offre aucun programme de rémunération variable.

² Ce montant inclut les sommes versées par Héma-Québec pour les assurances collectives, le compte de gestion santé et le bilan de santé annuel.

25 ANS À SE CONFORMER AUX LOIS

Exigences législatives



Patrick,
greffé de cornée

CONFORMITÉ AUX LOIS

Liste des lois, des règlements ou des politiques pour lesquels Héma-Québec a une obligation de reddition de comptes :

- *Loi sur le développement durable*
- *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*
- *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*
- *Charte de la langue française*
 - *Politique linguistique de l'État*
 - *Directive du ministre de la Langue française relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle par l'Administration*
- *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*
- *Politique de financement des services publics*
- *Loi sur les contrats des organismes publics*
- *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*
- *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*



Loi sur le développement durable

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028, l'ensemble des ministères et organismes publics visés doit faire une reddition de comptes annuelle relative aux résultats atteints au regard des cibles établies dans le Plan d'action de développement durable 2023-2028. Voici les résultats atteints, en date du 31 mars 2024, pour les neuf actions figurant dans le Plan d'action de développement durable 2023-2028 d'Héma-Québec.

RÉSULTATS DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023-2028

Numéro du sous-objectif de la SGDD*	Actions	Indicateurs	Cible 2023-2024	Résultat 2024	Résultats et synthèse des activités réalisées au cours de l'année
3.1.1	1. Augmenter l'autosuffisance en plasma	Taux d'autosuffisance pour les immunoglobulines intraveineuses (IgIV) (nouvelle mesure)	33 %	33 %	Le pourcentage d'autosuffisance en immunoglobulines intraveineuses (IgIV) atteint est de 33 %, ce qui correspond à la projection ainsi qu'à la progression fixée. En résumé, le tiers des médicaments spécialisés IgIV fabriqués à partir de plasma et distribués aux patients du Québec pour 2023-2024 provient du plasma collecté dans les centres d'Héma-Québec.
5.1.1	2. Évaluer la durabilité des interventions structurantes	Proportions de nos interventions structurantes ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité (nouvelle mesure)	50 %	S.O.	Il n'y a eu aucune intervention structurante durant la période visée.
5.4.1	3. Mesurer le pourcentage des acquisitions intégrant des composantes ou critères responsables	Pourcentage des acquisitions intégrant des composantes responsables (mesure de départ : 1,6 % du volume total des contrats)	20 %	45 %	Au cours de l'année passée, Héma-Québec s'est dotée d'une méthode de mesure qui permet d'identifier adéquatement les composantes ou critères responsables dans les contrats visés par les acquisitions. Ainsi, près de la moitié (soit 45 %) des contrats visés intègrent une de ces caractéristiques. Elles sont principalement liées à l'approvisionnement local et à l'emploi de travailleurs résidents au Québec pour des services en matières, notamment, de transports, de technologie et des travaux de construction.
5.5.1	4. Mesurer l'indice de maturité numérique responsable	Indice de maturité numérique responsable (mesure de départ : 22 %)	Niveau modéré (20-39 %)	23 %	Cet indice a pour but de mesurer la performance environnementale de nos systèmes numériques. L'indice se situe, comme prévu, dans le niveau modéré avec une valeur de 23 %.

* Stratégie gouvernementale de développement durable.

RÉSULTATS DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023-2028 (SUITE ET FIN)

Numéro du sous-objectif de la SGDD*	Actions	Indicateurs	Cible 2023-2024	Résultat 2024	Résultats et synthèse des activités réalisées au cours de l'année
5.6.1	5. Accroître l'efficacité énergétique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) des bâtiments occupés par Héma-Québec	Émissions annuelles de GES (nouvelle mesure)	Entre 739 et 898 tonnes	685 tonnes	Au cours de la dernière année, les bâtiments occupés par Héma-Québec ont émis 54 tonnes de GES de moins, atteignant ainsi 685 tonnes au total, soit une baisse annuelle de 8 %. Le nombre de GES atteint est en deçà de la borne inférieure de l'intervalle-cible (739-898 tonnes). Bien que nos bâtiments occupent la même superficie depuis 2018-2019 et que le volume des produits distribués ait fléchi de 3,5 % au cours de la période, Héma-Québec a réduit de 31 % l'émission de GES de ses bâtiments.
5.6.2	6. Introduire des clauses écoresponsables dans des contrats de rénovation à signer pour nos nouveaux centres	Nombre cumulatif de nouveaux centres ouverts après mars 2025 dont certains contrats tiennent compte de critères écoresponsables (nouvelle mesure)	S.O.	S.O.	S.O.
5.7.1	7. Mettre en œuvre le déploiement du programme ICI on recycle + de RecycQuébec	Nombre cumulatif d'établissements et centres permanents ayant une attestation de niveau « Performance » du programme ICI on recycle + de Recyc-Québec (nouvelle mesure)	2	2	Héma-Québec s'est vu décerner l'attestation « ICI On Recycle + », niveau Performance, pour les deux centres situés à Kirkland et à Saint-Bruno-de-Montarville.
5.8.1	8. Établir la cible de remplacement des véhicules désuets en fonction de la cible de réduction de GES	Pourcentage des véhicules légers qui sont électriques ou hybrides (mesure de départ : 36 %)	36 %	36 %	La flotte de véhicules légers d'Héma-Québec n'a pas connu de changement cette année, comme prévu.
5.8.2	9. Offrir au personnel des activités d'information et de sensibilisation portant sur la mobilité durable	Nombre d'activités d'information offertes (nouvelle mesure)	2	1	Héma-Québec a effectué une activité d'information et de sensibilisation qui portait sur la mobilité durable. Cette activité avait aussi comme objets la gestion des matières résiduelles et la réduction à la source. La vidéo de cette activité de communication est accessible dans l'intranet de l'organisation, ce qui facilite le visionnement, en différé, par les collègues qui n'ont pas pu y assister en direct. Un sondage a suivi cette activité de communication afin de mesurer l'engagement du personnel à l'égard du Plan d'action de développement durable 2023-2028 et recueillir des suggestions, notamment pour améliorer la gestion des matières résiduelles.

* Stratégie gouvernementale de développement durable.

Loi sur le ministère du Conseil exécutif

Les administrateurs d'Héma-Québec sont tenus à des standards éthiques et déontologiques élevés, favorisant la confiance du public et la transparence dans la gestion du système de biovigilance du Québec.

En vertu du *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*, les administrateurs d'Héma-Québec ont adopté un code d'éthique des administrateurs. Celui-ci est revu annuellement par le Comité de gouvernance et d'éthique, et les administrateurs signent annuellement un formulaire attestant qu'ils s'engagent à s'y conformer.

Une vérification des déclarations d'intérêts est faite auprès des administrateurs lors de l'ouverture de chaque séance du conseil ou de l'un de ses comités et celle-ci est consignée dans le procès-verbal de la réunion. D'ailleurs, aucun cas n'a été traité en vertu du Code d'éthique des administrateurs et aucun manquement n'a été signalé au cours de l'année 2023-2024. Le Code peut être consulté à la page 122.

Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

La confiance du public envers Héma-Québec découle non seulement de sa capacité à distribuer des produits biologiques d'origine humaine sécuritaires et de qualité, mais également de chacune de ses actions et décisions. L'intégrité de l'organisation implique une saine gestion des finances et la mise en œuvre des valeurs organisationnelles (intégrité/honnêteté, respect, responsabilisation et engagement).

Pour ce faire et pour se conformer à la *Loi sur la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, Héma-Québec a une politique sur la divulgation d'actes répréhensibles qui a pour but de favoriser et de faciliter la divulgation d'actes répréhensibles commis ou sur le point de l'être à l'égard d'Héma-Québec, tout en protégeant de représailles les personnes qui effectuent des signalements.

Au cours de l'année, aucune divulgation ou communication de renseignements n'a été effectuée auprès de la personne responsable du suivi des divulgations.

Politique linguistique de l'État et Directive du ministre de la Langue française relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle par l'Administration

L'émissaire de la langue française assure la mise en œuvre de la *Politique linguistique de l'État* au sein d'Héma-Québec.

Conformément à la *Directive du ministre de la Langue française relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle par l'Administration* entrée en vigueur le 1^{er} juin 2023, Héma-Québec a utilisé une autre langue que la langue officielle dans le cadre de ses activités uniquement dans les cas prévus dans cette directive.

Au 31 mars 2024, Héma-Québec avait 582 postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d'une autre langue que le français était requis ou souhaitable.

Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

Héma-Québec atteste avoir diffusé sur son site Internet les divers documents et les renseignements requis, conformément à la section III du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*.

Accès à l'information

En 2023-2024, six demandes d'accès à des documents détenus par Héma-Québec, dix demandes d'accès à des renseignements personnels et une demande de rectification de renseignements personnels ont été reçues et traitées dans les délais prescrits par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

TRAITEMENT DES DEMANDES D'ACCÈS

Nature des demandes	Délais de traitement		Décisions rendues	
Documents administratifs	0 à 20 jours	2	Acceptées	1
	21 à 30 jours	4	Partiellement acceptées	2*
	31 jours et plus	0	Refusées	3*
Total		6	Total	6
Renseignements personnels	0 à 20 jours	9	Acceptées	10
	21 à 30 jours	0	Partiellement acceptées	0
	31 jours et plus	1	Refusées	0
Total		10	Total	10
Rectifications	0 à 20 jours	1	Acceptées	1
	21 à 30 jours	0	Partiellement acceptées	0
	31 jours et plus	0	Refusées	0
Total		1	Total	1
Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable				0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information				1

* Dispositions de la loi justifiant les décisions rendues : 15, 21, 22, 23 et 27.

Comité de la sécurité de l'information et Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels

Le Comité de la sécurité de l'information (CSI) exerce un rôle de gouvernance et de soutien aux activités de gestion et de coordination de la sécurité de l'information. Il surveille notamment les mesures mises en place pour assurer l'intégrité, la sécurité et la confidentialité des informations recueillies et détenues par Héma-Québec. Il siège conjointement avec le Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels (CAIPRP) et, conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Les responsables de la sécurité de l'information, de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels siègent à ces comités.

Au cours de l'année, ces comités ont suivi de près l'intégration des nouvelles exigences de la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels* dans les processus de l'organisation et ont notamment adopté une nouvelle Politique sur la protection des renseignements personnels et un plan de formation et de sensibilisation du personnel en matière de protection des renseignements personnels. Le comité de sensibilisation à la sécurité de l'information mandaté par le CSI a également poursuivi le déploiement de campagnes de sensibilisation et les tests d'hameçonnage effectués sur une base régulière ainsi que la définition de stratégies de renforcement adaptées à ce risque croissant pour les organisations du domaine de la santé.

Politique de financement des services publics

Cette section présente les informations relatives aux tarifs d'Héma-Québec auxquels la *Politique de financement des services publics* s'applique. La facturation autre que celle effectuée aux centres hospitaliers québécois représente environ 0,8 % de la facturation totale de l'organisation.

En tant qu'organisme à but non lucratif, le niveau minimum de financement visé est de 100 %. En 2023-2024, le financement d'Héma-Québec est composé de :

- 84,7 % de facturation;
- 13,9 % des revenus de subventions;
- 1,4 % d'autres revenus, tels que des intérêts et des escomptes sur ventes.

La révision des tarifs est effectuée au 1^{er} avril de chaque année et l'indexation se fait en fonction des charges et des volumes budgétés. Les tarifs sont établis par secteur.

Produits labiles

Héma-Québec utilise un modèle de comptabilité par activité pour déterminer les coûts de production et de distribution et se base sur ces derniers afin de déterminer les tarifs (au coût complet) de chacun des produits labiles. Ils sont présentés au Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG), qui est l'organisme de gestion de l'approvisionnement en commun désigné par le ministère de la Santé et des Services sociaux, et sont entérinés par cet organisme.

Produits stables

Héma-Québec détermine les tarifs des produits stables, facturés à un tiers autre que les centres hospitaliers québécois, au coût complet majoré pour se prémunir d'une hausse de coûts potentielle.

Héma-Québec agit à titre de distributeur de ces produits. Elle procède à l'achat des produits par appel d'offres et gère la réserve. Plusieurs fournisseurs proviennent des États-Unis et les achats sont donc sujets aux variations du taux de change.

Produits innovants (tissus humains, cellules souches et services spécialisés des laboratoires de référence)

Pour les autres secteurs, les tarifs sont principalement déterminés en fonction du marché puisqu'Héma-Québec n'a pas l'exclusivité de la distribution de ces produits au Québec.

Facturation autre que liée aux centres hospitaliers québécois	Revenus	Coûts	Niveau de financement atteint
Secteurs des produits labiles et des produits stables	1 872 320 \$	1 778 642 \$	105 %
Secteurs des produits innovants (tissus humains, cellules souches et services spécialisés des laboratoires de référence)	2 034 861 \$	7 425 658 \$	27 %
Total	3 907 181 \$	9 204 300 \$	42 %

Loi sur les contrats des organismes publics

Dans le but de renforcer la transparence du processus de gestion contractuelle et de renseigner le public sur l'application des mesures prévues à cet effet, l'organisation publie sur son site internet sa Politique d'approvisionnement et de conditions des contrats et en fait état annuellement à son conseil d'administration.

Une série de mesures portant sur l'application des règles d'éthique et de conduite en matière de gestion contractuelle par les employés, la gestion des plaintes, de même que la reddition de comptes, ont pour assise les principes d'accessibilité, d'intégrité, de transparence et d'imputabilité qui sous-tendent la *Loi sur les contrats des organismes publics*. Cette dernière renforce l'imputabilité des dirigeants d'organismes publics et favorise la saine gestion de fonds publics.

La *Loi visant principalement à promouvoir l'achat québécois et responsable par les organismes publics, à renforcer le régime d'intégrité des entreprises et à accroître les pouvoirs de l'Autorité des marchés publics*, sanctionnée par l'Assemblée nationale le 2 juin 2022, a modifié l'assujettissement d'Héma-Québec à la *Loi sur les contrats des organismes publics* à compter de cette date. Héma-Québec demeure toutefois assujettie aux dispositions de cette loi qui lui étaient applicables avant cette date à l'égard de certains contrats.

Pour la période de référence, 29 dossiers d'autorisation ont ainsi été soumis au Secrétariat du Conseil du trésor (SCT). Par ailleurs, les dépenses effectuées sur les marchés publics visées par la *Loi sur les contrats des organismes publics* se sont élevées à 310,5 M\$, reflétant un total de 275 contrats d'une valeur supérieure à 25 000 \$.

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État


La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État a été adoptée par l'Assemblée nationale en décembre 2014 afin de renforcer les mécanismes de gestion et de contrôle de l'effectif des organismes publics. Héma-Québec atteste s'être conformée aux dispositions de la loi auxquelles elle est assujettie. Elle a notamment communiqué au Conseil du trésor, selon les conditions et modalités prescrites, les renseignements requis concernant les contrats de service autorisés.

L'organisation a également informé périodiquement le ministre de la Santé et des Services sociaux du niveau de son effectif et de sa répartition par catégorie d'emploi, selon les modalités déterminées par le Conseil du trésor.

La cible fixée à Héma-Québec pour l'année 2023-2024 est la même que celle pour l'année 2022-2023.

Pour l'exercice 2023-2024, on reporte un volume d'heures au-dessus de la cible, de 408 698 heures. Cette hausse est causée par le besoin d'heures nécessaires au déploiement des initiatives de mise à niveau et des projets stratégiques d'Héma-Québec.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF EN HEURES RÉMUNÉRÉES POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} AVRIL 2023 AU 31 MARS 2024

Catégorie	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Équivalent temps plein	Nombre d'employés au 31 mars
 Personnel d'encadrement	446 353	266	446 619	245	245
 Personnel professionnel	839 082	8 105	847 187	465	493
 Personnel infirmier	324 422	12 557	336 979	185	228
 Personnel de bureau, techniciens et assimilés	1 197 777	53 369	1 251 146	687	842
 Ouvriers, personnel d'entretien et de service	120 630	13 361	133 991	74	70
 Étudiants et stagiaires	16 898	6	16 904	9	23
TOTAL 2023-2024	2 945 162	87 664	3 032 826	1 665	1 901
TOTAL 2022-2023	-	-	2 716 593	1 493	1 677

Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement

Dans le respect des exigences de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*, Héma-Québec a poursuivi la mise à niveau substantielle de plusieurs éléments critiques de ses actifs technologiques, notamment via la mise à jour de son progiciel de gestion du sang.

Notre programme d'actualisation du progiciel de gestion intégré (PGI) occupe une place importante dans notre Plan stratégique 2021-2027, puisqu'il s'inscrit comme pilier du rehaussement de nos fondations (systèmes, processus et conformité). L'actualisation des principales plateformes informatiques a atteint un jalon important au cours de l'exercice 2023-2024 avec la poursuite du premier projet du programme d'actualisation du PGI de l'organisation ainsi que le démarrage du deuxième projet.

L'équipe projet du nouveau site Web d'Héma-Québec est à l'œuvre pour donner un nouveau souffle à notre site Web. Cette refonte vise à mieux répondre aux besoins personnalisés de nos différentes clientèles comme nos donateurs actuels et potentiels, nos bénévoles actuels et potentiels, nos receveurs, les professionnels de la santé, les entreprises, les organismes, nos partenaires ainsi que les candidats à l'emploi. Concrètement, ce nouveau site Web offrira du contenu plus pertinent et clair et verra à améliorer l'expérience des utilisateurs en étant plus centré sur les attentes de nos clientèles.

Depuis décembre 2023, DocuSign est la solution de signature électronique validée pour apposer une signature réglementaire sur des documents finaux. Le projet de signature électronique s'inscrit dans une perspective de conformité de nos processus, un élément important de notre plan stratégique actuel. Le projet de signature électronique a été mis en place pour répondre au besoin d'offrir à tout le personnel, au bureau ou en télétravail, une solution de signature électronique fiable, simple et efficace tout en répondant aux obligations et normes réglementaires auxquelles Héma-Québec est assujettie.

Outre les actualisations technologiques nécessaires, il importe de souligner que l'atteinte des objectifs du plan stratégique d'Héma-Québec nécessite la mise en œuvre de plusieurs dizaines de projets informatiques annuellement en soutien des orientations, que ce soit en matière d'actualisation des fondations, d'expérience donneur et employé et d'accroissement de l'autosuffisance en plasma.

Afin de réaliser l'ensemble de ces projets, Héma-Québec continue de faire évoluer ses équipes TI et accélère son virage infonuagique. De ce fait, la majorité des systèmes qui ont été déployés ou mis à niveau exploitent ces nouvelles technologies.

Aussi, dans le cadre du plan de transformation numérique, Héma-Québec s'attèle à faire évoluer ses pratiques et sa culture numérique, inventorier ses données ainsi qu'à explorer les possibilités offertes par les technologies de l'intelligence artificielle.

Sécurité des opérations et des actifs informationnels

Héma-Québec poursuit la mise en œuvre de sa stratégie en six volets visant à renforcer la cybersécurité :

1. Révision annuelle du plan de gouvernance et de gestion des risques en matière de cybersécurité et d'adaptation aux nouvelles menaces et réalités opérationnelles.
2. Augmentation de la robustesse des actifs en place, en assurant leur mise à jour constante et en éliminant les systèmes désuets.
3. Renforcement des contrôles et de la surveillance du périmètre réseau étendu.
4. Intégration et révision à fréquence régulière des contrôles d'identité et d'accès.
5. Opération des plans de réponse et de reprise. Partage d'information et collaboration avec différents partenaires gouvernementaux et du secteur privé.
6. Sensibilisation des usagers avec l'objectif de développer de meilleurs réflexes chez chacun, pour mieux détecter les menaces et éviter de tomber dans des pièges d'hameçonnage.

Malgré un contexte de menaces croissant, les besoins de cybersécurité sont priorisés en continu avec l'ajout, entres autres, de technologies de détection et de réponse aux menaces utilisant l'intelligence artificielle, de ressources internes et de partenariats. Un programme de cybersécurité a été élaboré et approuvé par les différentes instances de gouvernance en fonction de la posture de sécurité organisationnelle et des principales menaces afin de déterminer les projets prioritaires pour mitiger les risques. De plus, un tableau de bord de cybersécurité a été développé pour permettre de visualiser la posture de sécurité d'Héma-Québec, de suivre les améliorations et d'appuyer la prise de décision.



CODE D'ÉTHIQUE DES ADMINISTRATEURS

Préambule

Héma-Québec a pour mission de fournir avec efficacité des composants et substituts sanguins, des tissus humains et du sang de cordon sécuritaires, de qualité optimale et en quantité suffisante pour répondre aux besoins de la population québécoise; d'offrir et développer une expertise, des services et des produits spécialisés et novateurs dans les domaines de la médecine transfusionnelle et de la greffe de tissus humains. Cette mission découle de la *Loi sur Héma-Québec et le Comité de biovigilance* et des recommandations du rapport de la Commission d'enquête sur l'approvisionnement en sang au Canada présidée par l'honorable Horace Krever.

Les administrateurs d'Héma-Québec, étant des administrateurs publics au sens de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (L.R.Q. M-30), sont tenus à des standards d'éthique et de déontologie des plus élevés, favorisant et préservant la confiance du public et la transparence dans le cadre de sa mission.

Code d'éthique

1. Dispositions générales

Définitions

Dans le présent code d'éthique, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les termes ou expressions suivantes signifient :

- 1.1 « Administrateur ou membre du conseil d'administration » : personne nommée par le gouvernement au conseil d'administration d'Héma-Québec, ainsi que le président et chef de la direction qui siège d'office au conseil d'administration où il agit à titre de secrétaire.

- 1.2 « Conflit d'intérêts » : toute situation réelle, apparente, potentielle ou éventuelle, dans laquelle un administrateur pourrait être enclin à favoriser son intérêt personnel ou celui d'une personne liée au détriment d'Héma-Québec.
- 1.3 « Conseil » : le conseil d'administration d'Héma-Québec.
- 1.4 « Personne liée » : des particuliers unis par les liens du sang, de l'adoption, du mariage ou qui vivent comme conjoints de fait depuis au moins un an, de même que toute corporation, société ou autre entité dans laquelle l'administrateur ou ses proches détiennent un intérêt déterminant.

Champ d'application et interprétation

- 1.5 Le présent code d'éthique s'applique aux administrateurs d'Héma-Québec.
- 1.6 Le code d'éthique n'est pas un substitut à quelque disposition législative, réglementaire ou déontologique applicable aux administrateurs d'Héma-Québec, y compris celles prévues dans le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*.
En cas de divergence, l'administrateur d'Héma-Québec doit se soumettre aux dispositions les plus exigeantes. De plus, en cas de doute, il doit agir dans l'esprit des principes énoncés par les dispositions.
- 1.7 Le code d'éthique n'exclut d'aucune façon l'élaboration de directives ou de règles additionnelles relatives à certains secteurs d'activité ou à certaines situations plus spécifiques.

2. Devoirs de gestion

- 2.1 Les administrateurs sont nommés pour contribuer, dans le cadre de leur mandat, à la réalisation de la mission d'Héma-Québec. Ils doivent, dans l'exercice de leur fonction, respecter les obligations que la loi, l'acte constitutif et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs qui leur sont conférés.

- 2.2 L'administrateur doit agir avec prudence et réserve dans l'exécution de ses fonctions :
- 2.2.1 L'administrateur doit faire preuve de rigueur et d'indépendance, et agir dans le meilleur intérêt d'Héma-Québec.
 - 2.2.2 La conduite d'un administrateur doit être empreinte d'objectivité.
 - 2.2.3 L'administrateur doit agir dans les limites de son mandat.
 - 2.2.4 L'administrateur doit agir de façon courtoise et maintenir des relations empreintes de bonne foi, de manière à préserver la confiance et la considération que requiert sa fonction.
 - 2.2.5 L'administrateur ne peut participer de quelque manière que ce soit à des opérations illicites.
 - 2.2.6 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions et de ses responsabilités, prendre ses décisions indépendamment de toute considération politique partisane. De plus, il doit faire preuve de réserve dans la manifestation publique de ses opinions dans les matières qui touchent directement aux activités d'Héma-Québec et à l'égard desquelles le conseil d'administration a été impliqué.
- 2.3. L'administrateur doit agir avec honnêteté, loyauté et solidarité :
- 2.3.1 L'administrateur doit agir avec intégrité et impartialité dans le meilleur intérêt d'Héma-Québec.
 - 2.3.2 L'administrateur doit participer activement à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations générales d'Héma-Québec, ce qui ne constitue en rien la négation de son droit à la dissidence.
 - 2.3.3 L'administrateur doit être loyal et intègre envers ses collègues et faire preuve d'honnêteté dans ses rapports avec eux.
 - 2.3.4 L'administrateur doit dissocier de l'exercice de ses fonctions la promotion et l'exercice de ses activités professionnelles ou d'affaires, sauf le président et chef de la direction, qui est à l'emploi exclusif d'Héma-Québec.
- 2.4 L'administrateur doit agir avec compétence, diligence et efficacité :
- 2.4.1 L'administrateur doit mettre à profit sa compétence et ses habiletés en faisant preuve de diligence et d'efficacité dans l'exécution de son mandat. Il doit de plus faire preuve d'un jugement professionnel indépendant.
 - 2.4.2 L'administrateur est responsable et imputable de tous ses actes faits dans l'exercice de ses fonctions.
 - 2.4.3 L'administrateur doit prendre des décisions éclairées en tenant compte, le cas échéant, des expertises nécessaires et en prenant en considération les dossiers dans leur globalité.
 - 2.4.4 Tout membre du conseil d'administration doit participer activement aux travaux du conseil et faire preuve d'assiduité. Il doit également faire preuve d'assiduité lorsqu'il participe aux comités du conseil.
 - 2.4.5 L'administrateur doit faire preuve de discernement dans les orientations et les choix qu'il privilégie.
- 2.5. L'administrateur doit agir selon les règles de confidentialité :
- 2.5.1 L'administrateur doit respecter le caractère confidentiel de tout renseignement qui est porté à sa connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de ses fonctions. Le premier alinéa n'a pas pour objet de restreindre les communications nécessaires entre les membres du conseil d'administration.
 - 2.5.2 L'administrateur ne doit pas faire usage de renseignements confidentiels qui sont portés à sa connaissance dans l'exercice de ses fonctions en vue d'obtenir un avantage direct ou indirect, actuel ou éventuel, pour lui-même ou pour une personne liée.

3. Conflits d'intérêts

Dispositions générales

- 3.1 L'administrateur doit conserver en tout temps un haut standard d'indépendance et éviter toute situation où il peut trouver un avantage personnel, direct ou indirect, actuel ou éventuel, susceptible de porter atteinte à son indépendance, à son intégrité ou à son impartialité.
- 3.2 L'administrateur doit prévenir tout conflit d'intérêts ou toute apparence de conflit d'intérêts et éviter de se placer dans une situation telle qu'il ne peut remplir ultimement ses fonctions.
- 3.3 L'administrateur doit éviter toute situation pouvant compromettre sa capacité d'exercer ses fonctions de façon impartiale, objective, rigoureuse et indépendante.
- 3.4 L'administrateur ne peut confondre les biens d'Héma-Québec avec les siens; il ne peut utiliser, à son profit ou au profit d'une personne liée, les biens d'Héma-Québec.
- 3.5 L'administrateur ne peut utiliser à des fins personnelles ou au bénéfice d'une personne liée des services ou des informations qui appartiennent à Héma-Québec.
- 3.6 L'administrateur ne peut exercer ses fonctions dans son propre intérêt ni dans celui d'une personne liée.
- 3.7 L'administrateur ne doit pas accepter un avantage actuel ou éventuel de qui que ce soit alors qu'il sait, qu'il est évident ou qu'il est raisonnable de croire que cet avantage actuel ou éventuel lui est consenti dans le but d'influencer sa décision.
- 3.8 L'administrateur ne peut prendre d'engagement à l'égard de tiers ou d'une personne liée ni leur accorder aucune garantie relativement au vote qu'il peut être appelé à donner ou à quelque décision que ce soit que le conseil d'administration peut être appelé à prendre.

- 3.9 L'administrateur doit éviter toute situation où il serait en conflit d'intérêts. Sans restreindre la généralité de ce qui précède, l'administrateur :
 - 3.9.1 est en conflit d'intérêts lorsque les intérêts en présence sont tels qu'il peut être porté à préférer certains d'entre eux au détriment d'Héma-Québec ou que son jugement et sa loyauté peuvent en être défavorablement affectés;
 - 3.9.2 n'est pas indépendant pour un acte donné, s'il y trouve un avantage personnel direct ou indirect, actuel ou éventuel, ou encore un avantage en faveur d'une personne liée, le tout tel que prévu à l'article 3.1.

Mesures de prévention

- 3.10 L'administrateur doit, au début de chaque réunion, déclarer au président et faire consigner au compte rendu l'existence de tout conflit d'intérêts.
- 3.11 Le président et chef de la direction ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans une corporation, une société ou toute autre entité mettant en conflit son intérêt personnel et celui d'Héma-Québec. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt leur échoit par succession ou donation, pourvu qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.

Tout autre administrateur, qui a un intérêt direct ou indirect dans une corporation, une société ou toute autre entité qui met en conflit son intérêt personnel et celui d'Héma-Québec doit, sous peine de révocation, dénoncer par écrit cet intérêt au président du conseil d'administration et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur la corporation, la société ou l'entité dans laquelle il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

3.12 L'administrateur doit agir avec désintéressement :

- 3.12.1 Il ne doit pas solliciter, accepter ou exiger pour son intérêt, directement ou indirectement, actuel ou éventuel, ou pour l'intérêt d'une personne liée, un cadeau, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage ou considération de nature à compromettre son indépendance, son intégrité ou son impartialité; tel est le cas d'un cadeau, d'une marque d'hospitalité, d'un avantage ou d'une considération autre que ceux d'usage et d'une valeur modeste.
- 3.12.2 Il ne doit pas verser, offrir de verser ou s'engager à offrir à une personne, un cadeau, une marque d'hospitalité, ou tout autre avantage ou considération de nature à compromettre son indépendance, son intégrité ou son impartialité.

4. Activités politiques

- 4.1 L'administrateur qui a l'intention de présenter sa candidature à une charge publique électorale doit en informer le président du conseil d'administration.
- 4.2 Le président du conseil d'administration ou le président et chef de la direction qui veut se porter candidat à une charge publique électorale doit se démettre de ses fonctions.

5. L'après-mandat

- 5.1 L'administrateur doit, après l'expiration de son mandat, respecter la confidentialité et s'abstenir de divulguer tout renseignement, toute information, tout débat, tout échange et toute discussion auxquels le public n'a pas accès et dont il a eu connaissance dans l'exercice de ses fonctions à Héma-Québec.
- 5.2 L'administrateur, dans l'année qui suit l'expiration de son mandat, ne peut agir en son nom ou au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle Héma-Québec est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public.

De même, l'administrateur doit s'abstenir de donner des conseils fondés sur des informations non disponibles au public concernant Héma-Québec ou une autre corporation, société ou entité avec laquelle il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

- 5.3 L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantage indu de ses fonctions antérieures au service d'Héma-Québec.

6. Responsabilités et sanctions

- 6.1 Le respect du code d'éthique fait partie intégrante des devoirs et obligations des administrateurs.
- 6.2 L'administrateur qui relève un manquement à l'éthique, perçu ou réel, doit s'adresser au président du conseil d'administration. Si ce manquement implique le président du conseil d'administration, l'administrateur doit s'adresser au président du Comité de gouvernance.
- 6.3 Le président du conseil d'administration d'Héma-Québec, ou dans les cas impliquant, le président du Comité de gouvernance, doit faire enquête afin de s'assurer du respect et de l'application du code d'éthique.
- 6.4 L'administrateur qui contrevient à l'une des dispositions du présent code d'éthique s'expose aux sanctions prévues au *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*, suivant la procédure établie audit Règlement.
- 6.5 Le conseil d'administration d'Héma-Québec révisera le présent code d'éthique annuellement pour s'assurer qu'il reflète adéquatement l'évolution des lois, règlements et situations particulières à Héma-Québec.
- 6.6 Chaque administrateur s'engage à signer la formule d'adhésion au code d'éthique annexée aux présentes, au début de son mandat et par la suite, annuellement.

Cette version a été adoptée par le conseil d'administration le 7 mai 2014.

25 ANS À ÊTRE RIGOUREUX

États financiers

Marie-Hélène,
donneuse de plasma



TABLE DES MATIÈRES

Rapport de la direction	128
Rapport de l'auditeur indépendant	129
États financiers	
> État des résultats et de l'excédent cumulé	130
> État des gains et pertes de réévaluation	130
> État de la situation financière	130
> État de la variation de la dette nette	131
> État des flux de trésorerie	131
> Notes complémentaires aux états financiers	132

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers d'Héma-Québec présentés dans le rapport annuel ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Héma-Québec reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le Comité d'audit dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a audité les états financiers d'Héma-Québec, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion.

Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le Comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Nathalie Fagnan, CPA

Présidente et chef de la direction



Dawn Singerman, CPA

Vice-présidente aux finances et aux infrastructures

Montréal, le 14 juin 2024



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers d'Héma-Québec («l'entité»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

Daniel Martel, CPA auditeur
Directeur principal d'audit

Montréal, le 14 juin 2024

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024 (en milliers de dollars)

	2024 BUDGET	2024 RÉEL	2023 RÉEL
REVENUS			
Produits sanguins (note 4)	436 169	453 377	407 711
Subventions du gouvernement du Québec (note 10)	84 715	79 871	54 171
Produits innovants	12 688	15 915	12 653
Intérêts	345	2 503	1 765
Autres	3 914	5 503	4 801
	537 831	557 169	481 101
CHARGES (note 5)			
Produits stables	312 596	300 717	282 412
Produits labiles	169 326	179 428	150 291
Produits innovants	54 192	56 844	43 823
Expertise SIIATH	1 717	1 655	1 586
Dépenses reliées à la COVID	-	-	1 730
	537 831	538 644	479 842
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE L'EXERCICE (note 6)	-	18 525	1 259
DÉFICIT CUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-	(18 525)	(19 784)
EXCÉDENT CUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS, À LA FIN DE L'EXERCICE	-	-	(18 525)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024 (en milliers de dollars)

	2024	2023
GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	7 333	(2 104)
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :		
Dérivés	5 701	(1 265)
Cours du change	11	(8)
Montant reclassé aux résultats		
Dérivés	(7 341)	10 737
Cours du change	8	(27)
(Pertes) gains de réévaluation nets de l'exercice	(1 621)	9 437
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, À LA FIN DE L'EXERCICE	5 712	7 333

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS 2024 (en milliers de dollars)

	2024	2023
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	10 990	14 358
Débiteurs (note 7)	10 544	10 180
Stocks destinés à la vente (note 8)	129 984	126 474
Dérivés	5 701	7 341
	157 219	158 353
PASSIFS		
Marge de crédit (note 11)	37 651	55 063
Créditeurs et charges à payer (note 9)	62 022	51 776
Subventions à remettre au gouvernement du Québec (note 10)	16 270	10 323
Avance du gouvernement du Québec, sans intérêt	39 968	54 706
Dettes (note 12)	40 373	32 520
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	12 929	12 924
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 14)	1 338	1 260
	210 551	218 572
DETTE NETTE	(53 332)	(60 219)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 15)	49 350	38 697
Charges payées d'avance	5 204	5 448
Stocks de fournitures	4 490	4 882
	59 044	49 027
EXCÉDENT (DÉFICIT) CUMULÉ	5 712	(11 192)
Excédent (déficit) cumulé lié aux activités (note 6)	-	(18 525)
Gains de réévaluation cumulés	5 712	7 333
	5 712	(11 192)

Obligations contractuelles (note 17)

Éventualités (note 18)

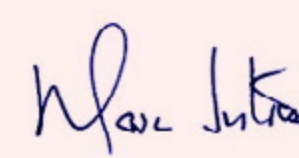
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,



Anne Bourhis

Présidente du conseil d'administration



Marc Jutras

Président du comité d'audit

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024
 (en milliers de dollars)

	2024 BUDGET	2024 RÉEL	2023 RÉEL
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE L'EXERCICE		18 525	1 259
Variation due aux immobilisations corporelles :			
Acquisition	(20 650)	(18 842)	(14 844)
Amortissement de l'exercice	7 730	6 842	6 435
Perte à la disposition et radiation	-	1 378	63
Réévaluation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	-	(31)	16
	(12 920)	(10 653)	(8 330)
Variation due aux autres actifs non financiers :			
Acquisition des charges payées d'avance		(9 507)	(8 586)
Utilisation des charges payées d'avance		9 751	7 076
Acquisition des stocks de fournitures		(17 530)	(18 484)
Utilisation des stocks de fournitures		17 922	18 558
		636	(1 436)
(Pertes) gains de réévaluation nets de l'exercice		(1 621)	9 437
Diminution (augmentation) de la dette nette	(12 920)	6 887	930
DETTE NETTE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(60 219)	(60 219)	(61 149)
DETTE NETTE, À LA FIN DE L'EXERCICE	(73 139)	(53 332)	(60 219)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024
 (en milliers de dollars)

	2024	2023
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent lié aux activités de l'exercice	18 525	1 259
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	6 842	6 435
Ajustement de la dette au taux effectif	(14)	(13)
Perte à la disposition et radiation d'immobilisations corporelles	1 378	63
Charge de désactualisation – Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	47	61
Gain de change non réalisé sur la trésorerie et les éléments hors caisse du fonds de roulement libellés en devises étrangères	19	(35)
	26 797	7 770
Variation des actifs et des passifs liés aux activités de fonctionnement		
Débiteurs	(364)	(3 430)
Stocks destinés à la vente	(3 510)	6 593
Créditeurs et charges à payer	9 591	3 014
Subventions à remettre au gouvernement du Québec	5 947	2 463
Avance du gouvernement du Québec	(14 738)	(44 945)
Passif au titre des avantages sociaux futurs	5	(97)
Charges payées d'avance	244	(1 510)
Stocks de fournitures	392	74
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	24 364	(30 068)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(18 187)	(13 476)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(18 187)	(13 476)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Marge de crédit	(17 412)	1 753
Augmentation de la dette	16 333	12 540
Remboursement de la dette	(8 466)	(9 131)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(9 545)	5 162
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	(3 368)	(38 382)
TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	14 358	52 740
TRÉSORERIE, À LA FIN DE L'EXERCICE	10 990	14 358
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES		
Intérêts versés	1 000	578
Intérêts reçus	2 364	1 686
Acquisition d'immobilisations corporelles financées par les créditeurs et charges à payer	3 593	2 938

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires aux états financiers – Exercice clos le 31 mars 2024 (les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

Héma-Québec, créée le 26 mars 1998 par lettres patentes émises en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (RLRQ, chapitre C-38), continue son existence en vertu de la *Loi sur Héma-Québec et sur le Comité de biovigilance* (RLRQ, chapitre H-1.1). Héma-Québec a pour mission de répondre avec efficacité aux besoins de la population québécoise en sang et autres produits biologiques d'origine humaine de qualité. Héma-Québec fonctionne dans un environnement réglementé conformément aux exigences de la *Loi sur les aliments et drogues* (L.R.C. (1985), chapitre F-27) et de ses règlements afférents. Aux fins de sa mission, Héma-Québec répond également aux exigences et règlements de plusieurs normes canadiennes et internationales. En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. 1985, c.1, 5 supplément) et de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, chapitre 1-3), Héma-Québec n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. MODIFICATION COMPTABLE

Adoption d'une nouvelle norme comptable

SP 3400, Revenus

Le 1^{er} avril 2023, Héma-Québec a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3400, Revenus qui établit des normes de comptabilisation et d'information relatives aux opérations génératrices de revenus. Plus précisément, il différencie les revenus issus des opérations qui comportent des obligations de prestation (appelées « opérations avec contrepartie ») de ceux issus des opérations sans obligations de prestation (appelées « opérations sans contrepartie »).

Les principaux éléments du nouveau chapitre sont les suivants :

- Une obligation de prestation s'entend d'une promesse exécutoire de fournir des biens ou des services précis à un payeur en particulier;
- Héma-Québec doit constater les revenus tirés d'opérations avec contrepartie lorsqu'elle remplit (ou à mesure qu'elle remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou services promis au payeur;
- La constatation du revenu tiré d'une opération sans contrepartie doit se faire lorsque Héma-Québec a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'elle relève d'une opération passée ou d'un événement passé qui est à l'origine d'un actif.

Pour les opérations avec contrepartie, Héma-Québec doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou services) sont distincts et doivent par conséquent être traités séparément. Lorsque Héma-Québec détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestations pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou services à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière d'Héma-Québec.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, Héma-Québec utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers d'Héma-Québec, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et charges au cours de la période visée

par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'une estimation sont la durée de vie utile des immobilisations, le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, la valorisation des stocks destinés à la vente, la provision pour les augmentations salariales et le maintien de l'équité salariale ainsi que le passif au titre des régimes d'avantages sociaux futurs. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions établies par la direction.

Incertitude relative à la mesure

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, l'échéancier prévu des travaux, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation. Par ailleurs, l'obligation de disposer de manière sécuritaire de l'amiante dans les bâtiments est sujette à une incertitude relative à la mesure en raison des limites inhérentes à l'évaluation des quantités d'amiante qui y sont contenues ainsi que de l'échéancier des travaux qui est inconnu lorsqu'aucun plan de mise hors service des bâtiments n'est prévu.

Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des éléments d'actifs financiers, de passifs financiers ainsi que les dérivés. Leur évaluation dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après.

Trésorerie	Coût
Clients, escomptes à recevoir et autres débiteurs	Coût
Marge de crédit	Coût
Fournisseurs, salaires et vacances à payer	Coût
Subventions à remettre au gouvernement du Québec	Coût
Avance du gouvernement du Québec	Coût
Dérivés	Juste valeur
Dettes et intérêts courus à payer	Coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif

Héma-Québec utilise les instruments financiers dérivés dans la gestion des risques de change. Les gains et les pertes latents sur les contrats de change sont comptabilisés jusqu'à la période de règlement dans l'état des gains et pertes de réévaluation et, au moment du règlement, le solde cumulé des gains ou pertes de réévaluation est reclassé à titre de gain ou perte de change dans les charges à l'état des résultats et de l'excédent cumulé.

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Elle se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur les prix (non ajustés) cotés dans des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.

Niveau 2 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminés à partir de prix).

Niveau 3 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Notes complémentaires aux états financiers – Exercice clos le 31 mars 2024 (les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur (suite)

Les instruments financiers dérivés sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des évaluations en juste valeur (la juste valeur des dérivés étant établie en fonction des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement à savoir des prix ou indirectement à savoir des dérivés de prix).

REVENUS

Les revenus provenant de la vente de biens et services constituent des opérations avec obligations de prestation pour lesquelles Héma-Québec doit rendre un service ou fournir un bien précis en échange de la somme reçue de ses clients. Ces revenus sont constatés au fur et à mesure que l'obligation est remplie, soit à un moment précis ou progressivement. Les revenus provenant de la vente des produits sanguins et des produits innovants sont comptabilisés au moment de la vente. Les revenus provenant de la vente des services sont comptabilisés lorsqu'ils sont rendus.

Les revenus provenant des subventions du gouvernement du Québec sont comptabilisés dans l'exercice dans lequel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où les subventions sont autorisées et que tous les critères d'admissibilité, le cas échéant, sont atteints.

CHARGES

Régimes d'avantages sociaux

Héma-Québec offre à ses employés des régimes de retraite à prestations déterminées. Les contributions sont effectuées par Héma-Québec et les participants des régimes. Certains employés ont également des régimes à cotisations déterminées. De plus, Héma-Québec offre à ses salariés, regroupés sous « autres régimes », certains avantages postérieurs à l'emploi ainsi que, pour certains retraités, des avantages d'assurance maladie et d'assurance vie.

Le coût des avantages de retraite de l'exercice est calculé de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Il est déterminé par le coût net des avantages pour les services rendus de l'exercice, l'amortissement des gains et pertes actuariels ainsi que les intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des avantages sociaux futurs moins le rendement prévu des actifs des régimes. Les modifications apportées aux régimes entraînent un coût des services rendus antérieurement qui est constaté comme charge dans l'exercice au cours duquel les modifications ont été apportées, déduction faite du solde non amorti des gains ou pertes actualisés, le cas échéant.

Les obligations au titre des avantages sociaux futurs sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, les taux d'inflation, les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ des salariés et l'évolution des coûts des soins de santé.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement prévu des actifs, ces derniers sont évalués selon la méthode de la valeur liée au marché lissée sur une période de cinq ans.

Les gains ou pertes actuariels résultent, entre autres, de l'écart entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement prévu de ces actifs, de l'écart entre l'expérience du régime et les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des avantages sociaux futurs, ainsi que des modifications à ces hypothèses. Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés participants.

Lorsque l'excédent de la valeur ajustée de l'actif au titre des prestations constituées (soit la valeur de l'actif au titre des prestations constituées diminuée des pertes actuarielles nettes non amorties) est supérieur à l'avantage futur escompté (soit tout excédent susceptible d'être retiré ou toute réduction des cotisations futures) une provision pour moins-value est comptabilisée.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté dans l'état de la situation financière et représente, à la fin de l'exercice, la différence entre la valeur des obligations au titre des avantages sociaux futurs et la valeur des actifs du régime, à laquelle sont soustraits les gains et pertes actuariels non amortis et la provision pour moins-value.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie

La politique d'Héma-Québec consiste à présenter, dans le poste trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible servant à combler les déficits de trésorerie lorsqu'ils sont détenus auprès de la même institution.

Stocks destinés à la vente

Les stocks destinés à la vente se composent des stocks de produits sanguins (labiles et stables) et de produits innovants (sang de cordon et tissus humains). Ils sont évalués au moindre du coût et de la valeur recouvrable nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen. La valeur recouvrable nette correspond au prix de vente estimatif moins les charges liées à la vente.

Les stocks de plasma pour fractionnement sont des stocks en cours de fabrication à partir du plasma prélevé par Héma-Québec et transformé chez un fractionnateur pour revenir en produit fini. Ils sont évalués au moindre du coût et de la valeur recouvrable nette. Le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen. La valeur recouvrable nette correspond à l'écart entre le coût du service de fractionnement et le prix de vente du produit fini sur le marché.

PASSIFS

Avance du gouvernement du Québec

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) confirme annuellement à Héma-Québec un niveau budgétaire pour l'acquisition de produits sanguins par les établissements hospitaliers. Ainsi, Héma-Québec comptabilise, au poste avance du gouvernement du Québec, les montants versés par le MSSS, lequel agit à titre de tiers payeur pour l'achat de produits labiles et stables, en lieu et place des établissements. Tout versement inférieur aux ventes de produits sanguins aux établissements devient une somme à recevoir du gouvernement alors que tout versement supérieur aux ventes de produits sanguins aux établissements fait l'objet d'une récupération du trop versé, selon un échancier convenu entre le MSSS et Héma-Québec.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée lorsque toutes les conditions suivantes sont respectées :

- il y a présence d'une obligation juridiquement exécutoire qui contraint Héma-Québec à réaliser des activités particulières liées à la mise hors service permanente d'une immobilisation nécessitant une sortie de ressources économiques;
- l'obligation résulte de l'acquisition, de la construction, du développement, de la mise en valeur et/ou de l'utilisation normale de l'immobilisation;
- il est prévu que les activités particulières de mise hors service soient réalisées;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable des coûts relatifs à cette obligation.

Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale de la valeur comptable de l'obligation est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Notes complémentaires aux états financiers – Exercice clos le 31 mars 2024 (les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

PASSIFS (SUITE)

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

À la suite de sa comptabilisation initiale, la valeur comptable de l'obligation est augmentée de la charge de désactualisation annuelle pour tenir compte de l'écoulement du temps. De plus, sa valeur comptable est ajustée pour tenir compte des variations de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale ou d'une révision du taux d'actualisation. Ces ajustements sont constatés à titre d'augmentation ou de diminution de la valeur comptable de l'immobilisation en cause. La valeur comptable révisée de l'immobilisation doit être amortie prospectivement.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers d'Héma-Québec sont normalement employés pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif ainsi que les coûts de mise hors service, le cas échéant. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire à partir de la date où les immobilisations corporelles sont prêtes à être mises en service aux durées suivantes :

Bâtiment, améliorations au bâtiment et autres	entre 10 et 40 ans ¹
Matériel roulant et équipement	5 et 10 ans ²
Mobilier et équipement de bureau	5 et 10 ans
Équipement informatique et logiciel	3 ans
Développement informatique	5 et 7 ans

¹ Les coûts de mise hors service d'immobilisations capitalisés dans la catégorie des bâtiments sont amortis sur une durée de 63 ans.

² Les coûts de mise hors service d'immobilisations capitalisés dans la catégorie du matériel roulant et équipement sont amortis sur une durée de 27 à 30 ans.

Les terrains et les immobilisations corporelles en cours de construction ou en développement ne sont pas amortis.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de fournir des biens et services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattache à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter cette baisse de valeur. Les moins-values sont passées en charges de l'exercice courant à l'état des résultats et de l'excédent cumulé et aucune reprise sur la réduction de valeur n'est constatée ultérieurement.

CONVERSION DE DEVICES

Les opérations libellées en devises sont comptabilisées au taux de change mensuel moyen. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière tandis que les éléments non monétaires sont évalués au taux de change mensuel moyen historique. Les fluctuations du cours du change donnent lieu à des gains ou des pertes de change qui sont comptabilisés jusqu'à la période de règlement dans l'état des gains et pertes de réévaluation et, au moment du règlement, le solde cumulé des gains ou pertes de réévaluation est reclassé à titre de gain ou perte de change dans les charges à l'état des résultats et de l'excédent cumulé.

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

4. PRODUITS SANGUINS

Les tarifs budgétaires pour l'ensemble des produits sanguins sont déposés annuellement auprès du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) qui est le groupe d'approvisionnement commun désigné par le ministre de la Santé et des Services sociaux conformément à la section VI de la *Loi sur Héma-Québec et sur le Comité de biovigilance*. Après consultation auprès du Comité de gestion de l'approvisionnement et du financement (CGAF), les tarifs budgétaires sont entérinés par le CAG. Le CGAF est un comité consultatif pour la Direction de la biovigilance, laquelle relève de la Direction générale des services de santé et médecine universitaire. Le CGAF a pour rôle de faire des recommandations portant sur les questions financières et comptables entourant l'approvisionnement en produits sanguins.

5. CHARGES

					2024	2023
	PRODUITS STABLES	PRODUITS LABILES	PRODUITS INNOVANTS ¹	EXPERTISE SIIATH ²	TOTAL	TOTAL
Produits stables	263 319	-	-	-	263 319	250 835
Salaires et charges sociales	8 580	152 286	17 761	1 480	180 107	146 787
Dépenses de collectes	2 088	16 369	292	-	18 749	17 720
Fournitures médicales	95	10 428	5 760	-	16 283	16 702
Services achetés	19 218	(23 981)	22 997	162	18 396	15 081
Immeubles et locaux	73	13 954	403	-	14 430	13 200
Achat sang de cordon, cellules souches, produits labiles et tissus humains	-	-	8 897	-	8 897	7 100
Transport et livraison	70	6 404	899	-	7 373	6 983
Amortissement des immobilisations corporelles	663	5 769	409	1	6 842	6 435
Publicité et relations publiques	25	5 943	39	-	6 007	5 997
Technologie de l'information	-	9 541	1	8	9 550	5 834
Autres charges	93	4 664	556	4	5 317	5 160
Assurances	-	1 569	-	-	1 569	1 363
Autres intérêts et frais de banque	279	5 522	711	-	6 512	779
Intérêts sur dette à long terme	-	1 019	-	-	1 019	588
Perte à la disposition d'immobilisations corporelles	-	1 369	9	-	1 378	63
Charge de désactualisation – Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	-	47	-	-	47	61
Gain de change	(6 258)	(195)	(197)	-	(6 650)	(11 315)
Sous-total	288 245	210 708	58 537	1 655	559 145	489 373
Plasma pour fractionnement ³	30 938	(30 938)	-	-	-	-
Variation des stocks ⁴	(18 465)	(342)	(1 693)	-	(20 501)	(9 531)
Total	300 717	179 428	56 844	1 655	538 644	479 842

¹ Les produits innovants regroupent les secteurs d'activité suivants : cellules souches, tissus humains, lait maternel et laboratoires de référence.

² L'expertise SIIATH comprend les activités reliées au Système d'information intégré sur les activités transfusionnelles et d'hémovigilance confiées par le MSSS.

³ Certaines charges engagées pour l'extraction du plasma du sang total sont réallouées aux produits stables en fonction des litres de plasma expédiés au fractionnateur.

⁴ La variation des stocks inclut le plasma pour fractionnement, les produits labiles, le sang de cordon et les tissus humains.

Notes complémentaires aux états financiers – Exercice clos le 31 mars 2024 (les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

6. EXCÉDENT CUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la *Loi sur Héma-Québec et sur le Comité de biovigilance*, tout surplus de financement découlant de l'application des tarifs est versé au fonds général du fonds consolidé du revenu, à moins d'une entente préalable entre le ministre de la Santé et des Services sociaux et Héma-Québec visant l'utilisation du surplus.

7. DÉBITEURS

	2024	2023
Clients	3 653	3 191
Taxes à la consommation	3 929	2 616
Escomptes à recevoir	1 320	3 013
Autres débiteurs	1 642	1 360
	10 544	10 180

8. STOCKS DESTINÉS À LA VENTE

	2024	2023
Produits stables	57 147	74 138
Plasma pour fractionnement	64 714	45 867
Produits labiles	2 804	2 843
Tissus humains	3 674	1 155
Sang de cordon	1 645	2 471
	129 984	126 474

9. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2024	2023
Fournisseurs	23 202	26 398
Salaires et vacances à payer	35 331	20 382
Charges sociales	2 460	4 026
Revenus reportés	960	920
Intérêts courus à payer	69	50
	62 022	51 776

10. SUBVENTIONS À REMETTRE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2024	2023
Subventions à remettre au début de l'exercice	10 323	7 860
Subventions reçues	85 818	64 494
Subventions constatées aux revenus	(79 871)	(54 171)
Récupération du MSSS	-	(7 860)
	16 270	10 323

11. FACILITÉS DE CRÉDIT

Héma-Québec est autorisée par le ministre de la Santé et des Services sociaux à instituer un régime d'emprunts en vertu de l'article 78 de la *Loi sur l'administration financière* (RLRQ, chapitre A-6.001). Ce régime d'emprunts permet à Héma-Québec d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, ou à long terme auprès de ce dernier.

Le montant autorisé pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2027 vise à combler les besoins n'excédant pas 207 millions de dollars et le montant autorisé pour le régime précédent prenant fin le 31 mars 2024 était de 133,9 millions de dollars. Les emprunts prévus dans le cadre de ce régime servent principalement au financement des

découverts bancaires, à l'acquisition et au renouvellement d'actifs, au renouvellement de prêts et à la mise en place de projets visant l'amélioration de la sécurité des produits. Les conditions d'emprunts se font à des taux similaires ou équivalents à ceux du gouvernement du Québec. En vertu de ce régime, Héma-Québec a un emprunt sur la marge de crédit de 38 millions de dollars au 31 mars 2024 (55 millions de dollars au 31 mars 2023). Le taux d'intérêt pour cette marge de crédit était de 4,9 % au 31 mars 2024 (4,5 % au 31 mars 2023).

Héma-Québec dispose aussi d'une marge de crédit rotative de 15 millions de dollars auprès d'une institution financière dont les conditions peuvent être modifiées au gré de la banque. Cette marge de crédit est remboursable à tout moment et n'était pas utilisée en date du 31 mars 2024 et 2023. La marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel de la banque minoré de 0,25 %.

12. DETTES

	2024	2023
Emprunts au Fonds de financement remboursables par des versements mensuels de 717 (capital seulement) (684 en 2023), à taux fixes variant de 0,73 % à 4,90 % (0,73 % à 4,18 % en 2023), échéant entre 2025 et 2046	40 373	32 520
	40 373	32 520

Les remboursements en capital de la dette au cours des prochains exercices reflètent l'hypothèse du renouvellement aux mêmes conditions :

2025	8 431
2026	7 633
2027	5 781
2028	5 125
2029	4 337
2030 et suivantes	9 187

13. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Héma-Québec a plusieurs régimes à prestations déterminées, capitalisés et non capitalisés, qui garantissent à la plupart des salariés le paiement des prestations de retraite et d'avantages complémentaires à la retraite et postérieurs à l'emploi. Les régimes de retraite ont fait l'objet d'évaluations actuarielles en date du 31 décembre 2022. Les obligations au titre des avantages sociaux futurs présentées au 31 mars 2024 et le coût des avantages de retraite pour l'exercice clos à cette date sont une extrapolation basée sur les dernières évaluations actuarielles.

Les régimes de retraite à prestations déterminées sont fondés sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen des dernières années précédant le départ à la retraite. Ils prévoient également pour les rentes en paiement une indexation partielle en fonction de l'inflation.

Les autres régimes sont constitués du régime d'avantages complémentaires à la retraite et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Le régime d'avantages complémentaires à la retraite a fait l'objet d'une évaluation actuarielle en date du 31 mars 2022 et les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi ont fait l'objet d'une évaluation actuarielle en date du 31 mars 2024. Les obligations au titre des avantages sociaux futurs au 31 mars 2024 et le coût des avantages de retraite pour l'exercice clos à cette date sont basés sur une extrapolation de la dernière évaluation actuarielle.

Héma-Québec a également des régimes à cotisations déterminées dont l'engagement est limité à la valeur totale des comptes individuels des participants en vertu des régimes. Aucune charge n'est constatée dans ces régimes durant l'exercice.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés participants soit 12 ans pour le régime de retraite des employés syndiqués, 15 ans pour le régime de retraite des employés non syndiqués, 6 ans pour le régime supplémentaire, 11 ans pour les avantages complémentaires de retraite et 3 ans pour les avantages postérieurs à l'emploi.

Notes complémentaires aux états financiers – Exercice clos le 31 mars 2024 (les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

13. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)**CLASSIFICATION DU PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**

	2024	2023
Régimes de retraite	6 060	5 962
Autres régimes	6 869	6 962
Total du passif au titre des avantages sociaux futurs	12 929	12 924

RAPPROCHEMENT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	2024		2023	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Actifs des régimes de retraite	350 906	-	329 244	-
Obligation au titre des avantages sociaux futurs	304 290	5 476	282 886	5 492
Situation d'excédent (déficit)	46 616	(5 476)	46 358	(5 492)
Gain actuariel non amorti	(9 478)	(1 393)	(17 873)	(1 470)
Provision pour moins-value	(43 198)	-	(34 447)	-
Passif au titre des avantages sociaux futurs, à la fin de l'exercice	(6 060)	(6 869)	(5 962)	(6 962)

OBLIGATION AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

	2024		2023	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Obligation au titre des avantages sociaux futurs, au début de l'exercice	282 886	5 492	277 997	5 710
Coût des avantages pour services rendus	18 183	5 535	15 902	4 480
Intérêts débiteurs sur l'obligation	17 000	94	15 272	87
Prestations versées	(13 137)	(5 722)	(12 070)	(4 773)
(Gain actuariel) Perte actuarielle	(642)	77	(14 215)	(12)
Obligation au titre des avantages sociaux futurs, à la fin de l'exercice	304 290	5 476	282 886	5 492

ACTIFS DES RÉGIMES DE RETRAITE

	2024		2023	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Actifs des régimes de retraite, au début de l'exercice	329 244	-	313 481	-
Cotisations versées par l'employeur	12 499	-	10 866	-
Cotisations versées par les employés	9 174	-	7 174	-
Rendement prévu sur les actifs	20 011	-	17 406	-
Prestations versées	(13 137)	-	(12 070)	-
Perte actuarielle sur les actifs	(6 885)	-	(7 613)	-
Actifs des régimes de retraite, à la fin de l'exercice	350 906	-	329 244	-

JUSTE VALEUR DES ACTIFS DES RÉGIMES AU 31 MARS

	2024		2023	
Obligations	38 560	11 %	39 729	13 %
Autres	307 423	89 %	272 003	87 %
Total	345 983	100 %	311 732	100 %

RENDEMENT RÉEL SUR LES ACTIFS DES RÉGIMES

	2024	2023
Rendement prévu des actifs	20 011	17 406
Rendement réel des actifs	13 126	9 793
Perte actuarielle sur les actifs	(6 885)	(7 613)
Taux de rendement réel	3,94 %	3,09 %

COÛT DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS DE L'EXERCICE

	2024		2023	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Coût net des avantages pour services rendus	9 009	5 535	8 728	4 480
Amortissement des gains actuariels	(2 152)	-	(1 637)	-
Variation de la provision pour moins-value	8 751	-	6 019	-
Coût au titre des avantages	15 608	5 535	13 110	4 480
Intérêts débiteurs sur l'obligation	17 000	94	15 272	87
Rendement prévu des actifs	(20 011)	-	(17 406)	-
Intérêts au titre des avantages	(3 011)	94	(2 134)	87
Coût total au titre des avantages	12 597	5 629	10 976	4 567

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

	2024		2023	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Obligation au titre des avantages sociaux futurs au 31 mars				
Taux d'actualisation	5,97 %	4,20 %	5,96 %	3,60 %
Taux de croissance de la rémunération	3,35 %	3,35 %	3,25 %	3,25 %
Taux d'inflation	2,10 %	-	2,00 %	-
Coût des prestations pour les exercices clos le 31 mars				
Taux d'actualisation	5,96 %	3,60 %	5,50 %	3,10 %
Taux de rendement prévu des actifs	5,96 %	-	5,50 %	-
Taux de croissance de la rémunération	3,25 %	3,25 %	3,25 %	3,25 %
Facteurs démographiques				
Mortalité	CPM-2014 projetée avec l'échelle d'amélioration CPM-B		CPM-2014 projetée avec l'échelle d'amélioration CPM-B	

Notes complémentaires aux états financiers – Exercice clos le 31 mars 2024 (les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

14. OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations d'Héma-Québec concernent principalement le désamiantage du bâtiment du siège social. Les autres obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont relatives à la disposition des irradiateurs.

ÉVOLUTION DES OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

	2024			2023
	DÉSAMIANTAGE	AUTRES	TOTAL	TOTAL
Solde au début	1 012	248	1 260	1 215
Charge de désactualisation	37	10	47	61
Révision des estimations	34	(3)	31	(16)
Solde à la fin	1 083	255	1 338	1 260

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

Le désamiantage du bâtiment représente 80,94 % (80,32 % en 2023) du passif total relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les principales hypothèses utilisées pour ces obligations sont les suivantes :

	2024		2023	
	DÉSAMIANTAGE	AUTRES	DÉSAMIANTAGE	AUTRES
Taux d'actualisation	4,19%	4,44% et 4,97%	5,54%	4,05% et 4,18%
Période d'actualisation restante	9 ans ¹	2 et 15 ans	10 ans ¹	3 et 16 ans
Taux d'inflation	2,52%	Entre 1,99% et 6,60%	2,93%	Entre 1,96% et 6,66%

¹ La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période d'un an.

Les coûts estimatifs non actualisés pour réaliser les activités de mise hors service au 31 mars 2024 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 1,509 millions de dollars (1,525 millions de dollars au 31 mars 2023).

15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024						
	TERRAIN	BÂTIMENT, AMÉLIORATIONS AU BÂTIMENT ET AUTRES	MATÉRIEL ROULANT ET ÉQUIPEMENT	MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ET LOGICIEL	DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE	TOTAL
Coût							
Solde de début	2 140	56 425	35 163	4 991	14 473	22 988	136 180
Acquisitions	-	1 741	3 917	84	2 076	11 024	18 842
Dispositions et radiations	-	-	(210)	-	(102)	(1 477)	(1 789)
Réévaluation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	-	34	(3)	-	-	-	31
Solde à la fin*	2 140	58 200	38 867	5 075	16 447	32 535	153 264
Amortissement cumulé							
Solde de début	-	39 919	25 251	4 344	11 535	16 434	97 483
Amortissement de l'exercice	-	2 846	2 011	119	1 426	440	6 842
Dispositions et radiations	-	-	(199)	-	(100)	(112)	(411)
Solde à la fin	-	42 765	27 063	4 463	12 861	16 762	103 914
Valeur comptable nette	2 140	15 435	11 804	612	3 586	15 773	49 350

	2023						
	TERRAIN	BÂTIMENT, AMÉLIORATIONS AU BÂTIMENT ET AUTRES	MATÉRIEL ROULANT ET ÉQUIPEMENT	MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ET LOGICIEL	DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE	TOTAL
Coût							
Solde de début	2 140	53 251	32 647	4 773	12 497	17 758	123 066
Acquisitions	-	3 174	4 207	218	2 015	5 230	14 844
Dispositions et radiations	-	-	(1 675)	-	(39)	-	(1 714)
Réévaluation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	-	-	(16)	-	-	-	(16)
Solde à la fin*	2 140	56 425	35 163	4 991	14 473	22 988	136 180
Amortissement cumulé							
Solde de début	-	37 219	25 162	4 235	10 291	15 792	92 699
Amortissement de l'exercice	-	2 700	1 701	109	1 283	642	6 435
Dispositions et radiations	-	-	(1 612)	-	(39)	-	(1 651)
Solde à la fin	-	39 919	25 251	4 344	11 535	16 434	97 483
Valeur comptable nette	2 140	16 506	9 912	647	2 938	6 554	38 697

* Le solde à la fin inclut les immobilisations corporelles en cours de développement suivantes :

	TERRAIN	BÂTIMENT, AMÉLIORATIONS AU BÂTIMENT ET AUTRES	MATÉRIEL ROULANT ET ÉQUIPEMENT	MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ET LOGICIEL	DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE	TOTAL
2024	-	1 951	2 410	26	915	14 148	19 450
2023	-	614	780	-	762	5 413	7 569

16. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques

Dans le cours normal de son exploitation, Héma-Québec est exposée à différents risques financiers détaillés ci-après. La direction analyse ces risques et met en place des stratégies afin de minimiser leurs impacts sur sa performance.

I. Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une entité manque à l'une de ses obligations liées à un instrument financier et, de ce fait, amène l'autre entité à subir une perte financière. Héma-Québec est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que les parties manquent à leur obligation financière, s'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligation financière de tierces parties ayant des caractéristiques similaires et économiques qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture. Les instruments financiers d'Héma-Québec qui sont exposés à un risque de crédit comprennent les postes suivants : trésorerie, clients, escomptes à recevoir, autres débiteurs et les dérivés.

Le risque de crédit lié au poste trésorerie est limité puisque la contrepartie est une banque à charte canadienne jouissant d'une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation nationales.

Le risque de crédit imputable aux clients est limité puisque ces derniers sont principalement des organismes publics inclus dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec. Ces créances sont recouvrables au cours de l'exercice subséquent.

Notes complémentaires aux états financiers – Exercice clos le 31 mars 2024 (les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

16. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

I. Risque de crédit (suite)

Les escomptes à recevoir sont des montants à recevoir en vertu d'ententes contractuelles avec des fournisseurs. Le risque de crédit est limité puisque ces escomptes à recevoir sont prévus aux contrats et qu'Héma-Québec a respecté ses obligations d'achat. Ces montants sont recouvrables dans les 60 jours suivant la fin d'exercice.

Les autres débiteurs incluent un montant à recevoir de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), des intérêts à recevoir et des avances aux fournisseurs. Le risque de crédit est limité. Ces créances sont recouvrables au cours de l'année subséquente.

Les instruments financiers dérivés comportent un élément de risque de crédit dans l'éventualité du non-respect des obligations de la contrepartie. Héma-Québec réduit ce risque en traitant avec le Fonds de financement du Québec.

La valeur comptable à l'état de la situation financière des instruments financiers d'Héma-Québec exposés au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'organisme est exposé et totalise 23,3 millions de dollars (30,9 millions de dollars en 2023). Aucun de ces instruments financiers n'est déprécié et la direction estime que la qualité du crédit de tous les instruments qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance est bonne à la date des états financiers (aucun au 31 mars 2023).

II. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'Héma-Québec ne dispose pas des fonds nécessaires pour répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles viennent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque qu'Héma-Québec ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

Héma-Québec gère activement le solde de sa trésorerie qui découle de son exploitation et considère qu'elle détient suffisamment de liquidité et de facilités de crédit afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant. Les facilités de crédit sont présentées à la note 10.

Aux 31 mars 2024 et 2023, les échéances contractuelles des passifs financiers sont les suivantes :

	2024			TOTAL	VALEUR COMPTABLE
	2025	2026	2027 ET SUIVANTES		
Fournisseurs, salaires et vacances à payer	58 533	-	-	58 533	58 533
Marge de crédit	37 651	-	-	37 651	37 651
Avance du gouvernement du Québec	39 968	-	-	39 968	39 968
Subventions à remettre au gouvernement du Québec	16 270	-	-	16 270	16 270
Intérêts sur les dettes	1 271	1 013	2 405	4 689	4 810
Dettes	8 431	7 633	24 430	40 494	40 373
Total des instruments financiers non dérivés	162 124	8 646	26 835	197 605	197 605

	2023			TOTAL	VALEUR COMPTABLE
	2024	2025	2026 ET SUIVANTES		
Fournisseurs, salaires et vacances à payer	46 780	-	-	46 780	46 780
Marge de crédit	55 063	-	-	55 063	55 063
Avance du gouvernement du Québec	54 706	-	-	54 706	54 706
Subventions à remettre au gouvernement du Québec	10 323	-	-	10 323	10 323
Intérêts sur les dettes	799	631	1 806	3 236	3 343
Dettes	7 733	5 938	18 956	32 627	32 520
Total des instruments financiers non dérivés	175 404	6 569	20 762	202 735	202 735

III. Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que le flux de trésorerie futur d'un instrument financier fluctue en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix.

Héma-Québec est exposée au risque de taux d'intérêt et au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou le flux de trésorerie futur d'un instrument financier fluctue en raison de la variation des taux d'intérêt du marché.

Héma-Québec est exposée au risque associé aux variations du taux d'intérêt de sa marge de crédit à taux variable. Au 31 mars 2024, si le taux d'intérêt en vigueur avait augmenté ou diminué de 10%, l'excédent lié aux activités n'aurait pas varié de façon significative.

Les dettes d'Héma-Québec portent intérêt à taux fixe. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt, relativement aux flux de trésorerie, auquel Héma-Québec est exposée est minime puisqu'Héma-Québec n'a pas l'intention de les rembourser avant l'échéance.

Risque de change

Dans le cours normal de son exploitation, Héma-Québec réalise ses achats de produits stables essentiellement en dollars américains et est donc exposée aux fluctuations de cette devise. Héma-Québec s'est dotée d'une politique de gestion de risque de change et a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de change notamment par contrats de change. Afin de gérer le risque de change afférent à l'achat de produits stables, de fournitures médicales, de dépenses de collectes, de cellules souches, de sang de cordon et de tissus humains, Héma-Québec s'est engagée à acheter des devises américaines pour couvrir 90 % de ses besoins estimés en devises, par 26 contrats de change pour un montant de 166 millions de dollars américains au taux de 1,3207 pour la période du 4 avril 2024 au 20 mars 2025 (en 2023, 26 contrats de change pour un montant de 130 millions de dollars américains au taux de 1,2968 pour la période du 6 avril 2023 au 21 mars 2024).

Au 31 mars 2024, des gains non réalisés sur les contrats de change au montant de 5,7 millions de dollars sont comptabilisés à l'état des gains et pertes de réévaluation (gains non réalisés de 7,3 millions de dollars au 31 mars 2023) et ils sont évalués en fonction de l'écart entre les taux d'achat des devises selon les contrats de change et le taux de 1,3550 non ajusté coté sur un marché actif pour des instruments identiques (1,3533 au 31 mars 2023).

L'état de la situation financière inclut les montants suivants en dollars canadiens à l'égard d'actifs et de passifs financiers libellés en devises :

	2024	2023
DOLLARS AMÉRICAINS		
Trésorerie	4 146	4 933
Clients et autres débiteurs	408	594
Fournisseurs	923	6 592
EURO		
Fournisseurs	233	96
AUTRES DEISES		
Clients et autres débiteurs	-	3
Fournisseurs	1	2

Une variation du cours du dollar américain de 0,8 % (3,9 % en 2023), correspondant à la volatilité observée sur le marché au cours des 12 derniers mois, n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent lié aux activités ni sur les gains et pertes de réévaluation en s'appuyant sur les actifs et passifs financiers libellés en devises détenus par Héma-Québec à la date des états financiers.

Notes complémentaires aux états financiers – Exercice clos le 31 mars 2024 (les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

17. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Héma-Québec s'est engagée par des baux à long terme échéant à diverses dates au cours des 15 prochaines années pour ses locaux d'exploitation et administratifs. Les baux pour les locaux comportent, dans certains cas, des options de renouvellement pouvant aller jusqu'à 10 ans. Les charges de loyers de l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élèvent à 4,3 millions de dollars (3,8 millions de dollars en 2023) pour les locaux.

Les paiements minimums futurs relatifs aux baux à long terme totalisent 26,9 millions de dollars (26,4 millions de dollars au 31 mars 2023) et s'établissent comme suit :

2025	3 922
2026	3 741
2027	3 156
2028	3 005
2029	2 356
2030 et suivantes	10 752

18. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, Héma-Québec est exposée à diverses réclamations et poursuites judiciaires. La direction est d'avis qu'une provision suffisante a été constituée à l'égard des déboursés qui pourraient découler de ces litiges. Une provision pour le maintien de l'équité salariale a été prise à la suite d'une décision défavorable du Tribunal administratif du travail. La direction ne prévoit pas d'autre incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'Héma-Québec.

19. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

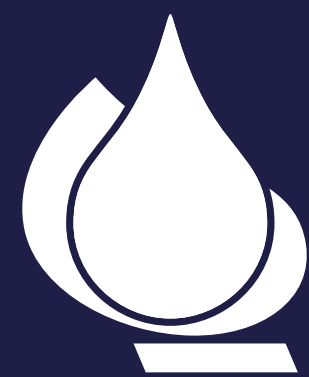
Héma-Québec est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que de la présidente et chef de la direction d'Héma-Québec.

Héma-Québec n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

20. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

LE RAPPORT ANNUEL 2023-2024 EST PUBLIÉ PAR LA VICE-PRÉSIDENTE À L'EXPÉRIENCE CLIENTÈLES ET AUX COMMUNICATIONS.



HÉMA-QUÉBEC

www.hema-quebec.qc.ca

Édition

Patrice Lavoie

Gestion de la publication

Dominique Morval

Recherche et révision

Julie Vaudry

Rédaction et révision des textes

Thomas O. St-Pierre

Collaboration à la rédaction

*Bilan du Plan stratégique
2021-2027*

Karine Lamoureux

Gouvernance

Véronique Leroux

Gilbert Rodrigue

Exigences législatives

Véronique Leroux

Sandrine Boucher

Stéphane Couture

Fanny Feuiltault

Bruno Laporte

Éric Lavoie

Chan-Hoa Ly

Aurélien Marquand

États financiers

Martine Nadeau

Ching Pei Yang

Design graphique

Stanko Josimov

Révision d'épreuves

Dominique Bohbot

Photos du CA et du CE

Sarah Latulippe

Établissement de Montréal

4045, boulevard Côte-Vertu
Montréal (Québec) H4R 2W7

Établissement de Québec

1070, avenue des Sciences-de-la-Vie
Québec (Québec) G1V 5C3

Numéros de licence d'Héma-Québec

100862-A (établissement de Montréal)

100862-B (établissement de Québec)

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

Bibliothèque et Archives Canada, 2024

ISSN 1929-5294 (version PDF)

Ce document est disponible en version électronique seulement.
Toute reproduction est permise avec mention de la source.